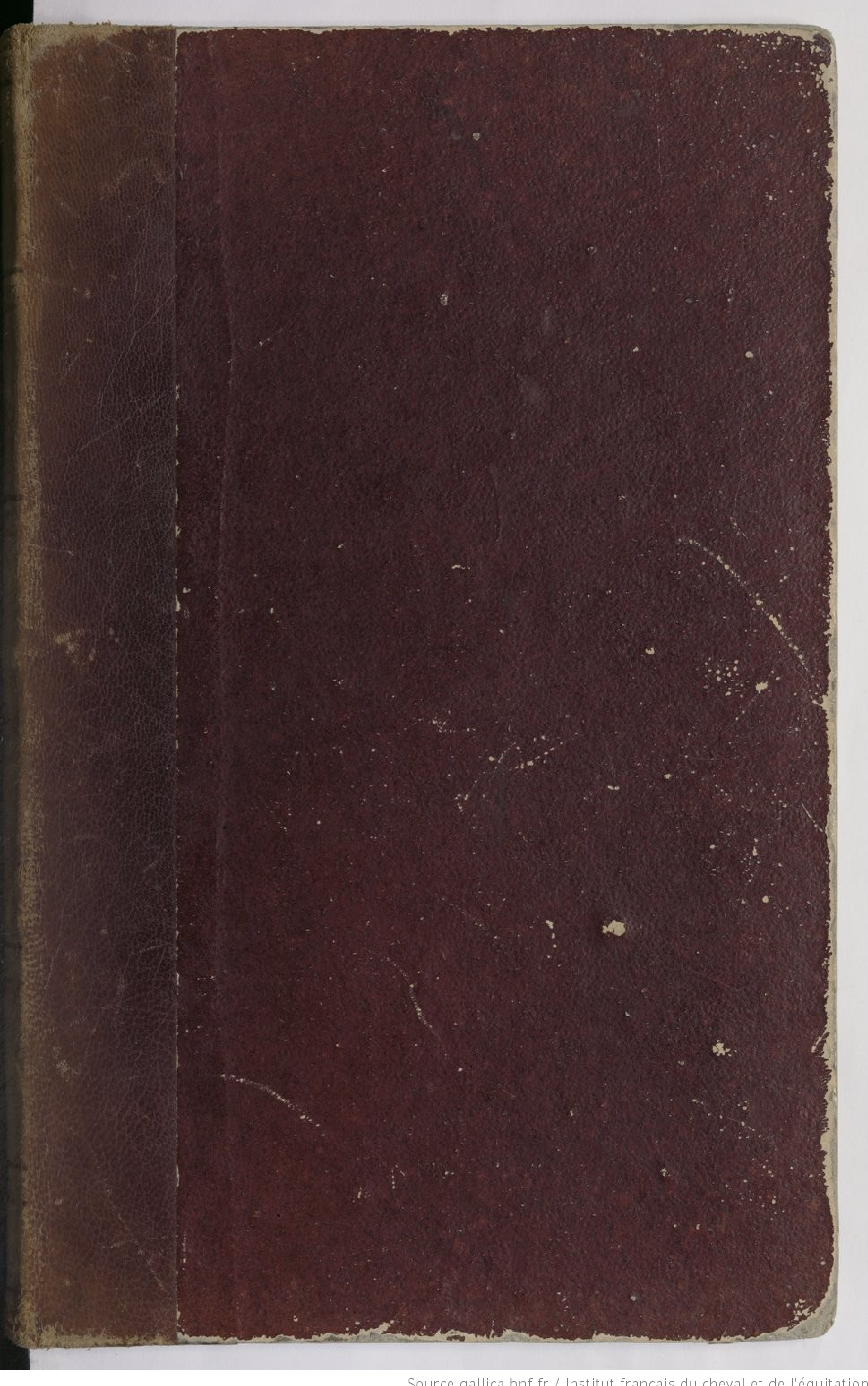
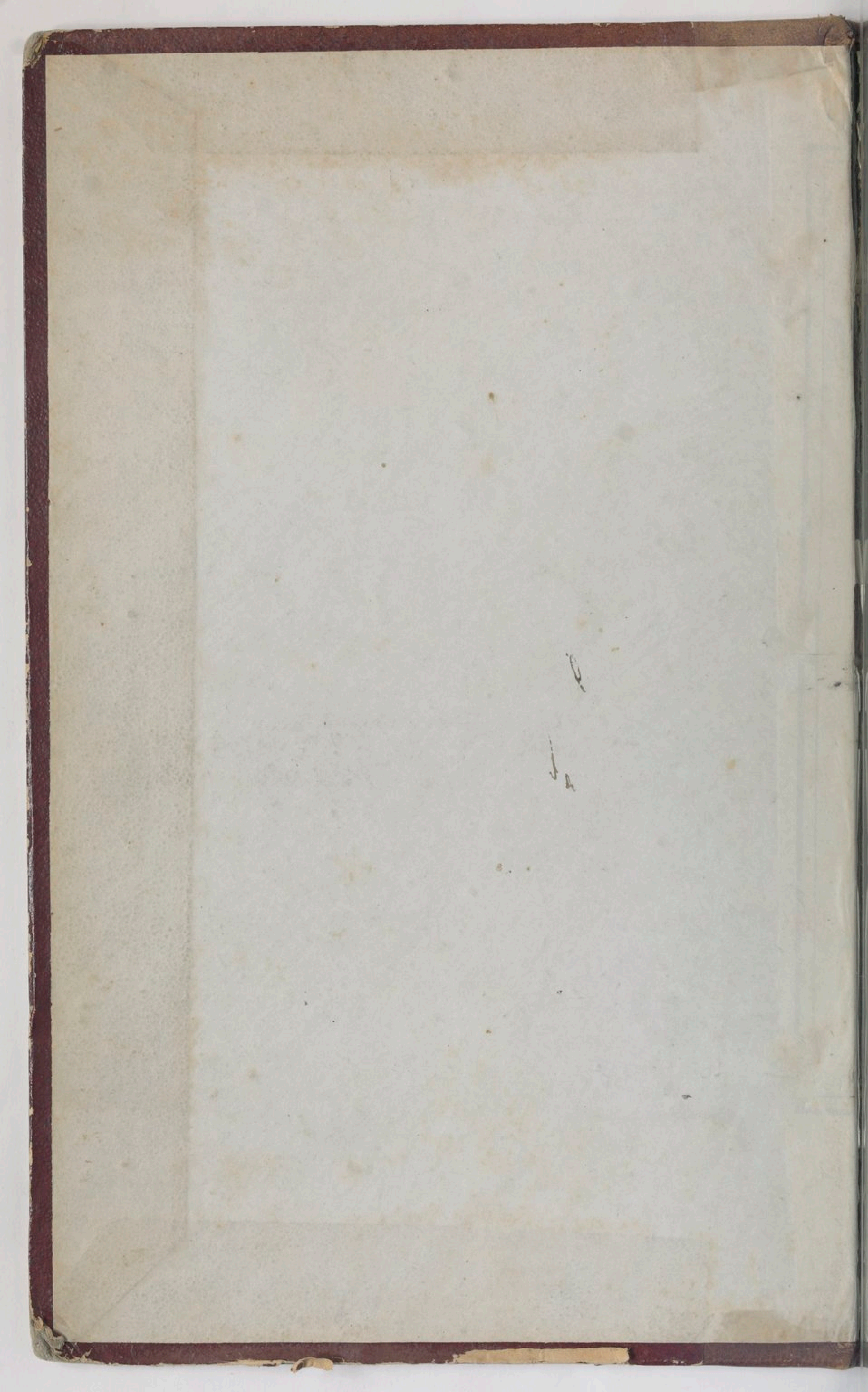
L'Ami de l'éleveur, réflexions pratiques sur l'espèce chevaline... ABC du métier, par le Cte de Lastic Saint-Jal,...


BnF Gallica





nombreuses
lithos

L'AMI DE L'ÉLEVEUR.

PARIS. — TYPOGRAPHIE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.



CHEVAL ARABE.

CHEVAL ANGLAIS.

L'AMI

DE

L'ÉLEVEUR

RÉFLEXIONS PRATIQUES
SUR L'ESPÈCE CHEVALINE.

Ouvrage orné de 16 Dessins et de 50 Vignettes

PAR V. ADAM.

ABC
DU MÉTIER

PAR LE Cte DE LASTIC SAINT-JAL,
Officier des Haras,
Chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

PARIS
LIBRAIRIE HENRI PLON
RUE GARANCIÈRE, 8.

1856



PRÉFACE.

Le cheval est de tous les animaux le plus séduisant et le plus utile à l'homme.

Quel animal a les formes plus gracieuses, la physionomie plus noble? et quel autre aussi nous rend plus de services?...

Léger et d'une taille moyenne, il est cheval de selle; et pour peu qu'il rappelle le sang des habitants du désert, ou de cette belle race de nos voisins d'outre-Manche, il est l'expression de la vitesse et recherché par les amateurs, joyeux et fiers de monter, à la guerre, à la chasse et aux courses, un aussi vigoureux coursier!

Grand, fort et distingué, il est carrossier; attelé alors aux chars les plus éclatants, il fait le plaisir et l'orgueil du riche.

Gros et commun, il est cheval de trait, appartient à notre agriculture et au roulage; il laboure nos terres, transporte les fardeaux les plus lourds, et fait la fortune et le bonheur du pauvre.

Le c heva, cette créature qui procure à l'homme tous ces avantages, et qui, plus encore, partage dans les combats nos dangers et l'honneur de la victoire, doit donc être aimé et bien traité; d'abord pour l'amour de lui-même, ensuite dans notre intérêt personnel.

Est-il en mauvais état? il accuse l'ingratitude de celui qui le possède, ne lui fait pas honneur, et trompe son calcul le jour où il espère en retirer un bénéfice.

Si on le maltraite, tôt ou tard, il se vengera des mauvais procédés qu'il aura soufferts, soit en frappant celui qu'il considère comme un ennemi, soit en cherchant à s'en débarrasser lorsqu'il voudra le monter ou l'atteler; en pareil cas, et particulièrement avec les chevaux entiers, il faut être bon cavalier ou adroit cocher pour prévenir leurs intentions hostiles et bien calculées.

Généralement, le cheval naît avec le caractère doux et timide, et, si plus tard il devient méchant, qu'on n'attribue ce changement qu'à l'état sauvage dans lequel il est parfois élevé, ou, plus souvent, à la brutalité de ceux chargés de son éducation.

Dans le premier cas, l'aspect de l'homme ou de tout autre objet qu'il n'est pas accoutumé de voir l'effraye, et la peur le porte à prendre pour ennemi tout ce qui l'approche.

Dans le second cas, redoutant les injures et les

coups de ceux qui le maltraitent, il frappe souvent sans y être provoqué ceux qui l'entourent, pensant éloigner de lui les personnes dont il n'a pas oublié les mauvais traitements.

Élevons donc avec douceur nos jeunes chevaux; occupons-nous-en beaucoup, avant même qu'ils soient propres à nous servir. La présence continuelle de l'homme qui les soigne, le pansage auquel ils sont soumis, leur apprennent l'obéissance, leur inspirent la confiance et les préparent à baisser plus tard la tête sous le joug qui leur est destiné.

Ces précautions et ces soins bien utiles, ne suffisent pas encore; il est un autre point non moins essentiel que je veux traiter dans cet ouvrage, où je parlerai du choix des étalons, de celui des mères, de l'élevage, de l'éducation au trait et à la selle, de la ferrure, etc., etc.

Trente ans d'observations et d'études m'ont peut-être donné une expérience dont je serais heureux de voir profiter ceux qui se livrent à la reproduction et à l'élève de cet animal, la plus belle conquête de l'homme, selon l'expression de Buffon.

Tel est le sujet de la première partie de ce travail!

Dans la seconde, qui est purement pratique, je donne la description de l'extérieur du cheval; je mentionne les principales maladies auxquelles il est exposé, et j'indique les soins et médications les plus efficaces pour prévenir et guérir les altérations les

plus usuelles qui affectent ses organes, et je termine en parlant des quelques départements que je connais davantage.

Je cite les progrès des uns, le retard des autres, et comme mes observations particulières à quelques parties de la France ont une application à peu près générale, après avoir placé l'étalon anglais dans le nord et l'ouest, là où la culture plus avancée fournit une grande quantité de fourrages; là où des pâturages succulents donnent une abondante et riche dépaissance, où on devra faire des chevaux de carrosse et de cavalerie de réserve; et le cheval arabe, plus particulièrement dans le midi de notre territoire, sur les sols calcaires et granitiques, là où l'herbe fine et rare ne donnant point à l'élève un développement suffisant pour réussir le cheval de haute taille, on doit s'en tenir au cheval de selle, tant pour le luxe que pour la cavalerie légère; je tâche d'indiquer les moyens propres à amener tous les retardataires à prendre pour exemple cette belle Normandie, aujourd'hui la digne émule de nos voisins d'Angleterre, et pour mieux les convaincre, je mets à la portée de toutes les intelligences les idées pratiques que renferme ce livre; elles sont brèves et concises, et peuvent facilement se graver dans la mémoire et l'esprit.

Si je parviens à convaincre ceux auxquels je m'adresse plus particulièrement, à dissiper des préjugés,

à réformer des abus, je croirai n'avoir pas entrepris une œuvre inutile, et je serai assez récompensé de mon labeur, car c'est là l'unique but que je me suis proposé en entreprenant cet ouvrage, dont le titre prouve assez qu'il s'adresse à tout le monde, sans distinction de rang ni de fortune.

L'AMI DE L'ÉLEVEUR.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ACCOUPLEMENT.

Dans l'action d'élever le cheval il y a deux choses à considérer, le point de départ et l'arrivée; mais comme il est constant que le second dépend toujours du premier, je vais m'appesantir sur l'indispensabilité de partir d'une base solide pour atteindre un but dont l'avantage devient alors une certitude.

Cette base solide, c'est l'étalon et la jument poulinière; c'est par eux qu'on obtient des produits variés, en raison des combinaisons qui les composent, car il ne suffit pas que le père soit d'un bon sang et bien établi, il faut encore que la mère, d'une bonne race et de belle conformation, assure la réussite d'un accouplement bien entendu.

En effet, la structure combinée des deux producteurs, leur âge, leur taille respective, leur origine, et le système d'élevage auquel seront soumis les produits, sont des conditions de savoir sans lesquelles l'amélioration restera toujours hasardée. N'arrive-t-il pas constamment que la jument la plus lymphatique, la plus lourde, est livrée à l'étalon le plus matériel et le plus commun; comme on donne aussi à la jument de sang la plus mince, la plus levretée, l'étalon le plus grêle et le plus haut perché, prétendant qu'il y a homogénéité, tandis qu'il faudrait donner à chacun le correctif de ses défauts!

Aussi qu'arrive-t-il toujours en pareil cas? il est facile de le deviner : deux produits sans valeur, l'un parce qu'il est trop lourd et trop indolent, qu'il ne peut que marcher lentement au pas; l'autre pis encore, parce qu'il est mince et chétif, sans membres, sans corps, sans muscles et impropre à tout travail, attendu que, plus il y a d'énergie, plus il faut de force; et plus il y a de mouvement, plus il est utile que l'impulsion soit en rapport avec les rouages de la machine.

§ I. Du choix de l'étalon.

Le choix de l'étalon exerce une grande influence dans l'acte de la génération; c'est lui qui augmente et qui rectifie lorsqu'il a dans sa construction ou celle de ses aïeux les qualités et les beautés con-

traires aux défauts de la jument; et c'est en opposant une tête légère et intelligente à celle qui est lourde et stupide, une encolure brillante et hardie à celle qui est commune et renversée, des hanches longues et horizontales à la croupe courte et avalée, des membres larges et plats à ceux qui sont grêles et ronds, qu'on arrive promptement à faire disparaître jusqu'à la dernière des imperfections; on doit donc rechercher dans l'étalon de grandes qualités, et, entre autres : la tête sèche, le front carré, les lèvres fines, la bouche bien fendue, l'œil grand et brillant, les naseaux ouverts et dilatés, les oreilles minces et effilées, l'encolure longue et légère, la peau souple, le poil doux et la crinière soyeuse, les articulations larges et prononcées, le garrot saillant, les épaules longues et inclinées, les reins courts, les hanches fortes et horizontales, les rayons supérieurs de la croupe longs et musclés, la queue très-grosse à sa naissance et déliée à son extrémité. Ainsi, dans le choix de l'étalon de toute catégorie, c'est donc celui qui possède les qualités essentielles qui doit toujours être préféré; mais comme ces qualités que le régénérateur doit apporter ou conserver aux races se résument par l'énergie, la force et le fond, relevés par la vitesse., au sang seul, ou à ce qui s'en rapproche le plus, appartient la puissance de transmettre des attributs aussi précieux.

C'est donc à l'étalon de race pure, à cette locomotive élégante et rapide qu'on appelle pur sang, qu'il faut donner la préférence; c'est sur cet animal que repose toute l'amélioration des races communes; et si lui-même se distingue par sa beauté, sa grâce, sa légèreté, et par sa durée au travail, il donne aussi pour héritage à ses produits, force, vitesse et fond. — Avec la jument commune, il donne le demi-sang, ce croisement si utile à tous les services de luxe et de l'armée; il fait le cheval de voiture ou de selle, selon l'espèce et la taille de la jument avec laquelle il est accouplé; car, il faut le dire, la poulinière est le moule dans lequel se coule le métal, et avec ce produit amélioré on obtient des sujets d'une plus grande valeur encore.

§ II. Du choix de la poulinière.

La jument, si elle est bien choisie, est aussi d'une influence importante dans la production : elle donne au produit l'ampleur des formes et la taille d'après sa structure, elle aide à la régularité de la conformation générale et à la constitution des membres; c'est pourquoi, avec le meilleur étalon du monde, elle ne peut que mal produire si elle-même est défectueuse : pour qu'une poulinière soit bonne et fasse bien, il ne suffit pas qu'elle soit belle et régulière, qu'elle ait un bon coffre, les membres larges, et

qu'elle soit bien accouplée, il faut encore qu'elle soit exempte de tares héréditaires, car ces défauts augmentent et se multiplient dans la production; et il est aussi bon d'éviter l'alliance des familles dont les parentés sont trop rapprochées; la consanguinité affaiblit les facultés, détériore l'espèce, et les vices qui ne se montrent pas dans une génération se reproduisent dans celle qui suit.

Lorsqu'un propriétaire s'est imposé des sacrifices pour faire un bon cheval, il lui est si pénible de le voir estropié le jour où il se croit certain de trouver dans sa vente le fruit de ses peines et le dédommagement de ses dépenses, qu'il ne peut jamais éviter avec trop de précaution cette source de déceptions et de dégoût.

§ III. Des maux héréditaires.

Parmi les maux héréditaires, les plus à redouter sont :

1° La fluxion périodique, et si, comme il n'y a pas à en douter, cette maladie désastreuse tient à quelques localités, les éleveurs doivent y être bien plus sévères sur le choix des producteurs qui viendraient ajouter la certitude de l'hérédité, indépendante des soins les plus intelligents, des précautions les plus minutieuses, à une probabilité déjà trop préjudiciable à l'élevage de la race chevaline.

2° La pousse se transmet presque toujours à un temps donné; si les poulains ne s'en ressentent pas dès leurs premières années, il est rare qu'ils arrivent à un âge avancé sans être atteints de cette maladie.

3° Les tares aux jarrets : là il faut une attention toute particulière : les jarrets portent et travaillent le plus, et c'est malheureusement là que sont attachées ces tares, qui se transmettent presque toujours; elles causent souvent la perte de cette partie si essentielle de l'animal, sans laquelle le reste n'est rien, et cependant on n'y fait pas toujours attention lorsque le cheval n'en boite pas.

Ces tares sont au nombre de trois :

La courbe, le jardon et l'éparvin calleux.

Ces tumeurs osseuses sont désagréables à l'œil, et lorsqu'elles ne font pas boiter le cheval, elles gênent au moins ses mouvements et dérangent la ligne de ses aplombs.

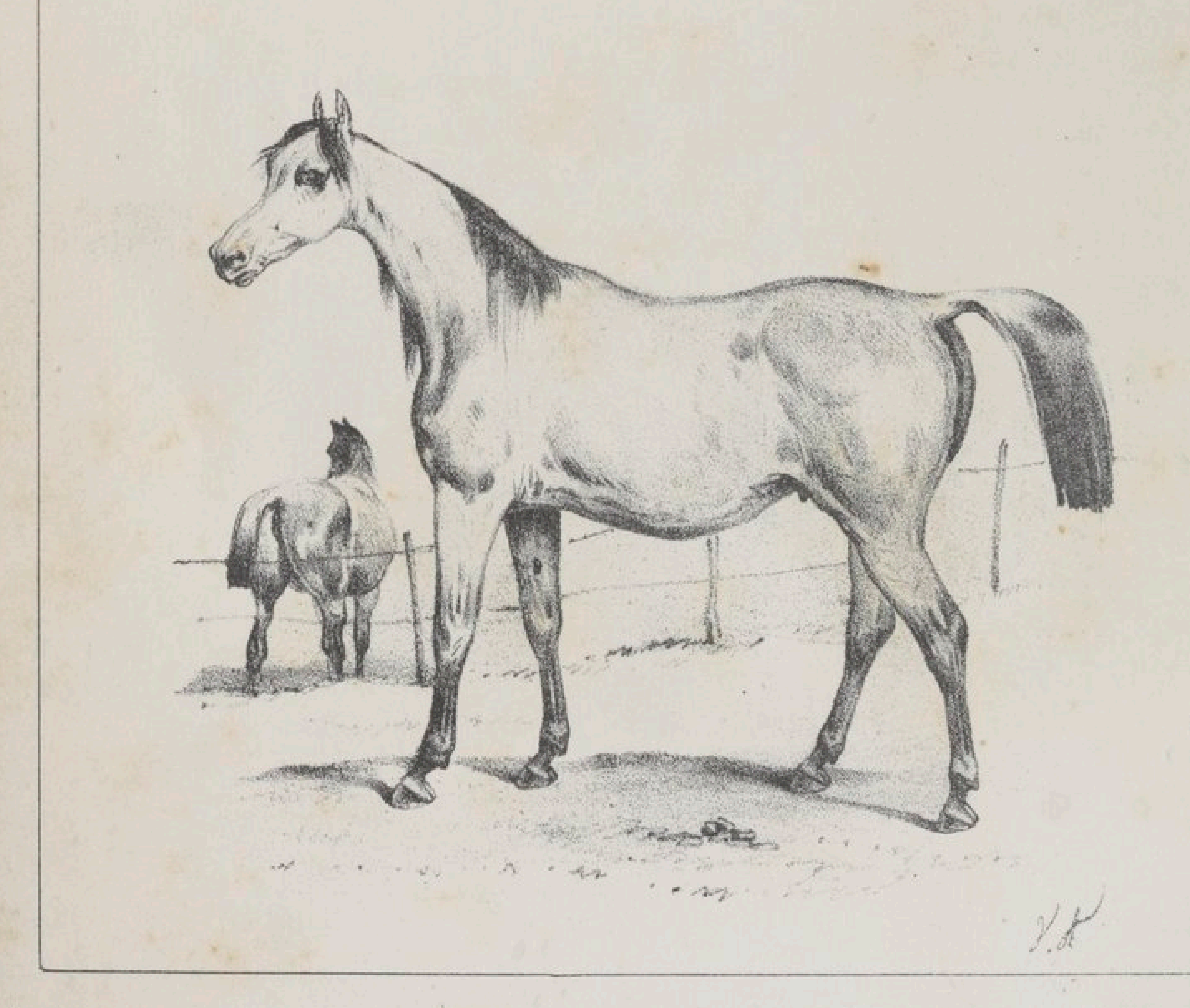
La plus difficile à connaître, à apprécier justement, c'est l'éparvin calleux; cependant il n'est pas le moins dangereux.

Quelques personnes prétendent que, lorsqu'il y a deux éparvins à peu près d'égale grosseur, alors il n'y en a pas, parce qu'ils font partie de la construction de l'individu; c'est une erreur : s'il y en a deux au lieu d'un, le mal est pire, voilà tout.

Il ne faut pas toujours juger l'éparvin à sa grosseur, mais bien à sa conformation.



POULINIÈRE DE P. SANG ARABE *avec son Produit.*



POULINIÈRE DE P. SANG ANGLAIS *Pleine.*

Le plus gros n'est pas toujours celui qui gêne davantage: souvent, le plus petit, s'il est pointu ou s'il se dirige sur la partie antérieure et interne du pli du jarret, fait boiter, tandis que s'il est droit ou penché vers la partie postérieure, il donne simplement aux jambes une propension à se porter en dehors.

4° Le paturon n'est pas exempt de vices héréditaires; il est le siége de la forme, qui est une des tares les plus pernicieuses, puisqu'elle détermine la claudication toutes les fois qu'elle est éprouvée par un travail un peu rude.

Les différents tics sont héréditaires; mais le plus à redouter est le tic d'appui avec rot, sur l'auge ou la mangeoire.

Après avoir signalé l'avantage d'élever des producteurs de mérite et démontré les inconvénients d'employer à la reproduction des sujets tarés ou de mauvaise conformation, je reviens à mon sujet, et je continue par la poulinière.

CHAPITRE II.

DE LA POULINIÈRE.

En France, les poulinières sont généralement mal soignées, mal nourries, et encore exige-t-on

souvent d'elles des services immodérés; les uns les surchargent au trait, à la selle; d'autres les abandonnent la majeure partie du temps dans les pacages, à la pluie, au froid, à la neige, et si on les rentre à l'écurie, ce n'est que pour leur donner un peu de paille.

Il est vrai que les juments trop grasses ont souvent de petits produits, mais cependant il faut qu'elles soient en bon état sans maigreur; ce dernier cas serait aussi préjudiciable que trop d'embonpoint.

Un travail doux, avec de bons traitements, peut être considéré comme un exercice salutaire pendant les huit premiers mois de la gestation; après ce terme, un repos absolu est indispensable, mais c'est ce qu'on ne fait presque jamais; aux coutumes on sacrifie l'intérêt; on oublie que l'amélioration ne s'établit que sous l'influence de la nourriture et de l'éducation; que presque toujours la beauté du produit dépend des soins donnés à la mère avant, pendant ou après le part, et que les lieux et conditions dans lesquels il naît et se développe exercent une action profonde sur son organisation et sa durée au travail.

En admettant même que les producteurs fussent bien choisis, la distinction et la valeur ne sauraient croître que dans de bonnes conditions d'élevage; si elles manquent, il y a perte d'argent, découragement et dégoût.

L'âge devancé pour la conception n'est jamais chose indifférente, et la mère et le produit ne peuvent que souffrir d'une gestation trop précoce; la plupart ne voyant que l'intérêt du moment, oublient les conséquences de l'avenir, et font saillir leurs juments à deux ans, lorsqu'elles ne devraient l'être, même dans les races communes et de demi-sang, qu'à trois ans au plus tôt.

Une jument trop jeune ne possède pas un développement suffisant des organes de la génération, et la nourriture qu'elle prend étant au profit de l'accroissement de son organisation, ne peut servir en même temps et en quantité suffisante au développement du fœtus; de sorte que la mère reste inachevée, déformée, et le produit loin de ce qu'il aurait pu devenir, s'il eût été fait un an plus tard.

§ I. Hygiène de la poulinière.

Durant tout le temps de la gestation, un exercice modéré est nécessaire aux poulinières; celui de la promenade en liberté est le plus salutaire : là, elles ne ressentent ni secousses dans les brancards, ni coups d'éperon violemment donnés; elles en prennent tout à leur aise, selon leur force et leur volonté; l'hiver même, lorsque les pacages ne peuvent plus être comptés comme nourriture et qu'il n'y a plus rien à y paître, les poulinières, quand le temps

n'est pas trop mauvais, doivent encore être mises dehors, de dix à deux heures, c'est-à-dire au moment où le soleil a le plus de force.

Pendant toute la mauvaise saison, la poulinière doit trouver à l'écurie une nourriture saine, abondante et régulière; le matin, avant d'être mise en liberté, elle doit avoir mangé 2 ou 3 kilogrammes de foin, avec autant de paille, et de 2 à 3 litres d'avoine après qu'elle a bu. Cette dernière ration est au moins celle qu'il convient de donner aux juments de pur sang.

A la rentrée à l'écurie, vers trois heures, il faut encore donner la même quantité de foin et de paille, sans préjudice d'autant de fourrages, et de 2 à 3 litres d'avoine, donnés le soir pour la nuit.

La carotte peut être donnée à la quantité de 6 à 10 litres à tout cheval de service, pourvu qu'au préalable il ait eu à peu de chose près sa ration d'avoine accoutumée.

Quant aux poulinières et aux jeunes chevaux, ils peuvent en manger une bien plus grande quantité : c'est un excellent béchique qui rafraîchit le sang, rend le poil court et luisant et donne aux mères beaucoup de lait.

Au printemps, lorsque la poulinière pacage dans des prairies où il y a suffisamment d'herbe pour la nourrir convenablement, il lui est très-salutaire de coucher dehors, si toutefois les pâturages sont assez

clos pour prévenir les accidents. On peut suivre cette méthode depuis les mois d'avril et de mai, selon la température du pays, jusqu'au moment où les mouches devenant trop incommodes, il est urgent de rentrer les animaux depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et alors on aura le soin de leur donner, à l'écurie, de la luzerne ou du sainfoin, soit en sec, soit en vert, ou, faute de cette nourriture, 2 ou 3 kilogrammes de foin naturel et de paille mélangés.

Les meilleurs fourrages pour le cheval sont le foin naturel des prés hauts, ensuite la luzerne, les différents trèfles et le sainfoin.

On peut aussi employer comme nourriture aux poulinières, la vesce fourrage, les pommes de terre et les betteraves, mais je considère ces aliments comme étant beaucoup plus convenables pour les bêtes à cornes.

La vesce est même dangereuse donnée en grande quantité, lorsqu'elle est chargée de son grain : j'ai vu plusieurs chevaux mourir du vertigo pendant qu'ils étaient nourris avec cette plante légumineuse, et j'ai entendu citer dans la même circonstance plusieurs cas fâcheux de ce genre.

C'est pendant les deux derniers mois qui précèdent la mise bas que la jument demande plus de soins et de nourriture.

§ II. De la mise bas.

La jument porte onze mois et quelques jours; il est rare qu'elle aille jusqu'à un an, cependant on en voit des exemples.

Lorsque la poulinière est sur le point de mettre bas, ce qui se connaît au gonflement des mamelles, aux parties qui se tuméfient et s'humectent d'une matière glaireuse, elle est inquiète, agitée, elle se couche et se relève souvent; alors elle doit être déferrée et mise en liberté dans un emplacement assez vaste pour qu'elle puisse se retourner librement; et tant pour la mère que pour celui qui va naître, il est utile qu'elle ne soit pas gênée, et que ses mouvements continuels ne soient contrariés par aucun obstacle; autrement la jument dans ses efforts brusques et répétés pourrait se blesser; et si elle poulinait debout, ce qui arrive assez souvent, le poulain pourrait s'estropier en tombant, s'il n'y avait une couche épaisse de paille pour le recevoir.

Si la jument traîne ses couches en longueur, soit par faiblesse de constitution, soit parce que les forces lui manquent par suite des fatigues et des douleurs, circonstances faciles à reconnaître à une transpiration assez abondante, il est quelques secours et remèdes à appliquer aux souffrances de la malade; ces secours sont à la portée de tous les éle-

veurs, et je vais les indiquer ici : d'abord parce que leur application n'offre aucun danger, même dans des mains ignorantes; en second lieu, parce que leur propriété est bien connue, et que les résultats obtenus par la pratique ont sanctionné leur efficacité.

1° Quelques lavements d'eau tiède donnés à quelques minutes d'intervalle;

2° Une poignée de fleurs de camomille et autant de menthe infusées dans un litre d'eau bouillante : en breuvage, dans une bouteille;

3° 32 grammes de canelle en poudre fine dans un litre de vin : breuvage à prendre chaud en trois fois, de quart d'heure en quart d'heure.

4° Une cuillerée de thériaque dans une pinte de vin chaud, après dissolution; breuvage à prendre d'un trait.

Si le poulain est mort dans le ventre de la mère, ce qui se connaît lorsqu'aux derniers jours du terme on ne sent plus remuer le fruit en mettant le plat de la main sur le flanc de la jument, alors on fait prendre la composition suivante :

5°. 1/2 litre de lait, 1/2 litre d'huile d'olives, un litre 1/2 de lessive forte et un 1/2 litre de jus d'oignon blanc. On fait tiédir le tout ensemble, et on fait avaler à la jument en deux fois, à 2 heures d'intervalle. Si le remède produit de l'effet et que le poulain paraisse, il faut aider la jument, mais en faisant toujours coïncider les tractions avec les efforts de

la patiente. L'avortement est un des accidents les plus graves qui puisse arriver à une jument pleine, surtout lorsqu'elle est avancée; et dans ce cas, il serait mieux de la laisser se reposer pendant un an pour la faire emplir à nouveau.

§ III. Après la mise bas.

Après la mise bas, la jument doit rester pendant plusieurs heures dans une tranquillité parfaite et sans manger. Pendant ce temps, elle s'acquitte des devoirs de la maternité; elle sèche avec sa langue ce pauvre petit être si délicat, et le lèche sans cesse, même lorsqu'il n'est plus mouillé, pour lui prodiguer encore de nouvelles caresses. Si la jument manque à ce soin, ce qui arrive quelquefois chez de mauvais caractères ou de jeunes poulinières, il faut y suppléer en l'essuyant avec précaution jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec. Lorsque les couches ont été heureuses, la jument mangerait presque toujours avec appétit, mais ce ne serait pas sans péril; j'en ai vu plusieurs dans ce cas être gravement malades, et quelquefois mourir d'indigestion.

Pendant les deux premiers jours qui suivent la mise bas, la jument doit avoir pour toute boisson de l'eau dégourdie, blanchie avec deux jointées de farine d'orge ou de son; et pour nourriture quelques poignées de foin naturel et un peu de son humecté.

Après trois ou quatre jours d'une diète graduée, on peut revenir sans inconvénient à une ration complète en y comprenant quelques mâches chaudes, dans lesquelles on met une ou deux jointées de graines de lin.

L'herbe fraîche est très-dangereuse aussitôt après la mise bas, c'est-à-dire pendant les trois ou quatre premiers jours; le trèfle, la luzerne et le sainfoin en vert, le sont encore davantage; un peu de bon foin seulement, je le répète, un ou deux kilogrammes suffisent.

Lorsque l'accouchement a lieu pendant le froid ou l'humidité, il ne faut pas exposer la mère au grand air avant huit ou neuf jours, et si pendant ce temps on s'aperçoit de quelque engorgement causé par le lait ou autre chose, on la fait promener tous les jours, sous de bonnes couvertures, pendant trente-cinq à quarante minutes, afin d'éviter les maladies inflammatoires qui pourraient survenir sans cette précaution.

§ IV. De la saillie.

Après la mise bas, une jument doit toujours être saillie du septième au huitième jour, c'est le moment le plus favorable pour la conception. A cette époque, on ne doit pas s'arrêter à quelques démonstrations de refus à l'approche de l'étalon; occupée

de son poulain, elle se défend et ne se livre qu'à regret; mais l'expérience a prouvé qu'à ce terme elle emplit avec plus de facilité.

Si on laisse la poulinière passer ce moment propice, la fécondation devient moins assurée; elle reste souvent plusieurs mois sans revenir en chaleur, et un pareil retard est toujours préjudiciable; car plus tôt le poulain naît, plus il est à même de profiter des herbes fraîches et salutaires du printemps, plus il a de force pour se défendre des mouches de l'été, et plus il a de chances de réussite.

Ce que je viens de dire est donc une bonne théorie à suivre, mais pour mieux assurer la conception, il est bon, trois ou quatre jours après le commencement de la chaleur, de donner à la jument deux saillies au moins en trois jours, et la présenter encore au cheval sept ou huit jours plus tard, afin de s'assurer de son refus ou de sa bonne volonté à continuer; et dans ce dernier cas, si la jument reste en chaleur un temps anormal, la saignée à la jugulaire réussit souvent, lorsqu'elle est faite aussitôt après la copulation.

La saillie, coup sur coup, de deux étalons, est aussi usitée dans les cas désespérés, et par ce système, qui peut paraître singulier, j'ai souvent vu arriver à de bons résultats. L'explication du phénomène en serait peut être difficile, aussi m'abstiendrai-je de toute dissertation; mais la pratique a démontré

qu'en pareille matière l'inexplicable l'emportait quelquefois sur la démonstration.

La plupart des juments sortant d'un service violent, qui ont le sang brûlé par le travail et l'avoine, acceptent volontiers l'étalon, et souvent même indéfiniment sans succès pendant la première année; on les croit stériles, impropres à la reproduction et on les sacrifie, tandis qu'elles auraient pu faire de bonnes poulinières, si avant de les faire saillir, on les avait préparées par une nourriture rafraîchissante, telle que barbotage, carottes, ou le vert pris à l'écurie et mieux encore dans les pâturages. Les chevaux de tout sexe, échauffés par une nourriture astringente et par un travail exagéré, sont rarement au début de bons producteurs; leurs produits sont presque toujours petits, rachitiques, et ce n'est qu'après la première et la deuxième année de repos qu'ils reprennent la condition normale à la bonne production.

CHAPITRE III.

DES POULAINS ET DES PREMIERS SOINS A LEUR DONNER.

Dès l'instant de sa naissance, le poulain exige des soins qui peuvent influer sur toute sa vie.

Une température douce favorise son développement et lui donne des forces, tandis que l'impression du froid exercerait une pernicieuse influence sur tout son être.

Si la mère est d'un caractère paisible et doux, elle l'accepte et le caresse; mais est-elle inquiète, chatouilleuse, irritable, elle le frappe, le blesse et le tue quelquefois; ces premiers moments exigent donc une surveillance continuelle.

Souvent aussi la poulinière n'a pas assez de lait pour donner à son produit une substance nécessaire à sa croissance; alors il souffre, et au lieu de devenir grand et fort, il reste petit, rachitique, et sans espoir d'avenir.

Si la faiblesse du poulain l'empêche de se lever pour teter sa mère, il faut le soutenir et l'aider à prendre le mamelon, et si ce moyen est insuffisant, il faut avoir recours au lait de vache écrémé, légèrement sucré, afin qu'il ait plus de ressemblance avec celui de la jument.

Si, malgré cette précaution, le poulain reste faible et languissant, on peut employer avec succès, pour le fortifier, une dissolution dans de l'eau de gruau, d'une cuillerée de rhubarbe en poudre et d'une égale quantité de magnésie calcinée.

Si le poulain avait été saisi par le froid en naissant, ce qui arrive souvent à ceux qui sont faits dehors, il faut le tenir chaudement et lui faire

avaler une cuillerée d'eau-de-vie mêlée à une égale quantité de sirop de pavot ou de coquelicot.

Ces petits animaux, qui naissent si frêles et si délicats, desquels il faudrait s'occuper avec tant de minutie dans leur bas âge, sont le plus souvent abandonnés au hasard; aussi est-ce au défaut de soins qu'il faut presque toujours attribuer le peu de succès qu'obtiennent la plupart des éleveurs.

De la manière d'élever et de nourrir les poulains depuis leur naissance jusqu'à deux ans, dépendent cependant leur conformation et leurs qualités; s'ils ont souffert à cette époque, ils s'en ressentent toute leur vie, et n'acquièrent jamais qu'une partie de la valeur qu'ils auraient pû atteindre sous un autre régime.

Dès l'âge de six semaines, et même quelquefois avant, le poulain s'essaie à mâcher quelques brins de foin et même l'avoine; c'est donc le cas de seconder cette disposition en lui donnant dans un baquet à sa portée une petite quantité d'avoine concassée; dans cette condition, il la mâche et la digère plus facilement, jusqu'à ce que ses forces lui permettent de la manger autrement; ainsi nourri, et la ration augmentant jusqu'au sevrage, le poulain acquiert plus de forces que s'il était réduit au lait de la mère, et il résiste plus facilement au sevrage, qu'il est bon de ne pas lui faire attendre trop longtemps.

L'hiver est l'époque où les poulains sont généralement le plus mal nourris et le plus mal soignés; souvent relégués dans des écuries sans air, sans jour, ils couchent sur des fumiers épais et humides; et leur accorde-t-on parfois la lumière et la liberté, on les fait passer d'une atmosphère fétide et condensée au froid le plus excessif, ou on les expose aux pluies et aux vents les plus intenses.

Des transitions aussi subites peuvent causer au cheval rachitique les maladies les plus graves, et elles éprouvent souvent le plus valide au point d'altérer sa santé pour longtemps. Il est quelques parties de la France où les poulains ne sortent de leur écurie noire et puante que pour passer quelques heures attachés à une corde fixée à un piquet duquel ils ne peuvent s'éloigner de plus de 5 à 6 mètres.

Cette méthode est vicieuse, je n'en doute pas, mais encore mieux vaut-il ce petit exercice que de les laisser croupir à l'écurie.

§ I. Du sevrage.

Quelques personnes croient que plus un poulain tette longtemps, plus il prend de force et de taille; à mon avis, elles se trompent; c'est une erreur préjudiciable à la mère qui ne porte aucun bénéfice à la suite.

L'expérience a prouvé que les poulains sevrés de six à sept mois valaient mieux plus tard que ceux qui sont nourris jusqu'à un an par la mère.

Ceux qui tettent sont bien plus paresseux à chercher leur nourriture et beaucoup plus délicats sur le choix des aliments.

Une nourriture saine et copieuse est indispensable au poulain qui grandit; ainsi la petite quantité de lait qu'il peut prendre à sa mère et le peu qu'il mange de lui-même ne lui suffisant pas et ne remplaçant jamais la quantité assaisonnée par l'appétit, il vaut donc mieux sevrer, comme je l'ai dit, et adopter, autant que possible, le traitement qui me paraît le plus naturel et dont l'indication suit: — on sépare alors les poulains de leurs mères, on les place dans une écurie chaude avec une épaisse litière, et on les tient dans la plus grande propreté.

Leurs râteliers ou mangeoires doivent être peu élevés, afin qu'ils puissent aisément atteindre ce qu'ils contiennent. Le pansage de la main est inutile jusqu'à l'âge d'un an; quelquefois cependant le bouchon de paille peut être employé pour commencer à les soumettre au toucher et aux exigences de l'homme.

Lorsque les poulains viennent d'être sevrés, ils réclament des soins tout particuliers.

Le lait qu'on leur supprime doit être remplacé par une nourriture excitante et délicate, telle que

de la farine d'orge ou du son délayé dans l'eau, des carottes coupées en petits dés, de l'avoine, du froment ou de l'orge concassés, et le meilleur foin de la grange; les mâches chaudes, dans lesquelles on met une poignée de graine de lin, sont aussi une excellente nourriture.

Si le temps est beau, on leur fait prendre l'air dans un lieu où ils peuvent courir et gambader sans risques de s'estropier.

L'exercice est utile à tous les chevaux, mais il est surtout nécessaire aux poulains, pour qu'ils se développent en taille et en vigueur.

Il faut augmenter au sevrage la ration d'avoine et la porter à huit litres pour les chevaux de pur sang, et à quatre au moins pour les autres, jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, époque à laquelle ils prennent la ration du cheval de service.

La quantité peut varier selon l'espèce du cheval; mais qu'on n'oublie pas que lésiner en pareil cas est une économie mal entendue, et que plus le poulain est soigné et généreusement nourri, plus il acquiert de valeur.

Non-seulement l'avoine donne la taille, la force et fait ressortir les muscles, mais encore elle aide à la distinction, à la physionomie, et par conséquent à la beauté.

On ne saurait s'occuper trop tôt de dresser les jeunes poulains, il faut de bonne heure les rendre

doux et familiers, les caresser, leur lever les pieds et les accoutumer à un léger pansage : il faut, dès le sevrage, les accoutumer à un licol fixé à la mangeoire, et à deux ans on commence à les emboucher, en leur mettant un bridon qui sert à les promener et à les faire trotter quelques instants à la longe.

§ II. Des parcours.

Il est bon que les prairies ou pacages dans lesquels on élève le cheval soient légèrement accidentés, mais il ne faut pas d'exagérations; dans les pays montagneux, les tares sont plus communes que dans la plaine, et la raison en est bien simple : le poulain qui pacage sur un mamelon ou dans une pente rapide paît toujours de bas en haut; dans cette position, tout le poids du corps est porté sur l'arrière-main, et par conséquent sur les jarrets. Cette partie n'étant pas encore formée, et se trouvant soumise à un travail continuel, faiblit souvent, et donne naissance aux jardons, aux éparvins calleux, aux courbes et même aux formes.

De dix mois à un an, selon la race à laquelle ils appartiennent, les poulains doivent être séparés des femelles, et de deux ans à trente mois ils exigent plus d'attention et de soins que par le passé, tant sous le rapport hygiénique que pour le pansage de la main; mais c'est à trois ans révolus qu'il faut

s'en occuper sérieusement et remplacer près d'eux le pâtre par le palefrenier intelligent et expert, qui sait employer à propos la douceur, l'adresse et la correction.

Les aliments doivent être en rapport avec l'espèce et l'appétit de chaque sujet.

Si on veut un cheval ferme et vigoureux, ce n'est plus au pacage qu'il doit prendre entièrement sa nourriture; il peut y être mis seulement quelques heures pour l'exercice, mais il faut à l'écurie de bons aliments et beaucoup d'avoine.

§ III. Éducation.

Les soins de la main sont aussi un point essentiel, et plus un cheval est vigoureux, plus il faut d'adresse et d'activité chez celui qui l'approche journellement pour le panser.

La douceur et la patience entrent pour beaucoup dans l'éducation du cheval; avec elles on obtient tout, sans elles il est rare de réussir. Les mauvais traitements et la brusquerie irritent, effrayent et obligent à se défendre l'animal du caractère le plus doux.

C'est en le caressant pendant le pansage et chaque fois qu'on l'aborde, en lui frappant doucement avec la main sur l'encolure, sur le dos et sur la croupe, en le touchant partout et en lui levant les pieds les

uns après les autres, qu'on préparera le cheval à être dressé sans difficulté soit à la selle, soit aux attelages. Voulez-vous habituer un jeune cheval à se laisser monter? Placez-lui avec précaution une selle sur le dos, fixez les sangles sans les serrer d'abord, apprenez-lui à offrir sa tête au bridon; la bride ne doit être donnée que lorsque le cheval est prêt à être définitivement livré au service.

Les premières leçons consistent à monter et à descendre souvent, le cheval restant en place; un homme très-léger convient à ces débuts.

Dès que le cheval a compris ce qu'on lui demande et qu'il se laisse faire sans effroi et sans se défendre, il peut être monté dans un grand espace, où on lui apprend à marcher au pas, à tourner à droite et à gauche, puis enfin à trotter. Au moyen de ces précautions on dressera les chevaux les plus difficiles en apparence, et ils ne seront jamais rétifs.

Un petit moyen de succès qui gagne promptement l'affection des jeunes chevaux au dressage, c'est de les récompenser avec un peu de sucre, ou même, ce qui est moins dispendieux, avec un peu de sel, qu'ils aiment également beaucoup, et qui leur convient sous le rapport hygiénique.

Le foin saturé de sel est une excellente chose; cette eau salée engage les chevaux à manger, et facilite la digestion.

Je recommande surtout ce régime lorsque les

chevaux sont fatigués ou convalescents, ou bien si le foin est poudreux et de médiocre qualité.

En France, de même que je le dirai plus tard au chapitre des encouragements, les éleveurs n'ont pas généralement assez compris l'importance de dresser leurs chevaux avant de les vendre; cependant la préférence accordée aux bêtes allemandes est la preuve de tout le prix que les consommateurs attachent à rencontrer des animaux prêts à être utilisés.

Les chevaux allemands nous arrivent dociles, ils sont attelés et montés, grâce à la manière dont ils ont été élevés, tandis que le cheval français, peu exercé à la culture, et quelquefois même pas du tout, le plus souvent abandonné à l'état sauvage ou livré à des mains mercenaires, n'employant ses forces et ses qualités que pour se soustraire aux volontés de l'homme, est presque toujours difficile à dompter et devient un épouvantail pour la plupart des acquéreurs, qui ne sont pas toujours experts dans l'art de les dresser.

Nos chevaux, principalement ceux qui ont du sang, s'ils arrivent à quatre ou cinq ans sans avoir été dressés, ne peuvent plus convenir qu'à des hommes habiles; mais malheureusement ils sont trop rares à rencontrer.

CHAPITRE IV.

DE LA CASTRATION.

On a souvent la funeste habitude de conserver les poulains entiers jusqu'à trois ou quatre ans dans plusieurs localités, et il est rare qu'on les fasse castrer avant cet âge; cet usage est cependant on ne peut plus préjudiciable, cette opinion est le fruit d'une vieille expérience.

Après avoir apporté le plus grand soin à mes observations dans les divers pays que j'ai habités, je suis resté bien convaincu des avantages de la castration dans le bas âge, dès que l'opération est praticable : plus les animaux sont jeunes, moins les organes de la génération ont d'importance, et moins le patient s'aperçoit de l'opération qui lui est faite.

J'ai eu constamment sous les yeux les exemples les plus fâcheux lorsque les éleveurs en ont agi autrement, et je ne puis trop insister sur cette question si importante pour tous, et surtout pour les contrées qui se livrent plus particulièrement à l'élevage du cheval entier; soit dans l'espoir d'en faire un étalon, soit pour le livrer aux travaux de l'agriculture.

La conservation de cette vieille méthode est très-

nuisible; et en présence des graves inconvénients qui en résultent, elle serait depuis longtemps effacée, sans les encouragements accordés dans quelques localités à des poulains entiers, le plus souvent sans avenir, et dont les qualités n'existent que dans les yeux de l'éleveur et dans l'amour de sa propriété.

En général, cependant, à l'exception de quelques contrées les plus avancées dans le progrès, sur cent poulains qu'on élève, il s'en trouve peut-être un réunissant les conditions d'étalon; et pour un seul cheval dont l'avenir est encore douteux, on double ses dépenses, et on court la chance de faire déformer et tarer les quatre-vingt-dix-neuf autres, qui tous auraient pu devenir des chevaux agréables et propres à tous les services, d'après leur conformation.

Il est indispensable que l'industrie chevaline soit encouragée à tous ses points de vue; mais comme les éleveurs d'étalons de demi-sang sont l'exception et qu'ils doivent trouver leur indemnité dans les courses au trot, dans les primes de dressage ou dans la vente de leurs chevaux, il serait préférable, si les encouragements des poulinières étaient suffisants, de faire une part pour les poulains hongres jugés prématurément capables de faire de bons serviteurs, tels que l'armée ne saurait en avoir un trop grand nombre.

§ I. Effets de la castration.

Je reviens donc à la castration dans le bas âge, à cette pratique utile qui offre des avantages réels. et je vais en donner des preuves incontestables.

1° Parce que l'opération est alors plus facile et moins dangereuse que lorsque l'animal est formé. A trois ou quatre ans, les pertes par suite de castration peuvent être évaluées à un vingtième, tandis qu'elles ne sont que de un sur cent, si l'opération est faite en temps opportun.

2° Parce que les poulains hongres sont plus faciles à élever.

3° Parce qu'ils prennent moins du caractère susceptible et irritable qui appartient au cheval entier, et que, par conséquent, ils sont de meilleure vente quand on veut les livrer au commerce.

4° Parce que devenus calmes par la castration, ils sont moins exposés à contracter des tares, et ils se nourrissent et s'entretiennent beaucoup mieux.

5° Enfin, parce que leur conformation restant plus en rapport avec les qualités qui caractérisent le cheval de luxe, de chasse et de guerre, leur vente sera plus assurée, ces voies d'écoulement étant celles qui consomment le plus, et qui éprouvent le plus de difficulté à se pourvoir en France.

Les poulains hongres sont plus faciles à élever que les chevaux entiers, car à ceux-ci il faut des par-

cours clos et la solitude, tandis que ceux-là, plus paisibles et plus sobres, vivent au milieu des poulinières, des vaches et des moutons.

Pour les travaux de la campagne, ils sont plus aisément dressés, et ils ne peuvent être livrés aux remontes qu'après avoir subi cette opération.

Ils sont moins susceptibles de se tarer, car le système dispendieux usité dans la majeure partie de la France d'élever à l'écurie le cheval entier, lui est on ne peut plus funeste; non-seulement il se fausse presque toujours dans ses aplombs, mais encore par les efforts qu'il se donne continuellement, il contracte des tares et perd ainsi une partie de sa valeur.

S'il ne lui arrive aucun accident, sa conformation laisse à désirer, et ses allures sont moins agréables pour le cavalier.

Sa tête, son encolure et ses épaules se chargent au détriment de l'arrière-main, ce qui le rend lourd et l'empêche de faire un service agréable de vitesse et de durée.

Les avantages que j'ai signalés d'un côté, et les inconvénients qui ressortent de l'autre, démontrent donc suffisamment l'importance d'une castration précoce.

§ II. Mode de castration.

Le meilleur mode que je connaisse et le plus usité sans contredit, est celui qu'on nomme *à testicules découverts.*

Il s'obtient par la compression des cordons, au moyen de billots en bois, dits casseaux, et par la section et l'enlèvement des testicules, dont le poids causerait des tiraillements nuisibles au succès, et les douleurs répétées par tous les mouvements du cheval pourraient même déterminer le tétanos. Par ce procédé, l'opération est très-prompte, condition indispensable de réussite; les douleurs sont moins vives que dans l'excision simple des testicules ou dans l'opération par cautérisation du cordon testiculaire, ou par la simple ligature.

Dans la castration à testicules découverts, les accidents ultérieurs sont moins fréquents et moins dangereux que dans ces dernières opérations; on ne court pas le risque des hémorragies mortelles qui surviennent dans celles-ci, et on a rarement à redouter la gangrène.

Je rejette donc toutes les autres méthodes qui sont d'une épouvantable barbarie; elles causent au patient des douleurs excessives qui provoquent souvent la mort pendant la dissection minutieuse et la séparation des enveloppes.

Dans cette opération, quelle qu'elle soit, une diète à peu près complète de vingt-quatre heures, avant et après, est indispensable; mais des promenades au pas, de deux ou trois heures par jour, ne sauraient être trop recommandées.

CHAPITRE V.

DE LA FERRURE.

L'art de ferrer est difficile : les bons maréchaux sont rares.

De cette science, qui paraît peu de chose aux yeux du plus grand nombre, puisque partout il s'improvise des gens qui ferrent, dépendent cependant la plupart du temps la vigueur, la santé, la durée du cheval et la régularité de ses allures.

Forger un fer, affiler des clous, et les enfoncer à l'aventure, telle est toute la science du plus grand nombre : aussi combien de chevaux sont mutilés par ces mains mercenaires ; combien naissent sains, vites et d'aplomb, qui plus tard marchent de travers, perdent leur agilité, sont estropiés, par cela seul qu'ils souffrent des pieds.

La quantité de chevaux mis hors de service par la ferrure est innombrable : sur dix claudications, huit au moins proviennent de cette cause, sans qu'on s'en doute.

Que de fois on met le feu aux hanches, aux épaules, aux jarrets, aux boulets, lorsque tout le mal est dans le pied, parce qu'il a été piqué, brûlé ou mal dirigé.

Le pied est la partie la plus essentielle et en même temps la plus délicate du cheval; sur lui repose tout le poids du corps, il est le point où aboutissent tous les tendons, où se réunissent tous les efforts de l'animal pour marcher, courir et sauter.

La ferrure est donc de toutes les parties qui regardent la connaissance du cheval, une des plus utiles et des plus importantes; elle consiste dans l'application sur le sabot d'un fer destiné à préserver la corne de l'usure, et à rendre la marche plus assurée.

Dans des temps déjà loin de nous, différents modes de ferrure ont été usités : on cherchait à garantir le sabot au moyen d'une plaque de cuir ou de fer attachée de diverses manières; mais des inconvénients plus graves encore que ceux de nos jours résultaient de ces divers systèmes. On eut enfin la pensée de fixer par des clous, dans la partie inerte de la corne, le fer contourné sous différentes formes, d'après la conformation et les besoins du pied.

Cette ferrure adoptée partout, n'est pourtant pas encore exempte de reproches; car pour bien forger un fer, pour l'ajuster proprement et le poser, il faut un bras expérimenté, sans quoi il y a souvent à redouter les suites de l'opération.

Les maréchaux ont l'habitude de préparer les fers à l'avance, et beaucoup d'entre eux les prennent au hasard, sans s'occuper des aplombs, des membres,

de la forme et de la dimension du sabot. C'est un pied à ferrer! peu importe que le fer soit trop large, trop étroit, trop court ou trop long, il faut le poser tant bien que mal pour en recevoir le prix; et alors on chauffe, on taille, on rogne la corne, pour ajuster le pied à la chaussure, sans s'inquiéter s'il sera à l'aise ou gêné.

Le fer doit cependant être forgé tout exprès pour le pied; on comprend facilement qu'une chaussure bien adaptée sera moins susceptible de gêner.

Si le fer est trop large, le cheval est embarrassé, maladroit et se coupe en marchant; si le fer est trop étroit, on râpe à force la corne pour réduire le pied, et en agissant ainsi on paralyse l'élasticité du sabot, et on met aussi le cheval dans un état de gêne telle que la compression lui cause une souffrance continuelle, et si vive, qu'il n'a plus ni vigueur ni solidité; le cheval se retient dans ses allures, qui deviennent incertaines, et alors on cherche ce qui peut motiver un changement aussi préjudiciable, jusqu'au jour où le mal et la moindre fatigue déterminent une fourbure qui entraînerait l'animal à sa ruine, si on n'y opposait promptement des moyens de guérison.

Le choix du maréchal est donc très-important pour le service des chevaux; et si la maladresse des uns, est la cause d'une foule de maladies dont je ferai plus tard l'énumération, le savoir et l'intelli-

gence des autres peuvent constamment remédier à des vices de conformation et à des défauts d'aplomb, par exemple :

1° On peut remédier aux pieds cagneux en tenant le quartier du dehors plus haut que celui du dedans.

2° Les pieds panards se rentrent en agissant contrairement, c'est-à-dire en laissant le quartier interne plus élevé que celui du dehors.

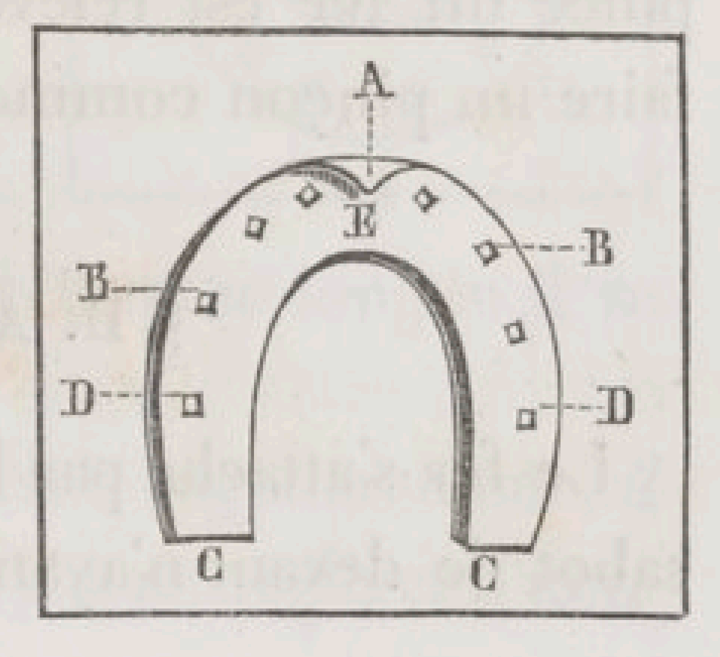
3° On arrête la tendance des pieds pinçards à se redresser, en tenant les talons bas et la pince un peu longue.

4° On facilite la marche des genoux creux, en tenant la pince courte et en laissant les talons un peu hauts.

5° L'aplomb et la solidité d'un cheval qui a les genoux en avant, se conservent en tenant les pinces un peu courtes et les talons bas.

§ I. Du fer. — De sa composition.

Le fer est le soulier du cheval; de sa confection et de son attache dépendent la durée et la solidité de la marche.



Le fer se compose de quatre parties, savoir :

1° La pince A, partie antérieure et arrondie;

2° Les deux branches B, ceignant les parties latérales du pied;

3° Les éponges C, qui forment le bout des branches et touchent aux talons.

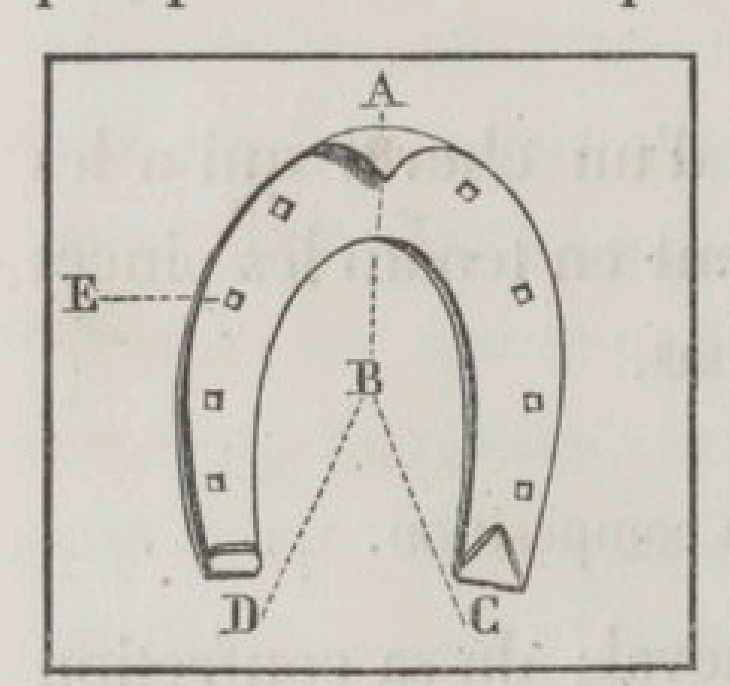
4° Les étampures D sont les trous pour recevoir les clous; il y en a huit.

5° Le pinçon E est le retour du fer ajusté à la pince du pied.

Les étampures dites à gras sont un peu éloignées du bord externe; à maigre c'est le contraire.

Les étampures de la branche interne sont plus particulièrement étampées à gras.

Dans le fer de devant, la branche interne est un peu plus couverte que l'externe.



Dans le fer de derrière B, la pince A est plus épaisse que les branches, qui se terminent par un crampon C, ou par une simple mouche D. La branche interne E est plus étroite que l'externe; la pince du fer est relevée légèrement, de manière à faire un pinçon comme devant.

§ II. Attache du fer.

Le fer s'attache par huit clous, mais la corne du sabot de devant n'ayant pas la même conformation

que celle du pied de derrière, il en résulte une différence dans la manière de percer les étampures.

La corne des pieds de devant étant plus épaisse et plus forte en se rapprochant de la pince, c'est là que doivent être plus particulièrement fixés les clous. La corne des pieds de derrière offrant au contraire plus de consistance du côté des talons, les clous doivent être mis plutôt en arrière qu'en avant.

La façon des clous n'est pas indifférente à la bonne ferrure; leur lame doit être bien affilée et déliée selon la dimension du fer et des étampures; les clous à grosse tête et à lame épaisse gênent le pied, ôtent la solidité et font quelquefois éclater la corne.

Le fer doit être léger en proportion du poids du cheval, de son travail, et placé d'aplomb, accompagnant la forme du pied.

Dans la ferrure de devant A des chevaux destinés à marcher aux allures vives, il est bon que les éponges soient tenues courtes vers les talons B : avec ce système, le cheval est plus léger et forge plus difficilement, tandis qu'avec une ferrure longue il se touche et se déferre souvent.



Les clous doivent être brochés régulièrement, à la même hauteur, et il ne faut jamais négliger d'unir

les rivets; une seule aspérité suffirait pour abîmer un boulet.

Il y a des chevaux qui se coupent avec le fer, soit qu'ils marchent mal ou par faiblesse : à ceux-là, plus particulièrement, ferrure courte et branche intérieure rentrée aux pieds de devant; et si c'est derrière, même système pour l'éponge du dedans, que l'on fait un peu déborder par la corne.

On peut encore porter remède à cet inconvénient, en laissant un petit crampon à la branche du dedans; par ce procédé, le cheval étant obligé de marcher un peu plus large, évite de se heurter et de se blesser.

§ III. Ferrure à froid et à chaud.

Quant aux différents systèmes de ferrure, le mode le plus généralement usité n'est malheureusement pas le meilleur, c'est celui qui souvent entraîne aux plus fâcheuses conséquences; et malgré tout ce qui a été dit et publié par les hommes les plus compétents dans cet art, tous les accidents que déplorent ces auteurs n'empêchent pas de continuer l'application du fer rouge, pour avoir son empreinte, et la pose plus facile du fer qu'on veut attacher.

Que ce soit donc routine, paresse ou difficulté chez les maréchaux qui veulent s'épargner de parer la corne ou d'ajuster le fer au pied, il n'en résulte pas moins que le même fléau continue, et que les

pauvres chevaux sont souvent brûlés au vif et estropiés par la ferrure.

On trouve quelques maréchaux qui ferrent à froid, mais c'est l'exception ; avec le temps, ce système prévaudra sans doute, mais, pour le bien général, il serait d'un grand intérêt que cette époque ne fût pas reculée.

CHAPITRE VI.

DU CHEVAL EN SERVICE.

Parmi ceux qui achètent, il y a beaucoup plus d'amateurs que de connaisseurs, beaucoup plus de gens usant des chevaux que sachant s'en servir et les traiter, et de là, manque d'appréciation dans la manière de les nourrir et de les utiliser.

Des chevaux de même âge diffèrent souvent dans leur force et dans leur énergie, et cela tient à leur race, à la manière dont ils ont été élevés et nourris, et à l'exercice qu'ils ont pris depuis leur jeune âge.

L'éducation première influe beaucoup sur l'époque de dresser les jeunes chevaux, et malgré l'assertion de quelques-uns, je pense qu'il ne faut pas les soumettre à un service rigoureux avant qu'ils aient pris leur développement et acquis leur force.

Les chevaux limousins d'autrefois rendaient de bons et longs services à la chasse et à la guerre : malgré leur constitution grêle, ils étaient doués d'une extrême vigueur et restaient conservés dans l'âge le plus avancé; aussi avaient-ils la réputation de bon cheval. Eh bien! à quoi tenait cette exception, si ce n'est à leur débilité jusqu'à l'âge de six ou sept ans, époque à laquelle on commençait à les faire travailler : leur faiblesse primitive faisait donc leur force plus tard.

Je cite ce fait pour que cette antithèse puisse être une leçon pour ceux qui font travailler rudement le cheval avant qu'il en ait acquis la force.

§ I. Sa nourriture habituelle.

Le foin, la paille et l'avoine, forment les aliments les plus habituels du cheval; mais encore faut-il que ces substances soient données en quantité calculée d'après l'âge, l'espèce, le travail, et distribuée autant que possible à des heures réglées.

Ainsi, en supposant les rations suivantes, toutefois autant que le travail permet de régler la ration :

1° Pour un cheval de gros trait, 6 kilog. foin, 6 kilog. paille, 12 litres avoine.

2° Pour un carrossier, 5 kilog. foin, 5 kilog. paille, 10 litres avoine.

3° Pour un cheval de selle, 4 kilog. foin, 5 kilog. paille, 8 litres avoine.

Je diviserai les repas ainsi qu'il suit :

Le matin avant toute autre chose, un ou deux litres d'avoine; c'est la partie du repas le plus salutaire à la santé du cheval; puis la moitié de la ration de foin; ensuite faire boire, non à volonté pour le cheval de luxe, mais les deux tiers à peu près d'un seau d'écurie équivalant à 10 ou 12 litres.

Lorsque le cheval a bu, le tiers de la ration d'avoine qui reste, et environ un kilogramme de paille.

A midi, le deuxième tiers de la ration d'avoine et un kilogramme de paille; vers les cinq ou six heures, le reste de la ration de foin; après qu'elle est mangée, faire boire comme le matin, donner le reste de l'avoine, un kilogramme de paille, et après avoir mis en litière les deux kilogrammes de paille qui restent, laisser dormir le cheval jusqu'au lendemain.

§ II. Des exceptions.

Après avoir parlé de la nourriture la plus ordinaire du cheval et du mode le plus convenable de distribution, je dois dire un mot sur les exceptions, citer les plus efficaces et les plus salubres.

Parmi les substances bienfaisantes, la carotte est en première ligne, je l'ai déjà mentionnée au chapitre des poulinières.

Tonique, béchique et diurétique à la fois, elle

nourrit parfaitement sans affaiblir; en continuant la ration d'avoine accoutumée, on peut donner jusqu'à dix litres de carottes à un cheval, même lorsqu'il est livré à un exercice assez violent; et, dans ce cas, elles peuvent alors remplacer une portion de la ration de paille ou de foin.

Le matin, prises à jeun, elles produisent un excellent effet; aux autres repas, elles se donnent après l'avoine ou mélangées avec ce grain, mais alors il est indispensable qu'elles soient coupées en très-petits morceaux.

Bonnes pour les animaux bien portants, les carottes sont encore meilleures pour les convalescents et pour ceux qui ont la poitrine délicate. J'ai vu des cures merveilleuses opérées par cette plante légumineuse; des chevaux mis à ce régime se guérir de maladies très-graves et passer rapidement du marasme à l'embonpoint.

On donne aussi les carottes avec du foin et de la paille hachés, et en y mêlant un peu de son ou d'avoine concassée, on prépare des mâches, dont les bons effets se font promptement ressentir.

Si les éleveurs connaissaient tout le bien que peut produire la carotte, ils en sèmeraient des champs entiers et ils ne les emmâgasineraient plus par sacs, mais bien par charretées.

La carotte champêtre à collet vert donne davantage et réussit plus facilement; elle demande un

terrain léger, tant soit peu frais, et du guéret bien labouré; fumée et sarclée, elle vient à peu près partout.

La carotte queue de taupe est meilleure, mais elle pousse plus difficilement, rend moins et exige des terrains de qualité supérieure.

La farine d'orge est une bonne nourriture; mais comme elle relâche beaucoup, il faut en user modérément avec les chevaux qui travaillent; elle est excellente pour les jeunes chevaux, pour les poulinières et pour les animaux malades de la gourme ou échauffés par le travail. De temps en temps, faire barboter pendant deux ou trois jours un cheval qui a beaucoup travaillé est une mesure hygiénique parfaite.

L'eau blanchie se donne en même temps que le foin; c'est un mélange que les chevaux font avec plaisir, et cette nourriture mouillée leur fait le plus grand bien; elle les rafraîchit, facilite la digestion, et, donnée en barbotage épais, elle débilite moins et pousse promptement à l'embonpoint.

Le son, en usage chez les cultivateurs, n'est pas très-substantiel : c'est un rafraîchissant anodin; mais il vaut cependant mieux l'employer que de ne rien donner du tout, les chevaux le mangent avec plaisir, il en est même qui le préfèrent à la farine; d'autres qui ne mangent la farine que mêlée avec le son, et il est toujours d'un bon effet dans les

mâches, dont je viens de parler. Il est des personnes qui mêlent de l'avoine avec de la farine ou du son pour faire des mâches : elles pensent que cette préparation engraisse plus vite. Je n'approuve pas cette nourriture, si la mâche est faite à froid; en voici la raison : les chevaux mangent la farine plus goulûment que l'avoine, ils avalent le barbotage sans le mâcher, et il en résulte que l'avoine ainsi avalée ne produit aucun bien et passe par les intestins sans avoir été digérée.

Il vaut infiniment mieux donner l'un après l'autre ou faire les mâches chaudes, en jetant au préalable de l'eau bouillante sur le son, la farine, l'avoine ou le seigle que l'on veut préparer de la sorte.

Les foins artificiels sont tous bons pour les chevaux qui ne travaillent pas aux allures vives : le trèfle a même la propriété de beaucoup engraisser, mais pour un cheval de travail, rien ne remplace le foin naturel. C'est le seul qui soutienne longtemps : les autres font vider, et celui qui en est nourri s'affaiblit vite. La luzerne, le trèfle et le sainfoin sont parfaits pour les poulinières, les poulains et les chevaux qu'on veut mettre en bonne condition. La vesce noire récoltée en fourrages est aussi une bonne nourriture : mais, de même que je l'ai déjà dit, on doit en user sobrement lorsqu'elle est à peu près sèche; alors elle devient très-substantielle, elle porte au sang, et peut quelquefois causer le vertige.

On peut donner aux poulinières et aux poulains des têtes et des feuilles de maïs : ils les mangent d'abord avec indifférence, mais lorsqu'ils y ont pris goût ils en deviennent friands. Cette plante engraisse, pousse au lait, et rend en peu de jours le poil fin et luisant.

La fleur de genêt est employée plutôt comme remède que comme aliment, c'est un béchique contre la toux. Il faut qu'elle soit ramassée tous les matins et mangée fraîche : on peut en donner sans inconvénient de dix à quinze litres par jour. Dans le commencement, pour décider le cheval à prendre cette nourriture qu'il ne connaît pas, on y mélange un peu d'avoine, dont on diminue progressivement la dose, jusqu'à ce que la fleur soit mangée seule avec plaisir, ce qui a lieu promptement.

La féverolle ramollie dans l'eau est une bonne nourriture; elle donne de la force, rafraîchit le poil, et pousse rapidement aux muscles et à la graisse.

§ III. Du pansage.

Les soins de la main donnent le lustre au poil et conservent la santé du cheval; le pansage à l'anglaise est le meilleur; il est préférable en toute chose aux autres modes, et ne serait-ce que par la substitution de la brosse de chiendent à l'étrille, à cet instru-

ment aux mille dents, qui gratte et déchire, et le siffler du palefrenier, ce serait déjà suffisant!...

La brosse est beaucoup moins irritante que l'étrille, et le siffler du palefrenier est quelque chose de sanitaire pour l'homme, et une préoccupation continuelle et calmante pour le cheval.

Bannissant donc l'étrille, et principalement pour le cheval de sang, je commence le pansage par le frottement de la brosse de chiendent; ensuite la queue de cheval, pour épousseter; le bouchon de foin légèrement humide; la brosse en crins frottée et nettoyée sur l'étrille pour en extraire la poussière, puis le morceau d'étoffe pour donner le lustre au poil; et enfin l'éponge humectée d'eau pour rafraîchir et approprier les yeux, les naseaux, l'anus et les parties de la génération.

C'est encore avec la brosse de chiendent que la crinière et la queue doivent être nettoyées; les peignes de corne ou de fer arrachent les crins si on ne s'en sert avec la plus grande précaution.

Il est bon de donner une poignée de foin et même la ration complète pendant le pansage; le cheval occupé à manger pendant les soins qu'on lui donne est moins inquiet et plus tranquille à soigner.

Lorsqu'il est désœuvré et uniquement livré à l'action de la brosse ou de l'étrille, il s'agite, mord son râtelier ou le palefrenier, qu'il cherche souvent à frapper, pour se débarrasser d'une opération qui

l'impatiente et qui l'ennuie; et encore autre inconvénient grave, c'est que de l'habitude que contractent d'abord les chevaux de mordre le râtelier et la mangeoire, découle souvent plus tard celle de tiquer, vice pernicieux qu'ils n'auraient jamais eu s'ils avaient été occupés à manger pendant le pansage.

Autre cause de tic, c'est le système d'attacher les chevaux aux râteliers par une chaîne ou longe; cette espèce de carcan qui fixe la tête du cheval sur la crèche pendant une partie du jour lorsqu'il ne mange pas, ou pendant le pansage, l'empêche de se baisser, de semouvoir à volonté, et le porte à mordre et à ronger par désœuvrement ou par colère ce qui est à sa portée, et plus tard à tiquer.

Le cheval libre s'occupe davantage, et pouvant jouir de la liberté de ses mouvements, il a moins la pensée de chercher une distraction qui lui devient toujours nuisible, et incommode à ceux qui l'approchent.

Je crois que beaucoup de chevaux sont redevables à la petite longe du défaut de tiquer; et au reste, dans quel but s'en sert-on entre les pansages pendant la journée? Est-ce pour empêcher le cheval de se coucher ou de manger sa litière? Mais s'il se couche, c'est apparemment qu'il éprouve le besoin de se reposer. S'il mange sa litière, mets peu succulent, c'est sans doute parce qu'il a faim; et dans

ce dernier cas, il est facile de l'en empêcher en lui mettant une muselière.

Dans l'une ou l'autre hypothèse, la chose est donc pour le moins inutile, si elle n'est pas nuisible; et ce qu'on ne peut mettre en doute, c'est qu'elle oblige le cheval à une captivité antipathique à son caractère et à ses habitudes. J'engage donc à y renoncer généralement, et s'il est quelques exceptions, que ce ne soit que pendant le pansage de quelques chevaux méchants, afin d'éviter leurs dents, dont ils pourraient se servir intempestivement dans un moment d'impatience.

CHAPITRE VII.

§ I. Du palefrenier.

Si pour obtenir de bons chevaux il est convenable de bien les nourrir, il ne l'est pas moins d'avoir de bons palefreniers, et cette condition est peut-être plus difficile à remplir que la première.

Un palefrenier qui réunit toutes les qualités désirables se rencontre rarement; et dans tous les cas, il ne peut arriver à la perfection que par un long exercice, ou par un tact particulier au-dessus de ce que peut apprendre l'expérience.

Pour faire de vrais palefreniers, il faut les pren-

dre jeunes et encore parmi ceux qui paraissent avoir le goût le plus prononcé pour le cheval.

Celui qui est prédestiné pour ce métier l'annonce de bonne heure; celui qui au contraire le prend tardivement, le fait mal et s'en dégoûte promptement.

Si pour chaque état il faut une spécialité, je n'en connais pas où elle soit plus indispensable : soigner, monter, atteler et conduire des bêtes pour lesquelles on ne ressent aucune prédilection, et dont le caractère plus ou moins irascible présente souvent la perspective de dangers permanents, est chose impossible.

On ne s'acquitte jamais bien de ce qu'on entreprend sans plaisir et sans vocation.

Si on emploie à panser les chevaux celui qui n'aime que les moutons et les vaches, on ne réussira pas mieux à en former un palefrenier qu'on ne fera un bon veneur d'un bureaucrate hissé sur une haridelle aux allures sèches et raccourcies, à la suite d'une meute anglaise, un jour de long débuché, par une pluie battante et continuelle. Chacun à sa place, et tout ira bien.

Le véritable palefrenier aime les chevaux qui lui sont confiés; il est fier de leur beauté, de leur vigueur, de leur santé, et il se désole de leur moindre indisposition. A la chasse ou dans de longues courses, il partage avec eux son pain, plutôt que de les

voir souffrir un instant de la faim; il les caresse, leur parle souvent, et les considère bien plus comme des amis que comme des animaux qui exigent de lui un service actif, sans autre dédommagement de ses sueurs qu'une satisfaction d'amour-propre et de contentement personnel.

Pour trouver l'homme dont je viens de parler, il faut le chercher, et si on le rencontre, il faut encore qu'il soit remis aux mains d'un homme du métier et qu'il profite de ses leçons.

§ II. De l'homme de métier.

Beaucoup parlent des chevaux et s'en occupent, mais combien sont rares les hommes de métier, ces êtres exceptionnels qui passent la moitié de leur vie à les examiner, à les étudier, à les faire soigner; qui vont sur les promenades publiques où circule la fashion, non pour y contempler le beau monde, mais pour passer en revue les équipages qui vont et viennent, qui s'arrêtent même en face d'une rosse pour la détailler et se pénétrer de ses imperfections et de ses défauts. L'homme spécial juge le cheval au premier coup d'œil; s'il est en mouvement, par son attitude et ses allures; s'il est en repos, par sa pose, sa conformation et sa physionomie.

Le mauvais cheval a le regard morne et stupide, et les allures molles; le bon cheval, au contraire,

a l'œil ouvert, vif et brillant; le regard fier, la démarche libre et assurée; il semble dire : Je suis valeureux!

Le connaisseur juge de suite des qualités ou des vices du cheval, de sa beauté ou de ses tares : il lui suffit d'un instant pour apprécier ce qui, après un long examen, reste encore caché à beaucoup d'amateurs moins éclairés.

L'homme de métier a aussi cet avantage que, sachant se servir et s'amuser des chevaux, il les utilise sans en abuser, et tourne à son profit tous les agréments dont la nature a doué ce noble animal.

Après l'avoir attelé et monté pour son plaisir et ses besoins, il en tire encore un parti avantageux lorsqu'il ne veut plus s'en servir.

Pour bien connaître les chevaux, il faut en avoir beaucoup possédé et s'en être beaucoup servi; c'est en les maniant constamment qu'on apprend à distinguer les défauts nuisibles des qualités qui caractérisent le bon serviteur.

L'étude enseigne la théorie, elle apprend à nommer chaque chose par son nom, mais celui qui ne naît pas homme de cheval ne fait jamais qu'un amateur.

Il connaîtra les proportions de la sculpture, mais il manquera toujours du tact prompt et sûr du connaisseur; il jugera le cheval d'après l'assemblage des proportions mécaniques, et surtout à ses formes

arrondies et empâtées : l'homme de métier au contraire, quelque maigre ou fatigué que soit l'animal, devinera son énergie par sa physionomie, sa force par sa construction; il appréciera la valeur qu'il est susceptible d'atteindre en le rétablissant dans les conditions véritables de son être.

Après avoir parlé du cheval, de son éducation et des connaissances nécessaires à ceux qui l'élèvent, le soignent et l'utilisent, je crois devoir m'arrêter un instant sur l'équitation, cette science sans laquelle ses hautes qualités restent inconnues.

CHAPITRE VIII.

DE L'ÉQUITATION.

§ I. Réflexions.

L'équitation est sans contredit le plus nécessaire, le plus parfait et le plus noble de tous les exercices du corps; elle nous donne la science de soumettre le cheval à toutes nos volontés; elle enseigne à le posséder, à le porter de droite et de gauche, en avant et en arrière, et à le maîtriser sans altérer son aisance et ses moyens.

Non-seulement l'équitation développe les facultés physiques du cavalier, donne de la grâce à tous ses



DE L'ÉQUITATION

mouvements, mais encore elle imprime à l'esprit de l'activité, de la rectitude et du discernement.

La différence entre les moyens à prendre pour tirer parti de tel ou tel cheval exerce le jugement, et le met à chaque instant à l'épreuve : avec celui-ci patience et douceur, avec celui-là rigueur et châtiments.

Le premier obéit avec du sucre et des caresses, le second ne cède qu'aux menaces, à l'éperon et à la chambrière.

Cet art, qui mène à tant de choses précieuses, sert encore à tirer parti du cheval en raison de sa construction, de son caractère, de ses qualités et de ses défauts; il donne les moyens exacts d'user de sa force et de tempérer sa vigueur, d'allonger et de régler ses allures; il apprend à éviter des mouvements forcés et inutiles qui sont incommodes à l'homme, et préjudiciables à la durée de l'animal. Tous les chevaux n'ont pas la même puissance, la même sensibilité; il faut donc dans la manière de les dresser et d'en user un tact et une intelligence qui sont le propre de celui qui a le sentiment du cheval et qui sait le manier. La justesse de tous les mouvements qu'exige l'équitation tient l'esprit dans un travail continuel; c'est à lui à concevoir sans hésitation, pour que la main et les jambes exécutent nettement et avec ordre.

L'équitation, cette science si belle et si rare,

ennoblissant l'heureux privilégié qui la possède de toutes les grâces qu'elle multiplie, n'est pas assez connue en France : depuis longtemps elle est délaissée, et qui sait quand la roue des modes qui tourne sans cesse, cahote souvent et verse dans les excentricités, nous ramènera vers ce goût si répandu, si partagé, du temps des Neucastle, des Pluvinel et des Bellegarde, et enfin sous les Laguérinière et les d'Abzac.

Autrefois ces écuyers réellement dignes de ce titre passaient leur vie à rapprendre ce qu'ils ne croyaient pas savoir encore assez bien; chaque jour quelque particularité nouvelle leur apparaissait; un mouvement n'avait pas été prévu; l'identité de l'homme au cheval avait failli dans le plus petit frémissement.

Aujourd'hui, celui qui se décide à prendre trois mois de leçons se croit le digne émule des d'Aure et des Baucher; il ne sait pas encore placer sa main et tenir les rênes de la bride qu'il parle de la haute école; l'équitation est pour lui la science la plus facile : ses contradicteurs sont des sceptiques ou des maladroits; travailler plus longtemps serait perdre son temps et son argent, il en sait autant que ses maîtres.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela?

Ce cavalier consommé a pris quelques termes de manége pour la science elle-même; il cède la place

à d'autres qui feront comme lui, il se retire avant même de connaître l'A B C du métier.

L'équitation est cependant une science longue à obtenir pour tous, et celui qui n'est pas doué des qualités spéciales à cet art peut devenir, à force d'études, un bon cavalier, mais il n'arrivera jamais, même quoi qu'il fasse, à mériter ce titre d'écuyer, épithète si souvent prodiguée, si rarement justifiée.

Depuis longtemps, l'étude de l'équitation étant remplacée par l'inspiration de chacun, la jeunesse a laissé le manége et le travail qu'il impose, pour sacrifier à la pose du genre, à celle des courses et aux postures négligées qu'on prend à la chasse, la bonne position, la grâce et le savoir.

Les leçons d'équitation non-seulement apprennent à aborder un cheval, à le placer et à l'enfourcher avec aisance, mais mieux encore, elles enseignent à le soumettre à l'obéissance la plus complète, elles en développent et en font briller toutes les qualités sans en paralyser en rien les moyens, l'énergie et la vitesse.

La véritable équitation apprend à diriger les forces, à les augmenter, et non à les atténuer ou à les détruire.

Pour devenir écuyer et même bon cavalier, il faut non-seulement y être porté par un désir ardent d'apprendre, mais encore il faut être bien bâti, avoir le corps agile et proportionné; il ne faut être

ni trop grand ni trop petit; trop grand, on manque de grâce et de justesse; trop petit, de puissance et d'aides.

Pour que la tenue du cavalier soit aisée, il ne faut pas contraindre la nature à des positions forcées; la gêne et la crainte, remplaçant la hardiesse et la souplesse, reculeraient le progrès au lieu de l'avancer; il est évident que les cuisses rondes et les genoux cagneux sont un obstacle au liant et à la précision des aides; avec une telle conformation on n'est pas assez près de son cheval, il est vrai, mais il ne faut pas trop viser à rectifier la position que donne cette organisation : on ne refait pas la nature, il faut donc laisser à l'instinct de chercher l'équilibre et les points d'appui qui donnent le plus d'assiette et le plus de confiance.

Celui qui veut apprendre à monter à cheval non-seulement doit écouter pour s'en pénétrer les théories qui lui sont débitées par le professeur, mais encore il doit observer et suivre tous ses mouvements; les théories s'interprètent mal et s'oublient, tandis que l'exemple de la pratique laisse toujours un souvenir.

L'imitation étant dans la nature de l'homme, il n'est pas indifférent de travailler avec toute sorte de maîtres. Si le professeur est bon écuyer, gracieux et bien placé, son exemple enseignera comme ses paroles, car c'est autant sur la tenue de celui qui montre

que sur ses maximes que l'élève se forme, en s'appropriant les moyens et la bonne tenue de son modèle.

La théorie est cependant indispensable, elle apprend à travailler sur de bons principes qui nous conduisent à la pratique, et celle-ci donne la facilité d'exécuter avec hardiesse, grâce et précision, ce que la théorie enseigne.

Depuis plusieurs siècles, les mêmes principes, à quelques modifications près, ont été redits, copiés et recopiés; on a ressassé de vieilles traditions, et malgré ces répétitions, il reste encore beaucoup trop à enseigner pour ne pas recommencer.

CHAPITRE IX.

DE LA SELLE.

Avant d'arriver aux principes, à leurs moyens d'exécution, je crois devoir donner quelques explications sur la composition d'auxiliaires sans lesquels il ne peut y avoir ni science ni aisance, je veux parler de la selle et de la bride.

Je ne citerai pas les différentes selles qui ont été mises en usage depuis Job et Moïse, vers l'an du monde 2500, pas plus que des embouchures à la Pietro Antonio, des canons à la Pignatelli et des

branches à la Conestable. Leur tour de reparaître n'étant pas arrivé, je me bornerai au détail de ce qui est le plus en service de nos jours : je ne parlerai même pas des selles rases ou royales, d'une époque beaucoup plus rapprochée, et malgré qu'on fût bien dessus, près de son cheval et parfaitement assis, je ne m'occuperai que de la selle et de la bride anglaises, qui me paraissent aujourd'hui les seules définitivement consacrées.

§ I. Division de la selle.

La selle se divise en deux parties principales :

1° Le corps ou l'intérieur;

2° Les garnitures ou l'extérieur.

§ II. Première partie, intérieur.

Le corps ou l'intérieur se compose de huit parties :

1° L'arçon, avec ses bandes, forme la carcasse de la selle; il soutient le poids du cavalier, et de son assemblage dépendent toujours la bonne assiette et la solidité.

2° Le pommeau est la partie antérieure et élevée de l'arçon; il est concave et loge le garrot.

3° Le troussequin est la partie postérieure; il est un peu saillant et arrondi.

4° Le faux siége est une sangle, passant au mi-

lieu des bandes, fixée au troussequin et au pommeau.

5° Les mamelles sont en cuir et représentent un cornet; elles forment les bourrelets du siége sur les côtés de l'arçon joignant le troussequin.

6° Les extrémités antérieures et inférieures de l'arçon s'appellent pointes ou chaussures.

7° Les panneaux sont la partie rembourrée; ils empêchent le contact dur des arçons et des bandes sur le garrot, sur les reins et les côtes.

8° Les contre-sanglons sont les courroies qui fixent les sangles.

§ III. Deuxième partie, extérieur.

Les garnitures ou l'extérieur se divisent en cinq parties:

1° Le siége, le mot dit la chose, c'est le centre supérieur de la selle, sur lequel repose le buste du cavalier.

2° Les quartiers sont les cuirs formant les deux côtés de la selle, depuis la partie inférieure du siége jusqu'en bas.

3° Les sangles sont en laine ou en fil; elles fixent la selle sur le cheval.

4° Les étrivières sont deux courroies en cuir qui supportent les étriers.

5° Les étriers sont en fer verni ou en acier poli,

ils sont sous forme plus ou moins conique, et ils doivent se chausser facilement; les plus lourds sont les plus commodes.

CHAPITRE X.

DE LA BRIDE.

La bride se compose de trois parties essentielles, savoir : la têtière, le mors, les rênes.

§ I. Division de la têtière.

La têtière se divise en six parties :

1° Un dessus de tête.

2° Un frontal.

3° Une sous-gorge.

4° Deux côtés de têtière.

5° Deux porte-mors.

6° Une muserolle (par exception).

§ II. Division du mors.

Le mors se divise en quatre parties :

1° Deux branches, avec les deux œils du banquet, et deux anneaux pour les rênes.

2° Deux canons ou billots, unis par le passage, ou liberté de langue.

3° Une gourmette et ses deux crochets.

4° Une fausse gourmette; petite lanière fixée au centre de la partie inférieure des branches du mors par deux petits anneaux, et passant par la maille centrale de la gourmette : cette fausse gourmette empêche le cheval de saisir les branches du mors.

§ III. Division des rênes.

Les rênes sont attachées au mors par deux boucles et leurs passants; elles font agir les branches, et, en faisant levier, elles produisent, conjointement avec la gourmette, les effets du mors.

Dans la division des rênes de bride à la française, on parlait du bouton et du bout des rênes; mais dans la bride anglaise la totalité du cuir ne forme que les rênes et n'a qu'une seule dénomination. On entend donc par rênes au bouton, la main qui les contient, placée à leur extrémité.

Il entre encore dans la composition de la bride anglaise, le filet, qui se compose d'une têtière, d'un mors de bridon et des rênes.

CHAPITRE XI.

DE L'EMBOUCHURE.

Le mors étant le principal agent servant à régler les mouvements, chaque cheval doit être embou-

ché en raison de sa conformation et de son caractère.

De l'embouchure peuvent dépendre l'obéissance ou la défense; mais, comme une définition complète relative aux différentes causes qui peuvent amener ces résultats serait une digression trop longue, je me renfermerai dans l'explication la plus simple et la plus précise.

§ I. Conformation du mors.

1° Les branches longues, les canons minces, la liberté de langue étroite et élevée, constituent le mors dur.

2° Les branches courtes, les canons gros, le passage de langue bas et large, forment l'embouchure douce.

§ II. Effets du mors.

Les effets du mors dur sont toujours violents et dangereux s'ils se produisent dans la bouche d'un cheval sensible, et s'ils ne sont mitigés par une main très-habile. Ce système d'embouchure peut offenser les barres, irriter le caractère, et les saccades d'une main inhabile causent des efforts continuels qui usent et tarent promptement les jarrets et les boulets; et souvent la douleur oblige à s'emporter et à se défendre le cheval le plus doux s'il est sensible :

c'est donc au mors doux la préférence; il conserve la bouche et les membres du cheval, et l'on obtient avec lui l'obéissance sans irritation.

§ III. Effets de la gourmette.

De la gourmette plus ou moins tendue dépend l'action du mors : trop serrée, elle blesse la barbe, excite la sensibilité des barres, et par la pression trop rude des canons elle fait souvent cabrer le cheval.

Trop lâche, le mors fait la bascule et gêne sans maîtriser l'animal, qui cherche à se dégager par la défense ou la fuite de ce qui lui est incommode et nuisible.

Dans l'un et l'autre de ces cas, et particulièrement si le cheval a mauvaise bouche, ce qui arrive par la dureté ou le trop de sensibilité des barres, et si les défenses proviennent de la souffrance des reins et des jarrets, on peut rectifier la nature par l'équilibre et le rassembler; la défense s'exerçant plutôt en avant, il faut le mettre un peu sur les hanches, pour le détourner de cette habitude de s'appuyer sur la bride et de forcer la main.

CHAPITRE XII.

DE LA MAIN ET DE SES EFFETS.

La main qui tient la bride sert de régulateur; elle dirige et soutient le cheval; au moyen du mors elle lui place la tête, modifie ses allures, le porte à droite et à gauche, le recule et l'arrête.

C'est en raison de l'action des rênes que la bouche reçoit les impressions qui indiquent les mouvements: pour mettre le cheval en confiance, il faut lui faire prendre l'appui sur le mors, en assurant la main, de manière que la résistance contre-balance les effets des jambes, dont l'action doit être graduée en raison du mouvement qu'on veut obtenir.

Dans le travail des rênes séparées, ou à deux mains, ce qui convient davantage au cheval inhabile, la traction d'une d'elles incline la tête du côté où elle est attirée; et lorsque les deux rênes sont dans une seule main, ce même résultat s'obtient en faisant un appui sur l'encolure, du côté inverse où on veut tourner : ainsi, en portant la main à droite, la pression de la rêne gauche sur l'encolure fait tourner le cheval à droite; mais dans l'un et l'autre cas, lorsqu'une rêne agit, l'autre doit en soutenir l'effet.

Lorsque le cheval tourne à droite dans un manége, ou en cercle en plein air, la bride doit être dans la main gauche, et dans la main droite lorsque le cheval tourne à gauche : en faisant ainsi, la main qui reste libre peut agir sur la rêne du dedans, et contribuer à placer l'encolure du cheval dans la position inclinée qu'elle doit avoir.

CHAPITRE XIII.

DES JAMBES ET DE LEURS EFFETS.

Les jambes sont le moyen d'action sur toute la machine; elles servent à mettre le cheval en mouvement, à le rassembler et à l'asseoir, elles assouplissent l'arrière-main et la contiennent; elles la portent à droite et à gauche, en avant et en arrière, et d'accord avec la main, elles déterminent les allures diverses. Les jambes tombant également, maintiennent droite l'arrière-main : exerçant au contraire une pression plus forte d'un côté que de l'autre, elles font fuir la hanche dont le soutien se fait le plus sentir : en effet, pousser par le côté droit ce qu'on veut porter à gauche est logique, c'est le mouvement naturel; ainsi dans un écart à gauche, parce que le cheval a peur à droite, opposez la jambe gauche et portez la main à droite, afin que la pression de la

rêne gauche sur l'encolure accompagne l'opposition de la jambe qui agit du même côté, et l'effet des jambes aura d'autant plus d'action, qu'il se fait sentir en s'éloignant des sangles.

CHAPITRE XIV.

EFFETS DE LA MAIN ET DES JAMBES.

C'est par l'accord parfait de la main et des jambes, par l'harmonie entre le régulateur et les moteurs, que le cheval agit dans toutes les directions et qu'on arrive à combattre les différents moyens de défense; mais pour obtenir cette puissance il doit y avoir une telle identité entre l'homme et le cheval, que ce dernier devienne passif de toutes les volontés du premier.

Avec des aides fines et judicieusement appliquées, soit par les diverses pressions de la main et des jambes, par l'appel de la langue, par le pincer de l'éperon, par le toucher de la cravache ou la pesée de l'assiette, on peut tout obtenir sans avoir l'air de rien demander, au point qu'on pourrait supposer le cheval si bien dressé, qu'il travaille de lui-même, ou qu'il devine la pensée de l'écuyer pour y conformer ses gestes et sa volonté.

Les points d'appui, les équilibres et les pressions par degré, mettent le cheval en confiance et font varier ses mouvements avec précision, tandis que les à-coups de la main et des jambes le troublent et l'effrayent en raison de sa sensibilité. Ainsi pour faire un à droite :

Après avoir assuré la main qui fixe le cheval et fait sentir en portant la main à droite la pression de la rêne gauche sur l'encolure, la jambe droite détermine en même temps le mouvement et pousse les hanches à gauche. Si le cheval tourne trop vite, il n'y a pas accord entre les moteurs; les aides qui soutiennent n'ont pas été en rapport avec celles qui agissent, la jambe gauche et la rêne droite n'ont pas réglé l'action : et si dans cette circonstance, comme en toute autre, un cheval peu disposé à l'obéissance pointe ou rue, soit par méchanceté, soit qu'il souffre de ses jarrets, dans le premier cas, on n'a pas usé des moyens qui le portent en avant; la main n'a pas rendu, les jambes ont manqué d'action suffisante; et dans le second cas, on n'a pas tenu la main haute et fermé les jambes pour l'asseoir et rétablir l'équilibre.

Le manque de puissance et d'énergie, dans l'un et l'autre cas, est souvent aussi la principale cause de ces défenses; avec des jambes assez fortes pour porter en avant tous les chevaux qui se défendent, on empêcherait le temps d'arrêt, on détruirait par

là les points d'appui nécessaires à ces désordres, et de là le mot rétif rayé du calendrier des vices.

CHAPITRE XV.

REVUE PRÉPARATOIRE AVANT DE MONTER.

Pour monter à cheval, le cavalier doit aborder sa monture du côté gauche et lui arriver à la hauteur de l'épaule, afin d'examiner avant de mettre le pied à l'étrier :

1° Si la bride est bien placée;

2° Si le mors ne porte pas sur les crochets ou n'est pas monté trop haut; si le mors du bridon passe sur celui de la bride;

3° Si la gourmette est sur son plat, ni trop lâche ni trop serrée, si elle renferme le mors du bridon.

Il faut aussi jeter un coup d'œil et s'assurer :

1° Si la selle est bien placée, si elle est trop en avant ou trop en arrière;

2° Si les sangles sont convenablement serrées.

Une selle trop en avant porte sur le garrot, trop en arrière sur les reins : et, dans l'un et l'autre cas, elle blesse, gêne les mouvements, le cavalier est mal assis et dans une mauvaise position.

CHAPITRE XVI.

PRINCIPES POUR MONTER.

Placé, comme il est dit dans le chapitre précédent, à la hauteur de l'épaule, le cavalier, après avoir fait passer avec la main gauche les rênes sur l'encolure et les avoir ajustées avec la main droite, prend une poignée de crins du milieu de l'encolure, il les saisit de la main gauche ou les place de la main droite dans la main gauche; et, après avoir mis le pied à l'étrier et porté la main droite au troussequin de la selle, il s'enlève, le corps légèrement incliné et d'aplomb sur les hanches.

Après avoir fait glisser rapidement la main du troussequin sur le fond de la selle, il passe avec aisance et souplesse sur la croupe du cheval la jambe droite, qui doit rester presque tendue, jusqu'à ce qu'elle ait pris la position de l'homme à cheval.

Ce mouvement doit être fait moelleusement, pour que le cheval ne soit pas surpris par une brusque secousse et reste impassible sous l'homme qui vient de l'enfourcher.

CHAPITRE XVII.

POSTURE DE L'HOMME A CHEVAL.

La position du cavalier est d'être bien assis, le corps souple et d'aplomb sur les hanches, les épaules effacées, tombantes et sur la même ligne, la poitrine ouverte, les coudes près du corps sans y être plaqués, les reins légèrement cambrés, mais sans tendre le ventre; la tête droite et aisée, la main qui tient la bride à la hauteur du coude, un peu en avant du pommeau de la selle; le poignet légèrement arrondi, l'ongle du pouce toujours en dessus; les rênes de la bride passées dans la main gauche, le bouton en l'air, séparées par le petit doigt, la rêne gauche en dessous : le pouce sert à les fixer, égales, sur la deuxième phalange de l'index, et le mouvement des bras n'influant jamais sur les épaules.

Si les rênes sont dans la main droite, on les tient à pleines mains, le bouton sortant en dessous, c'est-à-dire sous le petit doigt; et si c'est un bridon, on tient les rênes à pleines mains, en les faisant ressortir du côté du pouce, qui les fixera de même que pour la bride.

Les cuisses jusqu'au genou, tournées sur leur plat, constamment liées au cheval, font partie de

l'assiette et doivent rester immobiles, serrées et aussi perpendiculaires que possible.

Depuis la partie inférieure du genou jusqu'en bas, la jambe est tombante, mobile, plutôt inclinée en arrière qu'en avant, toujours sentant le cheval et formant une ligne perpendiculaire de l'oreille à l'éperon du cavalier. C'est avec elle qu'on fait de la science; sans son aide il ne peut exister ni aisance, ni grâce, ni équilibre, ni précision.

La pointe des pieds doit être un peu tournée en dehors selon la conformation, et pour ne pas attaquer involontairement le cheval, il faut avoir les talons bas. Dans l'équitation à la française, le pied doit être chaussé au tiers de sa longueur et appuyé sur le gros doigt; il effleure seulement l'étrier, qui ne doit supporter ni le poids du corps ni celui de la jambe.

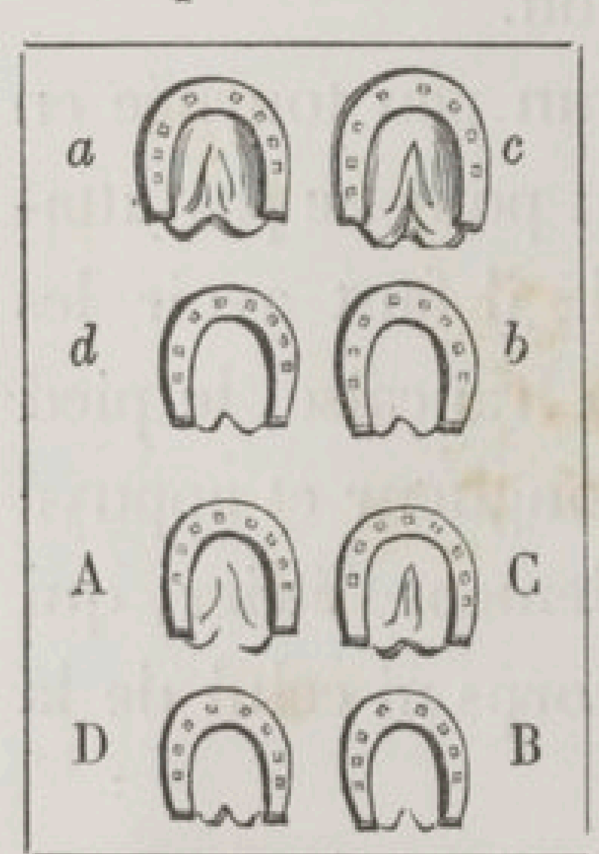
CHAPITRE XVIII.

DES ALLURES.

Les allures naturelles au cheval sont : le pas, le trot, le galop; et de la régularité, de la mesure et de la vitesse, dépend toujours leur beauté.

§ I. Du cheval au pas.

Le pas est l'allure la plus lente et celle qui peut être suivie plus longuement; le pas est marqué par quatre battues, et s'effectue par la levée de deux jambes diagonales; c'est-à-dire que, si la droite de devant et la gauche de derrière sont en l'air, les jambes opposées forment le point d'appui. Supposons que la marche s'entame par la jambe gauche de devant A, qui va se poser en *a*; la droite postérieure B se lève presque en même temps pour se poser sur le sol aussitôt après elle en *b*; et la droite de devant C se lève au moment où la droite de derrière B vient prendre son point d'appui sur le terrain et va se poser elle-même en *c*; de même que la jambe gauche de derrière D va se poser en *d*, chassant devant elle la gauche restée en *a*, jambe qui a commencé le mouvement.



Dans le mouvement des bipèdes latéraux, comme on le voit par les lettres *d b*, le pied de derrière se pose généralement un peu en avant du pied de devant.

Le pas est majestueux lorsqu'il est régulier et cadencé, et c'est dans cette allure qu'on juge facilement les aplombs et les ressorts du cheval.

§ II. Moyens d'action.

Le cavalier détermine par l'action des jambes le passage du repos au pas; c'est à lui à la faire sentir légèrement et par degré, pendant que la main fixe et maintient la marche. Il n'y a pas de difficulté à porter un cheval en avant, mais il y en a beaucoup à le faire agir à sa volonté, sans défense ni désordre; et ce n'est que par la justesse et la précision des aides qu'on arrive à l'embarquer et à le maintenir dans l'allure qu'on veut lui faire tenir. Si au lieu du pas qu'on veut obtenir, le cheval trotte, se désunit ou s'enlève au galop, c'est qu'il est surpris, ou qu'il n'y a pas accord entre le soutien et les moyens d'action; et s'il marche de travers, qu'un côté s'avance plus que l'autre, c'est qu'on n'est pas juste, que les rênes ne sont pas égales, qu'une des jambes pèse plus que l'autre; et dans ce cas, c'est en déterminant l'inclinaison de la tête, en tirant la rêne du filet qui agit de ce même côté, qu'on ralentit l'épaule trop avancée pour faciliter le développement de l'autre; il en est de même pour redresser les hanches, lorsqu'elles ne marchent pas en ligne: il suffit d'une opposition de la jambe sur laquelle se pousse une d'elles pour la faire cheminer contrairement, et pendant qu'on active l'une, l'autre est maintenue par la jambe opposée, jusqu'à ce que l'arrière-main soit redressée.

CHAPITRE XIX.

DU CHEVAL AU TROT.

Le trot est l'allure en première ligne pour tous ceux qui veulent utiliser le cheval; c'est au trot qu'on peut franchir avec rapidité les plus grandes distances; il y a des chevaux qui font jusqu'à vingt-cinq kilomètres à l'heure et même en cinquante-huit minutes, mais on peut les considérer comme des exceptions.

Pour la guerre, la chasse et la promenade, les trotteurs ont leur mérite; et pour les attelages de luxe, d'artillerie, des postes et diligences, ils sont indispensables.

Nous reconnaissons tous le mérite de la vitesse au trot; chacun serait heureux de monter ou d'atteler des trotteurs hars-draves du Norfolk ou d'Amérique; mais personne ne cherche à fabriquer cette marchandise, d'un écoulement si facile et que nous n'obtenons que très-difficilement, même à des prix très-élevés.

§ I. Du trot.

Le trot diffère du pas en ce qu'il ne fait entendre que deux battues, et que son action est plus relevée, plus vive et moins douce.

Le mouvement des jambes s'exécute au trot comme au pas, mais à cette différence que le pied de derrière B dépasse celui de devant A de 35 à 40 centimètres.

Le cheval lève une jambe de devant et la jambe de derrière du côté opposé, pendant que l'autre diagonale prend son point d'appui pour s'enlever à son tour.

Pour que la battue du trot soit régulière, il faut qu'elle se fasse distinctement à l'instant où les deux pieds posent à terre; sans cela il y a confusion, et les mouvements manquent d'harmonie.

B A B A B A

Dans l'action du trot, l'arrière-main prend plus d'extension qu'au pas; les hanches, les jarrets et les extrémités postérieures se projettent plus en arrière et chassent la masse sur les épaules, qui se développent en proportion de leurs facultés et de l'impulsion qui leur est donnée.

§ II. Moyens d'action.

Pour mettre un cheval au trot, il en est de même que pour le pas; l'action des aides doit se faire sentir en proportion de la vitesse qu'on veut obtenir; c'est par les pressions plus ou moins sensibles des jam-

bes, comme par les appuis plus ou moins forts donnés à l'avant-main, qu'on imprime l'impulsion nécessaire au mouvement; et c'est aussi par les mêmes moyens qu'on arrive à conserver la légèreté, tout en donnant un plus grand développement aux épaules.

Je termine en disant que le trot est d'une utilité incontestable pour tous les services actuels, et qu'il est d'un grand secours à l'équitation, en assouplissant les chevaux et en donnant de l'assiette aux cavaliers.

CHAPITRE XX.

DU CHEVAL AU GALOP.

§ I. Du galop.

Le galop dans toute son extension est la plus vive de toutes les allures, aussi est-elle la plus fatigante pour l'homme et pour le cheval. La grande vitesse n'est en général recherchée que dans les courses, et là, elle est plutôt une épreuve qu'un besoin.

Dans cette allure, où le cheval use de sa force et de toutes ses facultés, pour que le cavalier reste gracieux et bien placé et que le coursier conserve son liant, sa souplesse et sa légèreté, il faut lui avoir appris que le moindre mouvement de l'homme est un commandement absolu.

Le galop raccourci, au contraire, ou galop de manége, lorsqu'il est parfaitement uni et mesuré, produit cette belle cadence qui charme autant le spectateur qu'elle plaît au cavalier, et on peut en user longuement sans redouter les inconvénients attachés à la grande vitesse.

Dans le galop de course ou à grande vitesse, il n'y a que deux foulées distinctes sur la même ligne A.

Les pieds de devant sont effacés par ceux de derrière du même côté droit B, et les foulées C, côté gauche, sont éloignées selon le compas et la vitesse du cheval.

§ II. Moyens d'action.

Le passage du trot au galop doit être prévenu par un léger temps d'arrêt de la main : dans cette allure, comme dans les autres, c'est en rapprochant les jambes et en rendant la main, tout en la soutenant, que le cheval se porte en avant; et si cet avertissement ne suffit pas, ce qui arrive souvent avec des chevaux qui ne sont pas dressés (et c'est de ceux-ci que je veux particulièrement parler), les éperons ou la cravache sont là, pour mieux faire comprendre et provoquer le mouvement.

Pour enlever son cheval de pied ferme au galop, ou, ce qui se fait plus facilement, après deux ou

trois foulées de pas ou de trot, les jambes du cavalier doivent agir en raison du côté où l'on veut marcher.

Veut-on partir à droite, par exemple, il faut alors faire légèrement sentir la rêne du filet gauche pour ralentir le mouvement de l'épaule du même côté, afin que l'épaule droite se trouve plus avancée; et après avoir assuré la main, de manière à refouler le poids de l'avant-main sur les hanches, l'on ferme en même temps la jambe gauche plus que la droite, afin que l'arrière-main ne se traverse pas et suive le mouvement des épaules.

Dès que l'on sent le cheval assez rassemblé pour prendre le galop, on le porte en avant, et pour qu'il parte juste et du pied droit, on agit comme je viens de le dire avec la rêne du filet, ou, si le cheval est déjà mis, on porte à droite la main qui tient la bride, ce qui fait incliner légèrement la tête vers le dedans de la piste; la jambe droite soutient pendant que la gauche pousse franchement en avant, et l'action de cette jambe augmente en proportion que l'allure est vive et les tournants brusques.

CHAPITRE XXI.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉQUITATION.

L'ancienne équitation, malgré son identité avec la nôtre, différait cependant quelquefois des principes dont je viens de parler.

Ainsi, pour le galop à droite, elle faisait agir la jambe droite et rectifiait son action par la gauche. Ce système est diamétralement opposé à celui de l'école française depuis longtemps mis en pratique, et cependant, d'après la tradition, les résultats en étaient favorables.

L'équitation est en effet un dressage par lequel on met à profit l'intelligence du cheval, et par tels ou tels moyens, on lui apprend à se mouvoir comme on l'entend.

Si les moyens d'enseignement dont usent les uns sont moins directs et moins lucides que ceux des autres, les effets qu'ils produisent sont plus lents; mais cependant par chacun d'eux on peut également arriver à son but.

Il y a deux siècles que MM. de Pluvinel et Neucastle, écuyers les plus distingués de leur temps, pouvaient par leur haute science et leurs systèmes d'aides et d'assouplissements, obtenir tout ce qu'ils

voulaient de leurs chevaux: mais depuis cette époque, déjà bien reculée de la nôtre, l'amélioration progressive qui s'est opérée dans l'espèce chevaline, par l'introduction des races pures et par la souplesse et l'énergie qu'elles ont inoculées aux races communes, ont nécessairement obligé les écuyers plus modernes à modifier l'équitation : on a adouci et simplifié les moyens d'action; et ces changements ont dû être d'autant plus favorables, qu'ils ont été indiqués par l'étude et les observations des célébrités qui se sont succédé à différentes époques, et avec ce grand avantage, que chacun a profité des progrès de ses devanciers.

Les écuyers les plus distingués de l'école française, depuis Pluvinel jusqu'à d'Aure (du seizième siècle jusqu'à nos jours), à quelques modifications et améliorations près, se sont entendus sur les principes essentiels de l'équitation : chacun a payé son tribut en livrant à la tradition ses principes, ses changements et ses progrès dans l'art de monter à cheval; mais jamais enseignement aussi précis, aussi complet, n'avait été publié avant le *Traité d'équitation* du comte d'Aure.

Ce centaure de nos jours, dépositaire des vieilles traditions et des principes des frères d'Abzac, régénérateurs de l'école de Versailles, a prouvé dans son intéressant ouvrage, dont on ne saurait trop recommander l'application des théories, que, tout

en prenant ce qu'il y avait de bon dans les préceptes de ceux qui l'avaient précédé, il avait su dégager des véritables principes de l'équitation les inutilités qui la compliquaient, et lui donner la direction qui convenait au goût et aux besoins de son époque; il a su fuir les moyens qui tendent à paralyser le cheval, à le réduire à l'état de mannequin, et il a joint au talent d'assouplir et de faire parader, celui de conserver le brillant, la force et la vitesse.

J'ai encore à citer l'intéressant traité du célèbre Baucher sur sa méthode d'assouplissement; son nouveau système de flexion de mâchoire et d'encolure donne des résultats vraiment merveilleux. Non-seulement il fournit les moyens d'abréger sensiblement l'instruction des jeunes chevaux, mais, en enseignant à dominer les roideurs et les résistances des sujets mal conformés ou défectueux, il apprend à détruire les moyens de défense et d'opposition; et, dans quelques leçons faciles à donner et récréatives pour le cheval, on obtient ce que l'exercice dans les piliers ne donnait autrefois qu'après plusieurs mois de travail continuel et fatigant. Je ne saurais donc trop recommander les œuvres de M. Baucher, et tout particulièrement ses *Leçons sur l'assouplissement;* c'est véritablement l'ouvrage utile, précis et persuasif d'un praticien habile et éclairé.

CHAPITRE XXII.

DIFFÉRENTS AIRS ET TERMES DE MANÉGE.

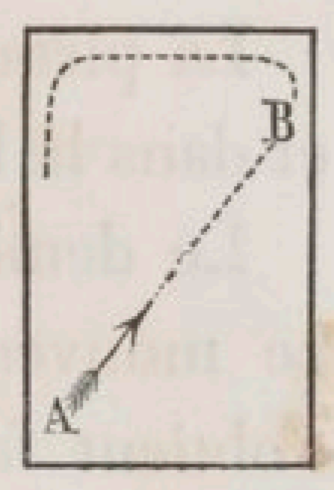
Le manége est sous forme de carré long; il a été inventé pour faire des cavaliers et pour exercer les chevaux, les dresser; et on a formé des figures dont l'exécution rend le cheval obéissant à la main, aux jambes, et sensible aux aides. Sans les leçons de manége, les principes élémentaires sont difficiles à comprendre, et le cheval ne peut qu'être imparfaitement dressé.

Les quatre angles A du manége s'appellent coins, et l'on nomme piste le pourtour intérieur B.

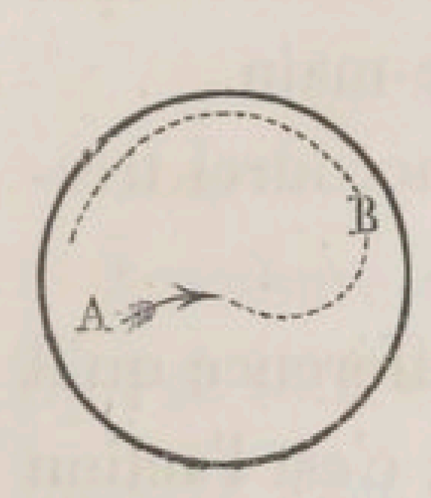
On dit marcher à main droite A, si on tourne à droite, et de même pour la gauche. Le côté du dehors B est celui du mur; celui sur lequel on tourne, C, est le côté du dedans. Les reprises commencent à droite A et se terminent à la même main.

En tournant à droite, on tient la bride dans la main gauche, et dans la main droite si on tourne à gauche.

Le changement de main se fait en traversant en diagonale le manége d'une piste sur l'autre; par

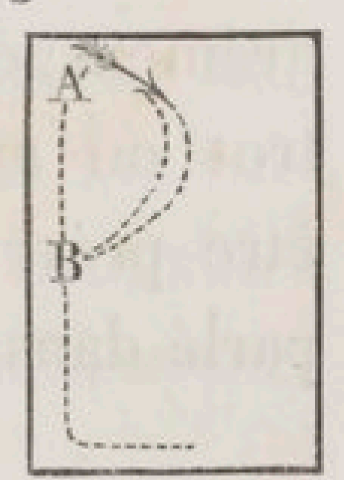


exemple, de la lettre A au B; et en arrivant au mur, les quatre jambes du cheval doivent marcher sur la même piste, c'est-à-dire que le devant et le derrière doivent suivre la même ligne.

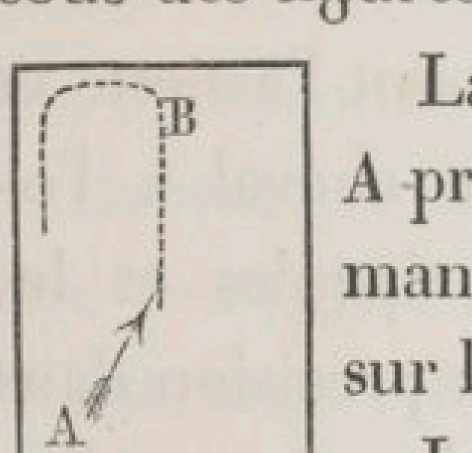


Les changements de main dans un cercle s'exécutent en coupant la circonférence en deux parties égales, de même qu'il est représenté de la lettre A au B.

Le contre-changement de main se fait en quittant la piste A pour arriver au milieu du manége B, et revenir à C reprendre la piste qu'on vient de quitter.



Les voltes sont encore des changements de main, mais elles s'exécutent sous des figures différentes.



La volte est un changement de main A pris au milieu et dans la longueur du manége B; elle se fait sur deux pistes ou sur la même ligne.

La demi-volte est un changement de main étroit qui se prend au bout d'une piste droite, c'est-à-dire en sortant d'un coin; elle se fait, le cheval marchant de côté, sur deux pistes A, et on la ferme en arrivant à la muraille B, les quatre jambes sur la même ligne.

La pirouette est une volte qui se fait sur place, et dans la longueur du cheval.

Le demi-tour, c'est porter la tête à la queue, et ce mouvement, qui paraît difficile en apparence, s'obtient facilement en équilibrant les forces et les poids du devant avec ceux de l'arrière-main.

Le passage est un pas ou un trot raccourci très-élevé, mesuré et cadencé.

Le piaffer est le passage, à cette différence qu'il agit sur place sans avancer ni reculer; c'est l'action des jambes qui règle le plus ou moins de vitesse de la cadence.

Le terre-à-terre est un galop de deux temps qui se fait sur deux pistes.

Dans la courbette, le cheval s'enlève du devant, s'asseoit sur les hanches, et se pousse légèrement en avant.

Ces différents exercices, en donnant l'assiette et la finesse à l'homme, soumettent le cheval à l'obéissance; ils lui assouplissent les épaules et les hanches, lui donnent le liant et la précision dans les mouvements qui en font toute la grâce et l'agrément; et, que ces exercices se fassent au pas, au trot ou au galop, tous les changements doivent être prévenus par le demi-temps d'arrêt dont j'ai parlé dans les moyens d'action.

CHAPITRE XXIII.

DRESSAGE AU TRAIT.

A mesure que la science et le goût de l'équitation se sont éclipsés de nos mœurs, le besoin du menage s'est développé, et petit à petit, au fur et à mesure que les routes se sont améliorées et multipliées, la réaction s'est insensiblement opérée.

La facilité de circulation a fait succéder le véhicule à la selle, et tout ce qui a possédé voiture s'est improvisé cocher. Mais, erreur! on a pris le siége et les guides pour la science; là, comme en équitation, la prétention est commune, le savoir difficile à rencontrer.

La voiture devenue le moyen de transport préféré des habitants des champs et de ceux des villes, le sportman, le citadin et le villageois ont eu des chevaux, et chacun s'est imaginé savoir les dresser et les conduire; mais que de chevaux rétifs ou difficultueux, passés et perdus dans les relais des voitures publiques, qui auraient été doux, maniables et parfaits s'ils avaient été dressés convenablement!

CHAPITRE XXIV.

DES CHEVAUX A METTRE AU TRAIT.

Si j'ai parlé longuement du cheval destiné à la selle et des connaissances qu'il faut apporter dans son enseignement, l'étude et la science ne sont pas moins utiles au dressage des chevaux qu'on veut atteler.

Tous les chevaux peuvent s'habituer au trait s'ils sont commencés par une main habile et expérimentée; mais au savoir, à la patience et à la douceur du guide il faut encore joindre des proportions entre la force du cheval et le poids qu'on veut lui faire traîner.

Tout cheval peut donc s'habituer à tirer, mais l'aptitude à ce travail dépend beaucoup de son caractère et de sa conformation.

Les chevaux brillants, grands et forts appartiennent aux attelages de luxe; les races grossières, lymphatiques et lourdes font la propriété du roulage et du halage.

La force des uns et le poids des autres se prêtant au mouvement de traction, le tirage leur est d'autant plus facile, qu'en se laissant aller dans la po-

sition inclinée du cheval qui tire, ils enlèvent naturellement ce qu'ils ont à traîner.

Les chevaux de petite taille ou légers de conformation, ne puisant leurs moyens de traction que dans la contraction des muscles et dans les efforts des membres qui font leur point d'appui, peuvent être attelés et même tirer avec ardeur; mais il faut peu les charger si on veut en tirer un bon service, et en ménageant ainsi leur force, on peut mettre à profit leur légèreté et leur énergie pour marcher vite et longtemps.

Le cheval de race s'attelle aussi, mais il n'appartient pas à tout le monde de le dresser et de s'en servir; il exige des précautions et des soins particuliers; et plus on se rapproche du pur sang, de cette sensitive au caractère irritable, à la peau délicate et chatouilleuse, plus on éprouve de difficultés; mais aussi sa longévité au travail, son courage et la durée de ses membres acérés sont un large dédommagement aux peines que son dressage a coûté.

C'est donc à celui qui veut le dresser et l'utiliser à ne pas exciter sa sensibilité et à prévenir ses prédispositions fâcheuses par beaucoup de patience, une grande adresse et par une juste appréciation de son caractère et de ses habitudes.

D'après toutes ces conditions, le dressage, pris dans toutes ses phases, est donc de première néces-

sité; c'est un fait trop patent pour en parler davantage; mais, à propos d'attelages, il est un point qui ne manque cependant pas d'intérêt, et dont les règles sont souvent mal comprises : c'est de l'appareillement des chevaux dont je veux parler.

CHAPITRE XXV.

DE L'APPAREILLEMENT.

Assortir les tailles et les robes est à peu près le seul point de mire de tous ceux qui usent des chevaux : en général, qui veut un attelage le croirait incomplet si les poils et la taille métrique n'étaient identiquement pareils; l'un est froid, l'autre est bouillant; celui-ci vite, celui-là lent; les allures de l'un sont hautes et brillantes, tandis que l'autre trotte mal et rase le tapis : le cheval ardent et sensible mène toute la charge et ressent moralement les menaces et les coups de fouet dirigés sur son voisin; s'il a des allures vives, elles sont perdues, il faut se conformer au degré de vitesse de celui qui ne marche pas, et cette différence des allures est fatigante pour l'équipage, et offre un contraste désagréable à la vue.

Telle est la différence de la plupart des chevaux mis ensemble; mais, qu'importe! tout passe inaperçu

devant la ressemblance. En effet, à quoi servent l'assortiment des poils et la taille prise au garrot, si les chevaux ne marchent pas ensemble et si la tête et la queue ne se trouvent à la même élévation.

Il est vrai que deux chevaux identiquement pareils de taille, de couleur et de qualité peuvent se rencontrer; mais la chance n'est-elle pas plus grande pour celui qui, cédant à la prétention de trouver la perfection, renonce à l'identité des robes pour assortir les autres qualités beaucoup plus utiles au propriétaire et à la conservation des chevaux?

CHAPITRE XXVI.

MODES D'ATTELAGE.

Avant d'entrer en matière sur les principes élémentaires du dressage, je crois utile de donner un aperçu de détail et d'ensemble de la bride et des harnais qui servent aux différents modes d'attelage le plus habituellement mis en pratique; je me contenterai seulement de citer les autres.

C'est d'après le nombre de chevaux, de la manière dont ils sont attelés et du système de menage que dépendent les dénominations qui les caractérisent.

§ I. Voitures à deux roues, brancard.

Il y a trois manières de conduire la voiture à deux roues :

1° Menage ordinaire, avec guides; un cheval, tilbury ou cabriolet.

2° Menage avec postillon, deux chevaux, un palonnier de côté.

3° Menage en tandem, grandes guides, deux chevaux de file.

§ II. Voitures à quatre roues, timon.

Il y a cinq menages différents pour la voiture à quatre roues :

1° Menage ordinaire avec guides; deux chevaux, un cocher.

2° Menage à grandes guides; quatre chevaux, un cocher.

3° Petite d'Aumont; deux chevaux, un postillon.

4° Grande d'Aumont; quatre chevaux, deux postillons.

5° Demi-d'Aumont; quatre chevaux, un cocher sur le siége, un postillon devant.

CHAPITRE XXVII.

PRINCIPES D'ATTELAGE.

Avec des mains habiles et des chevaux parfaitement dressés, ces différents menages sont faciles; ils sont plus ou moins soumis aux mêmes règles, et pour tous il faut du coup d'œil et de la décision.

Les d'Aumont exigent de l'attention, de l'entente, et il faut encore que les postillons connaissent un peu d'équitation pour mettre par les aides un accord si parfait entre les allures et les mouvements du porteur et du cheval sous la main, qu'ils les fassent se mouvoir et s'arrêter en même temps.

L'attelage à quatre, à grandes guides, exige un bon ajustage dans les chevaux, de la fixité dans les guides et la précision dans l'œil et dans la main du cocher.

Les chevaux les plus grands et les plus sages doivent être au timon; c'est sur eux que pèse toute la sûreté du menage. Les plus allants doivent être mis en volée, mais il ne faut ni peureux ni chatouilleux; les chevaux qui se jettent de côté au premier obstacle, ou qui ruent au contact des traits ou du timon, dérangent la régularité de la marche et sont dangereux.

§ I. De la bride et du filet.

La bride et le filet sont formés de onze parties :

1° Un dessus de tête;

2° Un frontal, avec les cocardes ou boutons;

3° Deux œillères;

4° Une sous-gorge;

5° Une muserolle;

6° Deux porte-mors;

7° Deux panurges;

8° Un mors de bride;

9° Une gourmette;

10° Un filet à panurges;

11° Une rêne ou fausse rêne.

§ II. Du collier.

Le collier se divise en cinq parties :

1° Un corps de collier;

2° Deux attelles avec courroie et boucleteaux;

3° Deux crochets de timon;

4° Une chaînette de timon;

5° Une martingale.

§ III. Du corps du harnais.

Le corps du harnais se compose de huit parties :

1° Un mantelet avec deux chapes pour soutenir les boucleteaux des traits, et un pour fixer la crou-

pière; il y a de plus dans le harnais de tilbury la dossière;

2° Deux clefs de mantelet;

3° Un crochet d'enrênement;

4° Une sous-ventrière;

5° Une croupière;

6° Deux barres de fesses;

7° Les avaloirs, auxquels sont attachés les porte-traits;

8° Les traits.

§ IV. Des guides.

Les guides se composent de trois parties principales et de leurs boucleteaux :

1° Les entre-deux ou croisières, partie du dedans;

2° Les italiennes, partie du dehors;

3° Les bouts de guides, ce qui se tient dans la main.

L'entretien des harnais de selle et de voiture est trop nécessaire pour que je n'indique pas quelques bonnes recettes à cet usage : celles qui suivent assouplissent et lustrent les cuirs sans les brûler, et l'eau de cuivre donne un brillant dont l'éclat s'altère lentement.

Cérome pour les cuirs jaunes, selles, guides, rênes de brides, etc., etc.

Eau de sang (sérosité).	1 litre.
Esprit de vin.	45 grammes.

Extrait de lavande.	15	—
Ammoniaque pulvérisée. . . .	4	—

Le tout, mélangé et mis dans une bouteille qu'on tient fermée, s'emploie avec une petite éponge imbibée du liquide, que l'on passe légèrement sur toutes les parties où on veut faire l'ablution.

Le sérum (sérosité) s'obtient en laissant coaguler du sang de bœuf ou de cheval.

Cirage pour les cuirs noirs.

Noir d'ivoire.	90	grammes.
Sucre candi ou miel.	90	—
Gomme.	20	—
Huile d'olives.	30	—
Acide sulfurique.	30	—
Acide muriatique	30	—
Bière ou vinaigre	1	litre.

Après avoir mêlé le noir d'ivoire et l'huile dans un plat vernissé, on y ajoute l'acide muriatique, qu'on laisse fermenter pendant une minute, puis l'acide sulfurique pendant le même temps, et enfin le sucre candi pulvérisé ou le miel, et on termine par la bière ou le vinaigre, dans lequel on remue le tout ensemble.

Eau de cuivre.

Terre pourrie	250	grammes.
Essence de térébenthine. . . .	500	—
Huile d'olives	250	—

Le tout mêlé dans un vase dans lequel on jette ensuite pour 15 centimes de vitriol afin de compléter l'amalgame.

CHAPITRE XXVIII.

DU DRESSAGE.

Après avoir parlé des harnais et de l'aptitude de tous les chevaux au tirage lorsqu'ils sont bien dressés, je vais indiquer les moyens classiques que je crois devoir être employés pour préparer avec promptitude et sécurité le cheval aux différents services de trait auxquels il peut être employé.

Le dressage doit toujours être commencé avec prudence et ménagement, mais il exige plus de précautions encore lorsque le cheval n'a reçu aucune éducation préalable.

Trop exiger d'une bête neuve, qui ne sait ni marcher ni comprendre, serait l'irriter et l'obliger à la défense; et les premières impressions de réticence influant presque toujours sur les services qu'il doit rendre plus tard, aucun cheval ne devrait jamais être attelé qu'après avoir été dressé à la selle, rendu franc aux aides, obéissant à la parole, assoupli et développé par les exercices à la plate-longe et le travail.

§ I. Préparation au dressage.

Quelques jours avant d'atteler le cheval, on lui donne la connaissance du harnais en le lui posant doucement sur le corps, évitant toute surprise; et on le lui laisse tous les jours porter à l'écurie pendant deux ou trois heures, jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus effrayé de son approche et de son contact.

Dès que le cheval se prête à l'harnachement, qu'il reçoit indifféremment ce costume encore nouveau pour lui, on le promène dehors au pas, et s'il reste calme on le met au trot pour l'habituer davantage au frottement et à la gêne du harnais. Après cette épreuve, recommencée selon le besoin, si on croit pouvoir se hasarder à la sagesse de son écolier, on passe à la leçon du tirage.

§ II. Préparation au tirage.

Lors donc que le cheval, tenu par la plate-longe, trotte avec confiance, son harnais sur le dos, on passe au mouvement de traction produit par la résistance des traits, qu'on lui fait progressivement sentir; et dans cet essai, de l'ajustement du collier dépendent souvent le bon vouloir ou la réticence : trop petit, il comprime la trachée-artère et gêne la respiration; trop grand, il porte sur les pointes des épaules, qu'il blesse, et il en gêne les mouvements. Ainsi donc, dans ces deux hypothèses, il faut qu'il

soit parfaitement ajusté à l'encolure et aux épaules; puis on commence par la traction d'un homme qui tire lui-même sur les traits, et, pour l'habituer à voir céder la résistance à ses efforts, on lui rend toutes les fois qu'il tire franchement, et on le soumet ensuite à la force de deux hommes, et de trois si la bonne volonté ne diminue pas. Enfin, on lui fait tirer un traîneau quelconque, de forme à pouvoir glisser sur le sol, en ayant toutefois pris le soin de n'assujettir les traits qu'autant qu'on peut tout lâcher si le cheval s'emporte ou se défend opiniâtrément.

§ III. Tirage par un seul.

Après quelques jours de l'exercice que je viens d'indiquer, croit-on le cheval suffisamment sage, et veut-on l'atteler à une voiture à deux roues, qu'il faut encore, par prudence, le faire trotter en cercle pour le mettre en confiance et baisser sa fougue, avant de le mettre dans les brancards.

Si encore le cheval a paru quelquefois s'inquiéter du bruit du traîneau, et si à la selle on a remarqué qu'il s'effrayait du roulement des voitures, il est toujours prudent, avant de l'atteler sérieusement, de l'éprouver en l'attachant par des longes non fixées au bout du brancard soutenu par un ou deux hommes, et ce n'est qu'après l'avoir ainsi essayé que l'on sait s'il est prêt à travailler. Après toutes ces

précautions prises, deux hommes le conduisent par deux longes fixées aux anneaux d'un caveçon ou au premier banquet d'un mors doux, gros et presque droit, et après l'avoir mis en mouvement, puis arrêté, et fait repartir encore; on continue ainsi, marchant alternativement du pas au trot, jusqu'à ce qu'il paraisse suffisamment dressé pour faire un service régulier; et dans ce cas, une route un peu longue et fatigante est le complément des leçons qu'on lui a données.

Dans l'attelage au tilbury, une des grandes difficultés consistant à tourner dans les brancards, il est utile que la leçon se donne dans un vaste espace; pour y prendre d'abord des tournants très-grands, et les raccourcir ensuite à mesure que le dressage avance : et si on n'a pas d'emplacement convenable, il faut dans les tournants qu'un homme pousse le brancard dans le sens du mouvement; de même que, si le cheval n'est pas très-franc au départ, il est encore utile de l'aider en poussant derrière, mais seulement pour donner l'impulsion, et non pour déterminer le mouvement.

§ IV. Tirage à deux.

Veut-on atteler le cheval à deux, il faut lui adjoindre un vieux serviteur franc du collier, entraînant toute la charge; qui part, s'arrête, tourne et recule à volonté, sans s'occuper du mauvais vouloir

de son compagnon ; et si, malgré cette précaution, l'élève persiste dans la réticence, il faut aussitôt le retourner seul au traîneau, pour le soumettre à de nouvelles épreuves.

CHAPITRE XXIX.

REVUE DE L'ATTELAGE.

Avant de monter sur le siége, il est toujours prudent de passer en revue tout ce qui peut contribuer à la justesse du menage et à la sûreté de l'attelage. D'un coup d'œil, on voit si les chevaux sont bien bridés; si les mors sont trop hauts ou trop bas; s'ils sont convenablement rênés, si les traits sont égaux, si les chaînettes sont tendues, si les mantelets ne sont pas trop en avant; si les reculements ne sont ni lâches ni serrés; et si les guides sont bien ajustées : et au sujet de ces différentes remarques, je crois devoir faire relativement à quelques-unes d'elles les observations suivantes :

CHAPITRE XXX.

PRINCIPES.

Au début du dressage, il faut laisser l'enrênement facile, et le serrer à mesure que les progrès se font sentir. Il faut toujours atteler juste : lorsque les traits sont longs et ballants, le cheval a moins de force, le tirage est moins régulier et l'attelage est moins dans la main ; tandis qu'avec les traits courts, la traction est plus facile, et pour marcher dans des endroits difficiles et prendre de mauvais tournants, il est indispensable que les chevaux soient serrés dans les traits et dans la chaînette; de même que dans le reculement, si c'est au tilbury.

Entre une longue route et le service de ville, il y a cependant une différence, et dans ce premier cas, lorsque le chemin est droit, on peut laisser un peu plus de liberté. Il est quelques chevaux qui ont l'habitude de s'écarter au timon, il en est même qui deviennent inserviables si on ne cherche à corriger ce défaut; chez les uns en remontant la croisière des guides pour rapprocher les têtes, et chez d'autres, en raccourcissant l'italienne, de manière à porter la tête en dehors, système d'opposition qui réussit quelquefois en poussant les hanches en dedans.

Les guides doivent être ajustées d'après l'encolure des chevaux; on doit allonger ou raccourcir l'une ou l'autre d'après la conformation de chacun.

CHAPITRE XXXI.

POSITION SUR LE SIÉGE.

Toute revue terminée, les guides et le fouet placés dans la main gauche, il faut monter avec légèreté sur le siége, et s'y placer, sans secousse, du côté droit.

La position sur le siége n'est pas indifférente, on doit y prendre celle qui donne le plus de grâces et le meilleur appui; et dans ce cas, la position oblique, la poitrine effacée, le corps soutenu, la jambe droite un peu avancée sur la coquille, l'épaule gauche légèrement en arrière, le poignet gauche à la hauteur du coude, qui doit être près du corps, et la main droite un peu avancée devant l'autre, constituent l'attitude qui doit être préférée. Dans cette position, on peut, aussi bien que placé carrément, voir ses chevaux et ses roues, être juste dans ses effets de main, et on est plus gracieux tout en augmentant sa force et sa solidité.

CHAPITRE XXXII.

TENUE ET MANIEMENT DES GUIDES.

Le maniement des guides à deux mains fixes peut se faire avec des chevaux difficiles à conduire; quelques cochers prétendent même qu'il offre plus de force et de sûreté; mais en thèse générale il en est autrement.

§ I. Pour attelage à deux.

Pour l'attelage à deux, les guides se tiennent dans la main gauche, séparées par deux doigts.

1° La guide gauche (1) posée sur l'index;

2° La guide droite (2) sur l'annulaire;

3° Le pouce et l'index doivent être peu fermés; tous les autres doigts fixent les guides dans la main;

4° Le fouet se tient dans la main droite (1), se rapprochant en dessous de la dernière phalange du petit doigt.



ATTELAGE D'UN BRECK.

5° Les autres doigts, restant libres, peuvent seconder la main gauche tant pour tourner que pour arrêter ou ajuster les guides;

6° Les guides se passent alternativement de la main gauche dans la main droite, *et vice versâ,* selon le besoin; et, agissant ainsi chacune à leur tour, elles se viennent en aide réciproquement.

§ II. Pour attelage à quatre.

Il en est à peu près de même pour le menage à quatre, à l'exception que les guides se tiennent un peu différemment.

1° La guide gauche de volée (1) se place sur l'index.

2° Celle de timon (2) sur le deuxième doigt.

3° La guide droite de volée (3) sur l'annulaire.

4° Celle de timon (4) sur le petit doigt.

5° Les trois derniers doigts de la main solidement assurés sur les guides.

6° Et pour éviter trop de fatigue, on prend de temps à autre les guides entre les quatre doigts de la main droite, et on les repasse ensuite dans la main gauche, comme il est dit plus haut.

7° Si les guides, étant dans la main gauche, ont besoin d'être rajustées, la main droite saisit l'excédant des guides, en dessous de la main gauche, de

manière que celle-ci glisse librement quelques centimètres en avant, et remette les guides à leur point, en laissant couler la rêne la plus courte jusqu'à ce qu'elle soit au niveau de l'autre.

Pour éviter toute confusion dans le maniement des rênes, la main doit être assez renversée pour que les rênes de chaque côté soient suffisamment séparées.

Ces principes sont les plus usités; mais comme il en est d'autres dont l'usage est assez commode et repose la main qui a suivi le mode ci-dessus, je crois devoir aussi les indiquer.

1° La guide gauche de volée (1) et la guide droite de volée (2) sur l'index.

2° La guide gauche de timon (3) sur le deuxième doigt.

3° La guide droite de timon (4) sur l'annulaire.

Les guides ainsi placées, les bouts sortent en dessous de la main, et, si on veut encore plus de solidité et de fixité, on fait passer les bouts de guide entre l'annulaire et le petit doigt.

CHAPITRE XXXIII.

DU DÉPART ET DES EFFETS DE GUIDES.

Après avoir mis les chevaux en mouvement, par la voix ou par un appel de langue, toutefois en ayant le soin de rendre assez la main pour qu'ils se mettent sur les traits sans recevoir de pression du mors; dans ce cas, pousser derrière et retenir devant, serait une anomalie qui ne pourrait que mettre de l'indécision dans le départ, et souvent apporter la perturbation et la défense dans l'attelage. Il faut donc que les chevaux puissent se porter en avant sans à coup, malgré cependant qu'il faille nécessairement les sentir dans la main, non pas assez pour les retenir, mais suffisamment pour que le départ soit calme et régulier.

Pour tourner à droite, par exemple, tenant les guides dans la main gauche; après avoir imprimé un léger temps d'arrêt, il faut déterminer par la main droite placée un peu en avant et au-dessous de la gauche, le mouvement à droite, tout en soutenant de la main gauche; de même que pour tourner à gauche, les guides étant dans la main droite, placées entre le pouce et l'index, il faut imprimer le mouvement avec la main gauche, placée sous la main droite, qui soutient à son tour.

Et pour arrêter les chevaux, s'ils sont bien dressés, il ne faut ni tirer sur les guides, ni porter le coude en arrière, il suffit d'une contraction du poignet et d'un peu de résistance, sans déplacer le haut du corps; et si les guides sont dans les deux mains, la résistance se fait égale des deux côtés.

§ I. Moyens de dressage.

Pour avoir des chevaux obéissants et sûrs, il faut toujours accompagner l'effet des guides d'un appel de langue qui imprime le mouvement, et d'un mot ou d'un sifflement, qui sera toujours le même pour l'arrêt.

Dans beaucoup de circonstances, ce dressage est d'une grande garantie contre les accidents, qui n'arrivent que trop souvent, parce que les chevaux ne savent pas obéir à la voix. C'est en dressant les chevaux qu'on atténue les causes et les moyens de défense, et que l'on finit par rendre le plus doux et le plus facile, le cheval qui s'est montré le plus irritable et le plus rétif.

Il en est qui font le dressage par la rudesse; leurs paroles sont des menaces, leurs gestes des coups, et ils obtiennent quelquefois par la peur ce qu'il est toujours plus sûr et infiniment mieux de rechercher par la confiance et par la douceur.

Avec quelques chevaux, le système de rigueur

peut réussir, mais, en général, les résultats n'en sont pas satisfaisants.

§ II. Du fouet.

Le fouet est un auxiliaire utile, mais il est dangereux dans beaucoup de mains; il faut en être avare, s'en servir avec discernement, et si on est obligé d'en venir au châtiment, on ne saurait trop recommander l'attaque en avant plutôt que sur la croupe : en pinçant le cheval à l'épaule, il se jette presque toujours en avant, tandis qu'en le frappant sur le derrière, il est sujet à riposter par la ruade, et qui sait quand cette habitude finira lorsque le cheval a commencé?

Le coup de fouet doit être donné à bras tendu, et serré selon le besoin.

Le fouet est au cocher ce que les aides sont au cavalier; c'est avec lui, en l'appuyant d'après la sensibilité du cheval, qu'on donne de l'action au paresseux, qu'on soutient et qu'on harmonise les allures, et que l'on active les hanches dans les changements de direction plus ou moins obliques.

CHAPITRE XXXIV.

POUR ATTELER ET DÉTELER.

Veut-on atteler, il faut placer les chevaux obliquement le long du timon, en ayant le soin de les amener des deux côtés de la voiture.

On commence par boucler les deux chaînettes, puis les traits de dehors, ceux du dedans; et les italiennes étant fixées par avance, on termine par attacher les croisières et les bouts de guides.

Pour dételer, il faut encore des précautions, et sans elles, des accidents graves surviennent au moment où on y pense le moins.

C'est en faisant l'inverse de ce qui doit être fait que les chevaux brisent les voitures et s'estropient: on défait les italiennes, les chaînettes, et le trait du dehors, tandis que, pour être prudent, on doit commencer par les bouts de guides et les croisières, par le trait du dedans, celui de dehors que l'on passe dans les barres de fesse, puis la chaînette; et enfin, avant de mettre le cheval en mouvement, on dérêne et on lâche la gourmette.

§ I. Réflexions.

Tels sont en résumé les moyens les plus usuels indiqués par la pratique; en suivant ce qu'elle en-

seigne, les difficultés sont moins grandes, les accidents plus rares; mais néanmoins, malgré toutes ces précautions, il est encore des chevaux qui se montrent rebelles à tous les moyens de dressage; et que ce soit par peur, méchanceté, souffrance ou trop de sensibilité, ils se défendent à outrance et semblent ne jamais devoir se plier à la docilité qu'exige le service de la voiture.

C'est donc là qu'il faut avoir recours aux principes, et s'armer d'une patience nouvelle pour reprendre leur éducation au début:

1° En les mettant en confiance, par de longs exercices à la selle et alternativement au traîneau;

2° En leur apprenant à partir et à s'arrêter à la parole, au moindre signe; à tourner de tous côtés par la plus légère pression de la bride, et si ces leçons sont insuffisantes, je vais indiquer les derniers moyens qu'on peut mettre en usage.

CHAPITRE XXXV.

DÉFAUTS PRINCIPAUX AU TRAIT.

Les chevaux difficiles à la voiture se divisent en trois classes principales :

1° Ceux qui ruent;

2° Ceux dont le départ est difficile;

3° Ceux qui sont ombrageux.

§ I. Chevaux qui ruent.

Les chevaux ruent par frayeur, par défaut de conformation ou par méchanceté.

Le premier cas se rencontre souvent chez les jeunes chevaux au passage d'un terrain mou, sur lequel les roues ne rendent aucun son, sur le pavé sonore, ou sur des parties de route nouvellement gravées : le passage des ponts en bois, l'odeur des tanneries, des boucheries, sont aussi des causes d'effroi que l'on atténue quelquefois, s'il n'y a pas de méchanceté, en mettant les chevaux au pas et en les calmant par la voix; mais, en général, lorsqu'il y a des précédents, et que les chevaux ruent par caprice, ou parce qu'ils souffrent des reins ou des jarrets, il est bon de se mettre en garde et de prévenir les accidents au moyen des courroies de sûreté.

1° La courroie de ruade pour tilbury est une forte lanière en cuir qui passe sur le sommet de la croupe et se fixe aux deux brancards; elle suffit lorsque la ruade n'est qu'accidentelle; mais lorsqu'il y a coutume et opiniâtreté, il en faut une seconde qui passe sur la croupe, tout près de la naissance de la queue.

2° Les courroies de ruade pour l'attelage à deux chevaux s'adaptent mal sur des palonniers; il faut des lissoirs pour les fixer. De tous les systèmes de courroies de ruade pour attelage au timon, le meil-

leur est celui qui consiste en deux lanières en cuir, se croisant sur le sommet de la croupe et se fixant aux grands boucleteaux des traits, et près de chaque pommelle; de sorte que la courroie qui part du grand boucleteau droit va se fixer près de la pommelle de gauche, et que celle qui part du boucleteau gauche vient s'attacher près de la pommelle de droite.

Le système qui consiste en une courroie s'attachant d'un côté au timon, de l'autre au trait, produit peu d'effet; il n'empêche pas la forte ruade.

Les courroies de sûreté ne doivent jamais être assez serrées pour empêcher ou gêner le mouvement du cheval au trot; dans ce cas, au lieu d'être un correctif, elles deviendraient une excitation à la défense et à la ruade.

§ II. Chevaux difficiles au départ.

Pour les chevaux devenus difficiles au départ parce qu'ils ont été menés par une main et un mors trop durs, de même que je l'ai déjà dit aux effets de guides, il suffit de rétablir la confiance perdue par des paroles de douceur, de ne pas faire sentir le mors au départ, et, s'il y a quelques pointes ou quelques bonds, il faut attendre que le cheval se soit porté en avant pour le ramener insensiblement à la sagesse.

Si le cheval, malgré ces moyens, refuse complétement de se livrer au collier, il n'y a plus rien à

faire, si ce n'est de recommencer son éducation en le faisant passer par toute la filière du dressage; et si ce nouvel enseignement ne suffit pas, on peut en arriver aux moyens de rigueur, mais il ne faut pas confondre ce mot avec la brutalité sauvage qu'on rencontre quelquefois chez les charretiers et les postillons.

Que l'on se persuade bien qu'avec les chevaux, les leçons données avec douceur et patience ont un grand avantage sur l'enseignement transmis par la force et la rudesse. Pour châtier, il ne faut pas être en colère, parce qu'alors on frappe sans discernement, et la correction surexcite l'animal au lieu de lui être profitable. Quelques coups de fouet bien appliqués au même endroit produisent souvent de bons effets; mais, en général, beaucoup de patience et peu de châtiment sont préférables dans le dressage.

§ III. Chevaux ombrageux.

Un cheval peureux fixe-t-il un objet, s'écarte-t-il un peu de sa route ou forme-t-il un temps d'arrêt, on le frappe aussitôt; et s'il franchit l'obstacle, on le frappe encore pour le corriger de la peur qu'il vient d'avoir, mais, erreur! ce calcul est faux, vous l'engagez à recommencer; à la première occasion, la peur sera double, il aura la crainte de ce qui l'effraye et celle des coups qu'il prévoit; de sorte

qu'un mouvement qui eût été imperceptible, est souvent remplacé par des écarts et des fuites qui peuvent être quelquefois très-dangereux.

Le moyen le plus usuel et le plus sûr qui puisse ramener un cheval peureux, si toutefois les yeux sont bons, c'est de lui parler et de ralentir son allure dès qu'on le voit un peu effrayé ; avec de la patience, on finit non-seulement à le faire passer sans secousses, mais on arrive à le faire approcher de l'objet dont il a eu peur; et en recommençant cette leçon toutes les fois que l'occasion se présente, on arrive promptement à mettre le cheval en confiance à la première parole de celui qui le conduit.

Quelques chevaux ont cependant le défaut de la peur porté si loin, qu'on ne peut sans danger se hasarder avec eux seuls; il faut alors les atteler à deux, en prenant le soin toutefois de leur adjoindre un camarade qui n'ait peur de rien; et, pour plus de sûreté encore, il est bon de leur mettre des œillères assez grandes pour ne pas leur permettre de voir les objets en passant près d'eux.

CHAPITRE XXXVI.

MOYENS D'ENCOURAGER L'AMÉLIORATION.

Les encouragements qui ont été les plus efficaces sont évidemment les courses et les primes; mais si,

dans des vues d'un avenir meilleur, le gouvernement et les conseils généraux voulaient soutenir une branche encore trop réduite de notre agriculture, ils multiplieraient les primes et donneraient de l'argent en proportion des besoins que nous ressentons d'augmenter et d'améliorer l'espèce chevaline. Ce serait un sûr moyen de donner aux cultivateurs français le goût du cheval, et de changer des coutumes et des mœurs qui ne peuvent se modifier que par de longs exemples et l'intérêt évident.

§ I. Encouragement par les primes.

Si j'ai à parler des bons effets déjà produits par les primes, je dois dire cependant qu'elles n'ont pas toujours été bien dirigées dans leur application :

1° Parce qu'on a souvent primé des poulinières entachées de tares héréditaires;

2° Parce qu'on donne des primes à des poulinières et à des pouliches sans faire contracter aux propriétaires l'engagement de les consacrer à la reproduction pendant un temps déterminé;

3° Parce qu'il arrive de faire participer aux encouragements de jeunes chevaux mâles entiers qui n'ont aucune des qualités nécessaires aux bons éléments de reproduction;

4° Parce que l'institution des courses au trot, ou des primes de dressage, n'a pas été comprise à son point de vue; on a laissé de côté tout ce qui est

utile, ce qui appartient au dressage, à la bonne conformation, aux allures régulières et à l'appareillement pour les chevaux attelés, pour ne voir dans ces différentes épreuves que des jouteurs, dont les courses n'offrent pas un spectacle aussi attrayant que celui des steeple-chases et des courses au galop.

Je voudrais donc que tous les étalons eussent fait leurs épreuves de valeur, et que les poulinières et pouliches reconnues exemptes de tares par un jury compétent, fussent les seules primées dans les concours et aux conditions suivantes :

Les premières, parce qu'elles seraient suitées et saillies dans l'année courante ;

Les secondes, parce que les propriétaires, en acceptant les primes données à deux et trois ans, souscriraient, en les recevant, l'obligation de les rembourser s'ils ne pouvaient établir, par des cartes ou certificats, qu'à six ans au plus tard la pouliche primée a été saillie à partir de trois ans par les étalons de l'État ou par ceux de l'industrie privée auxquels on aurait reconnu assez de qualités pour accorder une prime d'encouragement à leurs propriétaires; et enfin il serait plus logique de laisser à la spéculation les poulains mâles hongres qui ne peuvent participer à l'amélioration.

Si ces différents systèmes étaient invariablement suivis, de même qu'ils le sont depuis longtemps dans quelques départements, les éleveurs se garde-

raient de vendre leurs bonnes juments et leurs meilleures pouliches; ils conserveraient au contraire avec soin tout ce qui pourrait contribuer à l'amélioration, et alors l'élite de la race deviendrait hors ligne; tandis que, les souches les plus précieuses disparaissant sans laisser de traces, l'espèce ne pourrait que se détériorer, parce qu'il arrive souvent aux éleveurs de vendre ce qu'ils ont de bon, pour ne livrer à la reproduction que des bêtes tarées ou de mauvaise conformation.

§ II. Encouragement par les courses.

Les courses font ressortir la valeur du cheval mis en scène, elles sont la garantie des services que doit rendre la production de celui qui a fait ses preuves; c'est pourquoi elles ont été instituées comme un encouragement propre à propager les races les meilleures et les plus pures, soit indigènes, soit étrangères : en effet, pour courir il faut des chevaux, et pour s'assurer d'heureux résultats, il est indispensable de se rapprocher des producteurs de la plus noble origine; mais, dans l'état actuel de la France, avec ses propriétés divisées et la fortune restreinte de la majeure partie des éleveurs-fermiers, qui font le cheval apte à tous les services, l'encouragement donné aux courses au galop ne portant que sur le plus petit nombre, sur le riche et son cheval aristocrate, et ne pouvant atteindre le culti-

vateur ni son cheval rustique trop éloigné du sang pour rivaliser sur les hippodromes avec ceux de race pure, il serait heureux dans l'intérêt général que les courses au trot prissent une grande extension; elles demanderaient à être soutenues par de plus forts encouragements, et si ces exercices de chevaux attelés ou montés se faisaient en dehors des jours de courses dans des concours particuliers institués à cet effet, ils dirigeraient vers la bonne production et seraient une obligation au dressage, point essentiel, qui est une lacune importante à combler.

Les chevaux aux allures vives et brillantes sont clairsemés dans le commerce, ils font une si petite exception, qu'on semblerait ne fabriquer le cheval que pour peu marcher, ou ne pas marcher du tout: en effet, la plupart ne sont-ils pas dénués de moyens, sans fond, sans vitesse et sans solidité? et certes, si leurs aïeux avaient eu pour qualités le contraire de ces défauts, s'ils avaient prouvé, dans des épreuves suffisantes pour les faire ressortir, qu'ils avaient ce qui constitue le bon reproducteur; de même qu'eux, leurs produits n'auraient-ils pas donné l'assurance de bons et longs services, et, les qualités se transmettant ainsi avec certitude, n'en résulterait-il pas que toutes les rosses sans poitrine, sans épaules et sans membres, disparaîtraient du sol, pour être remplacées par cet animal si rare à rencontrer qu'on appelle bon cheval?

Cette idée n'est du reste pas nouvelle; dès 1832, la proposition d'établir des courses au trot, fut adressée au ministère auquel ressortissait l'administration des haras; l'idée parut bonne, mais on en renvoya l'exécution jusqu'en 1836, époque de la création des courses de Cherbourg.

Depuis lors, par les soins des sociétés d'agriculture de Caen, de Saint-Lô, de la Société de la Manche, du Calvados et de l'Association normande, la cause des courses au trot sembla gagnée pour la Normandie; et, en 1843, dans le but de généraliser ces sortes d'épreuves, M. Houel, dans son *Traité des courses au trot*, n'a rien négligé pour préconiser cette excellente institution.

Les primes de dressage pour chevaux attelés et montés les mieux dressés, ont déjà donné des résultats dûment constatés, mais il est une autre institution, premier degré de celle-ci, qui rehausserait encore l'élan des éleveurs en facilitant la vente de chevaux dont l'éducation ferait ressortir le brillant et toutes les qualités utiles; et la réussite de cette entreprise aurait sa large part dans l'avenir de l'industrie particulière. Je veux parler des écoles de dressage, telles qu'elles ont été essayées à Séez et à Rochefort.

§ III. Encouragement par les écoles de dressage.

Les écoles de dressage ne sauraient être trop multipliées, et du jour où leur importance aura été comprise par les pays producteurs du cheval de luxe et de guerre, le gouvernement et les départements verront un trop grand avantage dans la réussite de cette institution pour ne pas l'établir sur des bases solides.

La création des écoles de dressage est donc d'un trop haut intérêt, pour que je ne mette pas tous mes soins à en faire ressortir les nombreux avantages.

Cette institution faciliterait la vente et l'achat des chevaux, tout en leur donnant plus de prix; elle en ferait valoir tout le mérite, elle donnerait aux éleveurs l'assurance de les vendre ce qu'ils valent lorsqu'ils sont dressés, et les acheteurs auraient la certitude d'y trouver des animaux prêts à servir aux différents travaux auxquels ils pourraient être soumis.

L'administration de la guerre aurait aussi ses bénéfices dans cette institution, elle trouverait un grand avantage à acheter principalement pour les officiers de l'armée, des chevaux déjà prêts, dont on jugerait facilement les moyens et le caractère, au lieu de prendre des chevaux non dressés, difficiles en apparence, et souvent jugés contrairement aux intérêts des vendeurs.

Les chevaux français sont généralement d'une bonne construction et d'un caractère facile; ils sont donc promptement dressés, et ne coûteraient aux éleveurs, par les prix médiocres qu'on pourrait établir, qu'un déboursé presque équivalent à la dépense qu'ils auraient faite au domicile de leurs propriétaires, lors même qu'ils sont élevés en liberté dans les marais, comme dans ceux de la Normandie, la Saintonge et la Vendée.

Il est ensuite un fait patent, c'est que, si le cheval français, étant très-supérieur par sa force, par sa liberté d'allures et son fond, à celui qui nous vient du Nord, ne l'a pas remplacé; s'il est moins recherché par le commerce, et s'il se vend moins cher, cela ne tient qu'à ce qu'il est généralement élevé à l'état sauvage, et à l'impossibilité de le faire dresser, position dans laquelle se trouvent presque tous les éleveurs et les consommateurs.

Encore autre chose non moins utile, c'est que, si ces écoles ont pour but de tirer meilleur parti des chevaux de pays, elles ont aussi celui de faire des grooms, de bons palefreniers, des cochers habiles, et de changer la face de l'industrie chevaline :

1° En livrant au commerce des chevaux dressés;

2° En appareillant pour attelages des chevaux qui, souvent élevés à peu de distance les uns des autres, sont vendus isolément un faible prix, tan-

dis que, mis par paire, ils atteindraient une valeur beaucoup plus grande;

3° En donnant à l'acquéreur toute garantie sur le caractère, le travail et la santé de l'animal sortant de l'école;

4° En donnant à tout éleveur ou consommateur la facilité de tirer parti de l'intelligence et du bon vouloir de tels ou tels qui, sans école, restent dans la médiocrité, tandis qu'ils pourraient faire des serviteurs précieux.

Tels sont tous les avantages à retirer des écoles de dressage, si l'enseignement est confié à des hommes sages et éclairés.

§ IV. Encouragement par l'exportation.

Il est encore un moyen d'encouragement trop direct aux intérêts de quelques localités pour que je ne m'appuie pas sur les essais qui ont été faits dans la Corrèze et dans la Haute-Vienne, et pour que je ne dise pas un mot de l'utilité de l'exportation des produits en bas âge dans les pays où la fluxion périodique exerce tout particulièrement ses ravages.

Dans le Cantal, par exemple, qui, par suite du mal que fait ce fléau, est plutôt un pays de naissance que d'élevage, pourquoi les hommes influents qui pourraient fixer l'attention des sociétés d'agriculture et des conseils généraux sur cette question

si pleine d'intérêt pour le pays, ne formeraient-ils pas une société à l'avantage des éleveurs et de la propagation chevaline? Pourquoi n'aviserait-on pas au moyen d'exporter avant que la fluxion ait frappé ses victimes, ce qui n'arrive habituellement qu'à trois ou quatre ans? Ces jeunes sujets, transportés dans des pays où ce mal n'est pas connu, offriraient à leurs nouveaux possesseurs tous les avantages dont ils sont doués, sans leur donner la crainte de ces accidents désastreux, et ils seraient un jour pour ceux qui les auraient élevés la source d'un commerce lucratif.

Si en quelques années l'exportation des poulains a produit en Limousin des progrès sensibles, tant pour l'amélioration que pour la multiplication, il est évident qu'en employant les mêmes moyens, en Auvergne comme ailleurs, on obtiendrait les mêmes résultats.

§ V. Considérations.

En résumé, partout où il y a eu des encouragements sérieux, ils ont marqué leur passage; le progrès s'en est toujours suivi : mais parmi eux, les primes ont été le moyen le plus direct, le plus actif et celui dont les effets sont le plus répandus; elles sont le plus puissant moteur parmi les cultivateurs, et c'est parmi eux qu'est la masse des éleveurs; c'est là la fabrique des chevaux de troupe de toute arme, et

c'est là seulement que le commerce peut s'alimenter.

Partout où il y a eu de fortes primes, là où on a fait des sacrifices, l'espèce chevaline est complétement changée; les éleveurs ont remplacé les poulinières médiocres par des juments d'élite, ils ont conservé avec soin leurs meilleures pouliches pour la reproduction; ils les ont mieux soignées, ainsi que leurs produits; ils ont pris plus de précautions pour qu'elles fussent convenablement saillies; et ils ont adopté des systèmes plus favorables d'élevage.

Cette vérité n'est plus douteuse, mais dans l'énumération des encouragements et des moyens d'impulsion, je n'oublierai pas que la production étant toujours en rapport avec la consommation, les débouchés assurés jouent le rôle le plus actif; et dans cette hypothèse, il serait à désirer, pour la garantie des éleveurs, que l'époque des achats, le lieu, le prix et la quantité par catégorie des chevaux dont l'armée se recrute, fussent régulièrement déterminés pour chaque établissement de remontes et par année.

De même qu'aussi il serait d'un grand intérêt pour tous que le bon cheval fût acheté partout où il se trouve, sans distinction entre les marchands et les propriétaires; ce serait donner un libre cours au commerce, et dans de pareilles conditions, l'éleveur, dont la vente de son cheval est souvent subordonnée au manque de nourriture ou d'argent, trouverait son avantage à livrer au spéculateur le cheval qu'il ne

peut garder plus longtemps, et celui-ci payerait d'autant plus cher que :

1° La porte des remontes lui serait ouverte ;

2° Qu'il pourrait évaluer à l'avance le bénéfice qu'il aurait à faire d'après le temps que l'animal devrait rester à sa charge ;

3° Qu'il y aurait rivalité entre les marchands eux-mêmes, et que cette concurrence, inséparable de la prospérité, serait d'autant plus favorable aux éleveurs, que le commerce achetant pour le riche comme pour le pauvre, tous les chevaux bons ou mauvais seraient indistinctement achetés, et les propriétaires satisfaits chercheraient à mieux faire encore que par le passé.

CHAPITRE XXXVII.

DES COURSES.

Les courses sont aujourd'hui une préoccupation nationale ; elles sont pour les villes et les campagnes un amusement populaire aussi noble qu'intéressant ; tout le monde se passionne pour les incidents et les péripéties de l'hippodrome, et les masses se rendent sur le turf parce que le spectacle est attrayant : les uns vont y faire des vœux pour l'alezan ou pour le bai, les autres y engagent des paris pour ou contre.

Imp. Lemercier, Paris

COURSE PLATE.

Les uns s'amusent de ce qu'ils voient, les autres sont impatients des résultats, et les émotions sont grandes!... Aux vainqueurs appartient quelquefois de ruiner ou d'enrichir les parieurs.

Mais a-t-on compris le sérieux de l'institution des courses? Est-il compté pour quelque chose dans l'intérêt général? Non; qu'importe, pour la plupart, le principe qui les a fondées? On veut s'amuser ou encourir les hasards de la fortune, sans préoccupation de l'amélioration et de l'avenir.

Cependant, il y a là bien autre chose qu'un spectacle d'un jour!

Les courses sont non-seulement toutes-puissantes pour répandre dans les masses le goût du cheval, mais elles sont l'appréciation du mérite de ce noble animal; elles sont la pierre de touche de ses qualités et de sa valeur : ce n'est que par l'épreuve au travail qu'on peut reconnaître la force musculaire, la vitesse et le fonds; et ce n'est qu'après ces épreuves sérieusement constatées qu'on peut dûment apprécier ceux qui sont propres à régénérer la production de luxe, de guerre et de toutes nécessités! Tel était le but de l'institution des courses, si la marche n'en avait été interrompue par l'indifférence des uns, les idées fausses ou l'appât du gain des autres; et si nous n'avons fait qu'accidentellement des chevaux aussi puissants, aussi beaux, et d'une symétrie aussi régulière qu'autrefois, c'est que, ne produisant sou-

vent que par spéculation pour les courses, on a recherché tout particulièrement dans les accouplements les producteurs qui transmettaient un haut degré de vélocité, sans se préoccuper des autres qualités plus essentielles à l'amélioration et aux intérêts généraux du pays. Nous devons donc avoir pour but principal dans la production, l'alliance de la noblesse avec la force et le fonds, et dans les épreuves qu'on fait subir, ces qualités principales devraient être préférées.

Au siècle dernier, les éleveurs qui faisaient des chevaux de course recherchaient aussi la vitesse, mais avant tout ils tenaient à marcher longtemps.

CHAPITRE XXXVIII.

DE L'ENTRAÎNEMENT.

L'entraînement est la préparation aux courses.

C'est par l'alimentation, les soins hygiéniques et des exercices calculés, qu'on développe la force et l'énergie, que l'on augmente la vitesse, et que l'on rehausse toutes les facultés : c'est en mesurant le travail de chaque jour aux progrès acquis, que l'on prépare les chevaux à des travaux extraordinaires, et qu'on amène le cheval de course à faire 4,000 mètres en cinq minutes; le cheval de chasse

ou de service, à faire 35 ou 40 lieues dans un jour, sans en être indisposé.

Dans les courses, l'origine, la conformation, l'élevage et l'entraînement sont d'un grand poids dans la balance des lauriers et de la défaite; mais l'intelligence et le savoir-faire du jockey ont trop d'importance pour que je ne m'arrête pas un instant sur les conditions et les connaissances qu'il doit réunir.

1° Par sa taille et son poids;

2° Dans sa manière de prendre le cheval au pansage et aux exercices, d'après son caractère et ses caprices;

3° Sur l'hygiène à faire suivre à chacun, d'après son appétit, sa santé et le travail qu'on veut obtenir;

4° Sur ses moyens d'entraînement pour chaque cheval, d'après son tempérament, son âge et sa force.

§ I. Du jockey.

Les conditions que je viens de signaler pour constituer un jockey irréprochable sont nombreuses, il est vrai; mais elles sont si utiles qu'il ne faudrait jamais en omettre une seule, si on tient aux chances du succès.

Pour être bon jockey il faut être petit de taille, léger de poids, leste et nerveux. Sans ces conditions naturelles, on peut cependant courir; la taille n'est

qu'un inconvénient sans être un empêchement, et le poids est un embarras duquel on peut se décharger, il est vrai, mais alors il faut se réduire au taux réglementaire, d'après l'âge du cheval, le mois de l'année dans lequel il devra courir, et d'après les différents chiffres des prix qu'il a précédemment gagnés; et de même que le cheval, il faut subir un entraînement, se donner des suées, des diètes continuelles, et prendre des purgations répétées, jusqu'à ce qu'on ait perdu les kilogrammes et les subdivisions qu'on avait en trop. Mais ces moyens artificiels et contre nature enlèvent les muscles avec la force, et en se débilitant, le jockey perd de sa puissance et de son énergie, si nécessaires pour guider et soutenir le cheval qui fournit une course difficile ou de longue haleine.

§ II. Du traitement du cheval.

L'homme intelligent juge promptement le caractère du cheval qu'il soigne; il comprend ses instincts et ses manies, qu'il combat par la douceur et par la ruse.

Il évite adroitement ses ruades et ses dents, et bientôt familiarisé à tous ses caprices, il s'en rend maître en s'en faisant aimer.

L'éducation faite avec patience adoucit les mœurs, change le naturel et prépare au travail; c'est le dres-

sage d'après le caractère, les facultés et la conformation; c'est, en un mot, la réunion des moyens qu'on emploie pour soumettre le cheval à l'exigence de l'homme.

L'éducation commencée dès le bas âge est plus facile; le caractère et les organes des poulains sont plus flexibles, et il apprend plus promptement ce qu'on veut lui enseigner. Si le cheval arrivé à l'âge du travail a suivi tous ses instincts, et surtout s'il les avait mauvais, le dressage est moins facile; l'animal est plus rebelle aux leçons, et dans ce cas il est moins aisé de lutter contre des habitudes acquises que de les saper dès qu'elles surgissent; mais, quoi qu'il en soit, la patience et la douceur du groom mettent le cheval en confiance; avec le temps il devient moins vicieux, moins irritable, et la défiance de celui qui le soigne diminuant dans une proportion égale, il finit par en résulter une harmonie profitable à tous les deux.

§ III. Du pansage.

Le pansage, si utile à tous les chevaux, l'est encore davantage à celui qui est en traîne; il se fait comme d'habitude matin et soir, et trois fois les jours d'exercice et de suées; mais comme il arrive toujours que le régime tonique de l'entraînement surexcite le cheval, il est bon d'éviter tout contact de

ce qui peut irriter cette peau fine et soyeuse, dont le tissu, rasé comme le velours, frémit et s'éraille au moindre frottement, et de n'employer au pansage, et principalement pendant l'été, que la brosse en crin, le bouchon humide et l'époussette en laine ou en linge. Quelques chevaux d'un tempérament doux supportent patiemment la brosse de chiendent; mais la plupart, d'un caractère ardent et susceptible, montrent une grande aversion pour cet ustensile de pansage, et, pour échapper à cette friction, qui leur est désagréable, ils ruent, mordent, se pressent sur l'homme et se défendent par tous leurs moyens dès qu'ils en ressentent le contact; il est même des chevaux d'un caractère difficile que l'emploi de la brosse rendrait complétement vicieux.

En général, il faut donc user modérément de la brosse de chiendent avec les chevaux de course, s'en servir pour nettoyer la crinière et la queue, et faire le pansage avec le bouchon humide, la queue de cheval, la brosse de crin appropriée sur l'étrille, l'époussette de laine ou de linge, et frotter sans réserve avec les mains les articulations et les extrémités : ces frictions excitent la circulation du sang, fortifient les capsules synoviales et empêchent la sécrétion trop abondante; elles combattent tout gonflement du tissu cellulaire, les diverses tumeurs désignées sous le nom de molettes et vessigons, et, tout en rendant souples les extrémités et les articu-

lations roides et fatiguées, elles sont d'un grand effet après toutes les marches forcées, et elles peuvent même remplacer au besoin l'exercice de santé les jours où la promenade est empêchée.

Le pansage étant plus facile lorsque le cheval est occupé à manger, on lui donne une poignée de foin, puis, après avoir enlevé le camail et les flanelles, le groom se met à l'œuvre, commençant par la tête, le cou et les jambes, et il finit en épongeant les yeux et les naseaux de l'animal.

Les mêmes soins sont ensuite donnés au corps, aux cuisses, aux jambes de derrière, en procédant de même que pour l'avant-main, et, après avoir remis les flanelles aux jambes et curé les pieds à fond, on recouvre le cheval jusqu'à nouveau travail, en ayant le soin de poser les couvertures un peu plus haut qu'on ne veut les placer, afin qu'en les tirant en arrière, tous les poils restent lisses au lieu d'être rebroussés.

Si, cependant, dans le cours du pansage, le cheval paraît trop excité des soins qu'on lui donne sur quelque partie de son individu, il faut se borner à faire ce qu'on peut avec le bouchon, l'époussette et le massage de la main, en passant rapidement d'une partie sur l'autre, des épaules à la tête, du cou aux membres, du dos au ventre, de la croupe aux jarrets; et, s'il est plus particulièrement difficile aux jambes, ce n'est souvent qu'après l'a-

voir couvert que l'on parvient à continuer son pansage.

Il y a beaucoup de chevaux qui, une fois revêtus de leur camail et couverture, deviennent plus calmes et se laissent bouchonner en repos les parties sur lesquelles ils ne voulaient rien supporter un instant avant.

Il est aussi des chevaux qui ne se laissent panser que lorsque le groom est armé d'une petite baguette ou même d'une paille qu'il tient avec la bouche; mais il faut s'en tenir à ces sortes d'avertissements : la présence de telles armes produit de meilleurs résultats que les gestes.

Dans aucun cas il ne faut se laisser aller à l'impatience ou à la colère que peuvent amener les mouvements brusques et les provocations du cheval; jamais on ne doit le maltraiter : c'est en ne lui faisant entendre que des paroles douces et rassurantes qu'il cessera ses hostilités et souffrira qu'on le panse.

Il est quelques grooms qui attachent sans nécessité leurs chevaux au râtelier pendant le pansage; ils croient que ce moyen leur permet d'insister davantage lorsque le cheval s'irrite et se débat : ce système peut réussir quelquefois, mais, en général, c'est une erreur dont on revient vite en voyant la susceptibilité du cheval s'augmenter chaque jour.

La gêne qui résulte de cette captivité augmente

le supplice, et alors la toilette devient une torture dans laquelle l'irritabilité porte à la défense.

Panser le cheval sans licol, en liberté dans sa boxe, est le meilleur système; c'est le moyen de le mettre en confiance et d'augmenter sa douceur. A-t-il l'habitude de mordre, on lui met sa muselière, et ce n'est que lorsqu'il y a trop de méchanceté, si on redoute les pieds de devant et ceux de derrière, que l'on peut chercher à prévenir de tels inconvénients, en lui fixant la tête haute et près du râtelier.

CHAPITRE XXXIX.

DE L'HYGIÈNE.

L'hygiène du cheval destiné à la carrière des courses doit être confortable pendant son enfance, au moment de son entraînement et pendant sa vie sur le turf.

Dans son jeune âge, il doit être élevé sur un terrain sec, dans des prairies hautes, et ne manger que du foin et de l'avoine de premier choix.

De la manière d'élever et de nourrir les poulains pendant leurs deux premières années, dépendent presque toujours les formes et les qualités.

Il faut toujours au cheval de course des aliments

dont la substance soit en rapport avec l'énergie et la force nécessaires aux épreuves qu'il doit traverser.

Un des talents essentiels de l'entraîneur consiste à donner ce que l'animal peut digérer sans fatiguer ses organes, tout en le nourrissant de la manière la plus substantielle.

Ainsi donc, pour remplacer le volume par la qualité, il ne faut épargner ni l'avoine ni les grains de différentes sortes. L'avoine donnée en quantité presque discrétionnaire au cheval, resserre les tissus, gonfle les muscles et les fortifie, et, tout en consolidant la charpente osseuse, elle lui donne cette force et cette solidité si nécessaires au cheval de course; tandis que la nourriture volumineuse, poussant au système lymphatique, empâte les formes, ramollit la fibre musculaire et nuit aux autres qualités essentielles.

L'avoine est au cheval de course ce que la vapeur est à la locomotive : sans l'une et l'autre, la vitesse et la durée de la marche des deux sont impossibles; mais, en toute chose l'excès étant nuisible, il faut que le moteur soit en rapport avec la machine, et ne donner au cheval que ce qu'il peut consommer sans nuire à son économie.

§ I. Régime.

L'avoine étant donc la principale nourriture du cheval de course, et celle qui a le plus d'action

sous un moindre volume, il faut rechercher la plus lourde, et, pour qu'elle soit propre et débarrassée de tous corps étrangers, le groom doit toujours la cribler avec soin, afin d'en ôter la poussière, les petites pierres et tous les grains inutiles.

L'avoine concassée est une excellente nourriture pour les poulains; ils peuvent en manger dès l'âge de six semaines, et dans cet état ils la mâchent et la digèrent facilement.

Les mâches faites avec du foin et de la paille hachés, du gruau d'avoine, de la farine d'orge, du son et quelques carottes coupées très-menues, sont d'une grande ressource pour tous les chevaux fatigués ou malingres, mais elles ont tout particulièrement la propriété d'aider à la croissance et au développement des jeunes chevaux.

Les mâches avec de l'avoine en grains, de la farine d'orge, du son et un peu de graine de lin, mis par couches dans un seau, sur lesquelles on jette de l'eau bouillante, et que l'on couvre ensuite jusqu'à ce qu'elles soient froides, sont d'un grand secours pour les chevaux délicats, qui mastiquent mal, soit parce qu'ils ont le palais ou l'estomac irrités, soit parce qu'ils sont échauffés ou resserrés par un exercice violent et la grande quantité de grains qu'ils mangent; elles les rafraîchissent et leur remettent l'estomac et le ventre dans une liberté convenable.

La ration du cheval en traîne n'a pas de règles très-fixes ; elle se donne suivant l'appétit des individus et la période de l'entraînement ; mais, comme en toutes choses il faut une règle, je mettrai la ration de foin à 3 ou 4 kilogrammes, et celle d'avoine à 12 ou 15 litres, données à trois repas et régulièrement aux mêmes heures ; on donne même jusqu'à 18 ou 20 litres d'avoine, mais, quelle que soit la nature du cheval, on n'arrive à ce maximum que par degrés ; autrement, l'animal, surpris par une nourriture aussi échauffante, cesserait de manger en partie ou en totalité, ce qui ne ferait que retarder ce qu'on aurait voulu trop avancer.

Si, malgré ces précautions, le cheval paraît dégoûté et ne mange que lentement son avoine, afin de varier sa nourriture, il faut y ajouter de temps à autre quelques féveroles ramollies dans l'eau, dans la proportion d'une jointée sur deux ou trois litres.

Le système d'abreuver n'est pas indifférent à la santé du cheval ; l'eau doit toujours être donnée à une température modérée ; l'été, on l'expose au soleil, et l'hiver on y mêle une quantité d'eau chaude suffisante pour la dégourdir.

C'est après chaque repas de foin que l'on doit faire boire en quantité suffisante pour étancher la soif, et aussi quand le cheval rentre du travail, mais là, dans une proportion mitigée au tiers de la ration accoutumée.

Les rétentions d'urine étant assez communes chez les chevaux en traîne, il est bon de macérer de temps en temps leur eau avec un peu de sel de nitre.

La muselière est un accessoire indispensable à l'hygiène du cheval de course, non-seulement parce qu'elle l'empêche de manger sa litière ou tout autre corps étranger à sa ration, mais encore parce qu'elle le met dans l'impossibilité de ronger sa mangeoire ou de tiquer sur elle, ou sur tout autre point d'appui.

La boxe ou loge du cheval en traîne doit être suffisamment spacieuse pour qu'il puisse se retourner et se coucher facilement, et il est bon qu'elle soit éloignée de tout bruit qui le préoccupe et dérange son repos.

L'exposition de l'écurie ne doit être ni celle du nord ni celle du midi; j'en parlerai au chapitre des écuries; sa température sera douce et modérée, et les ouvertures faites de manière à pouvoir donner de l'ombre et de la fraîcheur à volonté.

CHAPITRE XL.

DU CHEVAL EN TRAINE.

Le cheval en traîne doit être complétement couvert à l'écurie de couvertures dont le nombre varie

d'après sa constitution et suivant la saison, de flanelles aux jambes, non pas assez serrées pour gêner la circulation du sang, mais suffisamment pour rester en place, et, dans les trajets que parcourt le cheval pour se rendre au lieu d'exercices, il lui faut des guêtres et des genouillères.

Il faut autant que possible entraîner sur un terrain dont la surface soit unie, sans trous ni buttes, ni côtes trop fortes ; des inégalités obligeraient les chevaux à prendre des allures élevées qui ralentiraient leur course ; et monter ou descendre trop rapidement, fatiguerait leur poitrine et leurs membres.

Il faut aussi éviter les terrains trop durs, ils usent vite les membres et sont dangereux pour les pieds des chevaux ; ils causent des nerfs-ferrures et occasionnent des boitements continuels en excitant la sensibilité du sabot.

§ I. Exercices.

Les premiers exercices du cheval en traîne sont des promenades au pas, allongées graduellement d'une heure à trois, et coupées plus tard, lorsque l'élève est ferme et obéissant, par quelques courts galops qui sont successivement renouvelés et pressés suivant l'âge, la force et la condition de l'animal. On commence par un demi-kilomètre, on en

fait un tout entier, puis deux, et enfin trois et quatre pour des chevaux aguerris et de forte constitution; et encore ces longues épreuves ne doivent-elles être exigées qu'à des époques rapprochées du jour de la course, et à un train assez modéré pour qu'il ne puisse en résulter aucun excès de fatigue.

Un demi-entraînement suffit aux chevaux de deux ans et demi à trois ans; leurs membres et leur santé souffriraient infailliblement d'une épreuve plus rude, et leur instruction ne pourrait qu'y perdre au lieu de gagner.

Le pas allongé et le galop sont les seules allures auxquelles on doive mettre le cheval de course. Le galop terre à terre, le plus près du sol, est le meilleur; il fatigue moins le cheval et prend plus de terrain.

A la suite de toute épreuve ou course sérieuse, le cheval exige des soins minutieux : après lui avoir enlevé la sueur avec le couteau de chaleur, on lui lave les yeux, les naseaux et les parties avec de l'eau fraîche, les pieds et les membres jusqu'aux jarrets et aux genoux avec de l'eau chaude, et, après l'avoir longtemps frictionné avec les mains sur le corps, et particulièrement sur les membres, on finit de le sécher entièrement avec la pièce de flanelle : on le couvre avec soin de ses couvertures et de ses bandes, et on lui cure à fond les pieds, afin qu'il ne séjourne aucun corps étranger entre

les fers et la sole, ou dans les talons et la fourchette.

§ II. Des suées.

La suée est une des parties essentielles de l'entraînement; c'est la déperdition du trop-plein, provoquée par l'exercice du galop, sous des couvertures de laine.

Elle a pour but de débarrasser le cheval de sa graisse, des humeurs qui donnent du poids, qui ramollissent les organes et chargent inutilement les jambes.

Le nombre de suées n'est pas limité; elles se donnent suivant la saison, l'âge, le tempérament et la condition qu'on veut obtenir; mais mieux vaut les répéter que de les donner trop fortes.

La distance à parcourir et la vitesse de l'allure doivent être progressives et augmentées à mesure que les progrès se font sentir; on commence par un quart de kilomètre, puis un tiers, un demi, un kilomètre entier, puis deux, trois, quatre, et on arrive à faire parcourir au cheval de trois ans jusqu'à quatre ou cinq mille mètres, et de six à sept mille au cheval de cinq ans, s'il est nécessaire.

Les suées ne doivent être répétées à trois ou quatre par mois que pour des chevaux faits et de vigoureuse constitution; il en faut moins pour les jeunes chevaux, et, en principe, on ne doit ja-

mais abuser des exercices forcés : ils mettraient promptement le sujet trop bas, et, dans cet état anormal, il perdrait de sa vitesse, de son fonds, et sa poitrine et ses membres en souffriraient.

Les épreuves et les suées doivent donc être données avec la connaissance entière de la condition du cheval; relatives à son âge, sa santé, sa force, et à la difficulté de la course pour laquelle on le prépare : à l'entraîneur seul appartiennent ces modifications; c'est à lui de connaître son cheval, son terrain et ses prétentions sur le turf.

Dans les exercices des suées, on couvre le cheval de camails, de couvertures et de flanelles, dont on ceint les parties qu'on veut amaigrir, et on l'exerce ainsi habillé, en ayant soin que rien ne le blesse ni ne gêne ses mouvements.

Dès que le cheval est rentré à l'écurie, on le couvre davantage encore sur les parties que l'on veut particulièrement amaigrir, et on le laisse ainsi de quinze à vingt minutes, afin d'augmenter la transpiration qu'on veut obtenir.

On découvre ensuite partiellement l'animal, en suivant la méthode du pansage habituel, et, après l'avoir entièrement gratté avec le couteau de chaleur et séché avec des serviettes, on le recouvre avec des couvertures; et, après lui avoir fait boire un ou deux litres d'eau dégourdie, on fait une promenade au pas d'un quart d'heure environ, puis on le ra-

mène à l'écurie pour lui donner sa ration de foin et un vigoureux pansage. Deux heures après sa rentrée, on lui donne une mâche, faite à chaud, d'avoine et de son, et on fait boire à l'eau dégourdie.

§ III. Des purgations.

Les purgations font aussi partie des moyens d'entraînement, elles sont quelquefois utiles pour aider les suées, les déjections, et pour arrêter l'inflammation qui se porte parfois aux membres; mais, en thèse générale, comme elles ont une action intime sur l'économie, il faut être sobre de tout ce qui peut augmenter l'irritation des intestins du cheval de course.

La médecine du cheval est presque toujours l'aloès, c'est son purgatif le plus sûr et le moins dangereux dans ses effets. On met la dose en rapport avec l'âge et la constitution du sujet qu'on veut traiter, et généralement c'est de 15 grammes à trois ans, 20 grammes à quatre ans, et 25 grammes à cinq ans et au-dessus.

Avant de purger, il faut toujours préparer le cheval deux jours à l'avance par un peu de diète, et ne lui donner que trois ou quatre barbotages dégourdis, composés de farine d'orge ou d'avoine; le jour de la médecine, on lui donne une mâche faite à chaud, avec un litre d'avoine et autant de

son, et on le conduit à l'exercice, qui sera moins long et moins pénible que d'habitude.

En rentrant à l'écurie, on lui donne le bol purgatif; deux heures après, il mange un kilo de foin, et après son repas on lui fait boire cinq ou six litres d'eau dégourdie.

Le cheval purgé restera à l'écurie pendant tout le jour de la médecine, et, le lendemain, habituellement jour de l'effet de la purgation, il sera promené au pas, garni de toutes ses couvertures, pendant une heure le matin, et autant l'après-midi, évitant toutefois la pluie et le froid.

Il faut toujours laisser au moins huit jours d'intervalle entre la médecine et l'époque des courses. Ce n'est que le surlendemain que l'animal est rendu à son hygiène accoutumée, si ce n'est qu'il doit boire tiède pendant deux ou trois jours encore.

Il est mille et mille petits soins dans l'hygiène et dans l'entraînement qu'on ne peut indiquer qu'à l'occasion ; à l'entraîneur intelligent et expérimenté appartiennent seulement toutes ces modifications, qui ne sont rien en particulier, et qui, cependant, forment au total un bon entraînement.

CHAPITRE XLI.

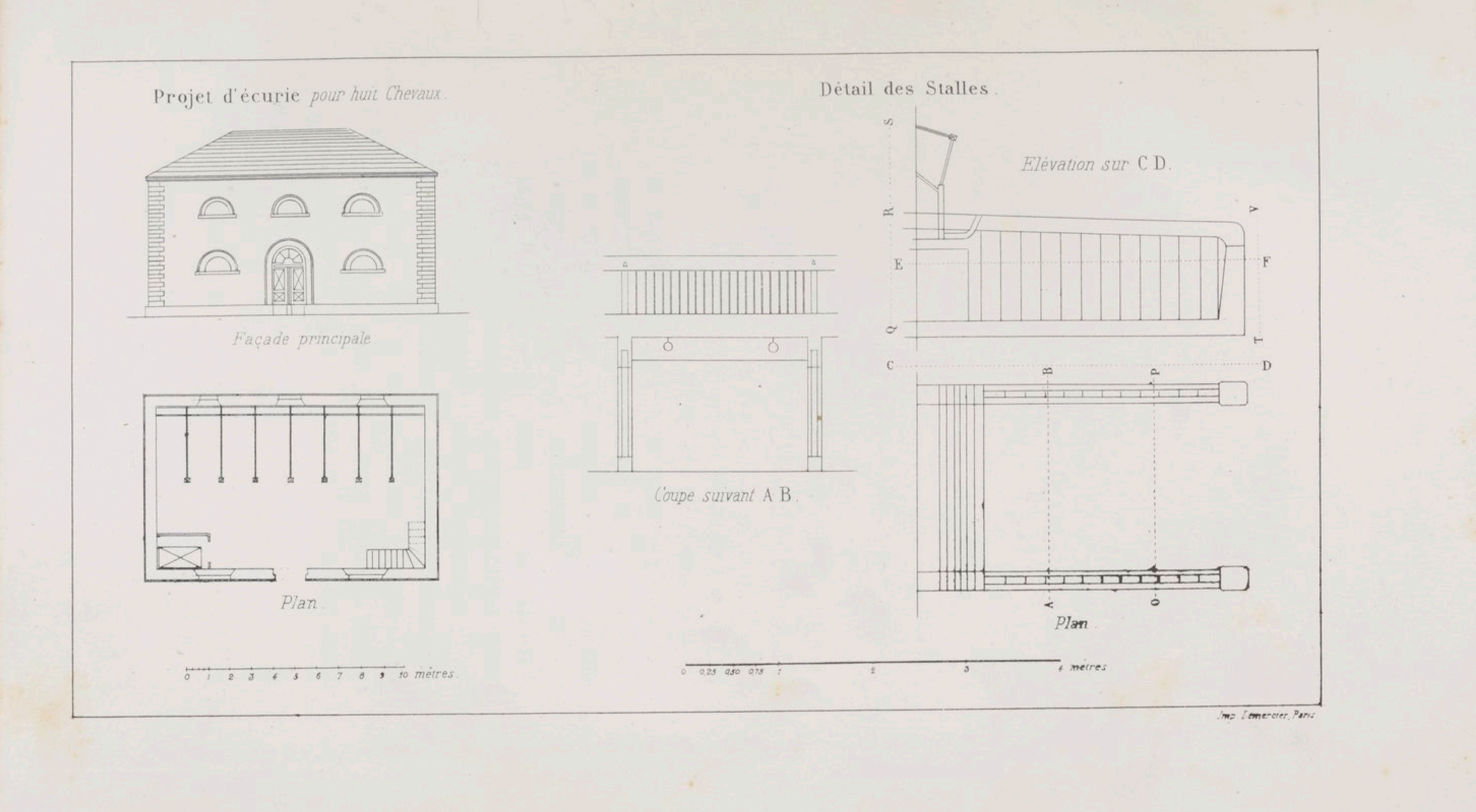
DES ÉCURIES.

Lorsque j'en étais au chapitre de l'élevage, j'ai parlé de l'insalubrité de la plupart des écuries et des souffrances que doivent ressentir les pauvres chevaux qui, jour et nuit, sont asphyxiés par des exhalaisons fétides; j'ai fait ressortir les graves conséquences qui en étaient souvent le résultat, et je croirais ma tâche inachevée si je ne donnais quelques indications sur la manière de construire, sur celle d'aérer et d'assainir les écuries, et, afin d'être mieux compris, je donne quelques modèles dont la construction et les proportions peuvent être facilement exécutées.

§ I. Exposition des bâtiments.

La construction et l'exposition de l'écurie ne sont jamais indifférentes; elles influent toujours sur le développement du jeune cheval et sur le bien-être et la santé de celui qui est en service.

L'exposition au vent du nord ou du midi est trop froide et trop chaude; l'écurie placée entre le levant et le couchant jouit d'un air plus salubre et d'une température plus modérée; les courants sont moins vifs, et, l'été, les mouches sont moins incommodes.


Projet d'écurie pour huit Chevaux.
Façade principale
Plan.
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mètres.
Détail des Stalles.
Elévation sur C D.
S
R
E
Q
V
F
T
C
D
B
P
A
O
Coupe suivant A B.
Plan.
0 0,25 0,50 0,75 1 2 3 4 mètres.
Imp. Lemercier, Paris

§ II. Construction et intérieur d'écurie.

Il importe que la base de l'écurie domine un peu le terrain environnant, mais il est plus urgent que l'intérieur soit élevé. Le plancher ou plafond doit être à la hauteur de 4 mètres pour une écurie à loger six ou huit chevaux, et de $4^{m},50$ au moins si elle doit en contenir un plus grand nombre.

Les planches du fenil, si l'écurie n'est pas plafonnée, doivent toujours être bouffetées, afin d'empêcher la chute de la poussière sur les chevaux, et principalement pour éviter l'altération des fourrages, que cause toujours l'émanation de la vapeur des animaux.

Les fenêtres doivent s'ouvrir de haut en bas, à l'aide de poulies; par ce moyen, l'air peut circuler et se renouveler par le haut sans frapper sur les yeux et le dos des chevaux; les ouvertures doivent être établies à 100 ou 120 centimètres au-dessus de leur tête, et encore, malgré la constante ventilation qu'on peut donner aux écuries, on ne saurait changer trop souvent les litières, qui, par principe d'hygiène, devraient toujours être tenues sèches et propres : il n'est personne qui ne soit entré dans une écurie malpropre, où le fumier croupit et reste aggloméré, sans s'être senti asphyxié par les exhalaisons des urines fermentées, et à qui les yeux ne se

soient remplis de larmes à l'évaporation des sels alcalins qui s'en détachent.

On a souvent l'usage de faire le sol des stalles en briques sur champ ou en bûches debout de 15 à 20 centimètres d'élévation, mais ces deux systèmes ont des inconvénients graves :

1° Les briques s'usent promptement sous les pieds du cheval; elles forment des cavités nuisibles aux aplombs de l'animal, et, dans ces trous, l'urine séjourne et se corrompt.

2° Les eaux s'infiltrent dans les interstices du bois qui forme le sol, elles le pourrissent très-vite et forment là un foyer d'exhalaisons et de miasmes fétides, nuisibles aux chevaux comme aux hommes qui les soignent.

Le meilleur pavage pour stalles, ou places qu'occupent les chevaux, est sans contredit le plus facile et le moins dispendieux à employer, et il est le plus solide et le plus sain : c'est le grès taillé en carré long, ou tout simplement des pierres plates posées sur champ, fixées par un fond de mortier de chaux et de brique pilée, et dont les joints sont bouchés avec le même ingrédient; ou, ce qui est plus économique encore, c'est le grès et les pierres dont je viens de parler, placés à sec et tassés par du sable seulement.

La pente des stalles ne doit pas être rapide si on tient à ménager les aplombs du cheval, et tout par-

ticulièrement ses jarrets et ses boulets postérieurs : 0^{m},07 centimètres environ sur la longueur EF suffisent pour l'écoulement des urines et ne peuvent pas être nuisibles.

§ III. Dimensions des stalles.

Pour que le cheval mange commodément son foin dans le râtelier, son avoine dans l'auge, qu'il puisse se coucher et se relever facilement dans les stalles, il faut des proportions calculées d'après sa taille et son volume : je vais en indiquer les plus approximatives, que l'on trouvera au modèle ci-contre. (N° 2. Détail des stalles.)

En établissant la longueur de la stalle fixe EF à 3^{m},50, sa largeur OP pour les chevaux de selle à 1^{m},70, et pour carrossiers à 1^{m},80, la hauteur de la mangeoire à la tête QR à 1^{m},22, et la hauteur de la stalle à la croupe TV à 1^{m},05, j'ai voulu indiquer les dimensions les plus usitées, mais rien n'empêche qu'on puisse les augmenter ou les diminuer un peu, selon la longueur et la profondeur de l'écurie.

La hauteur des séparations que j'indique ici paraîtra peut-être peu élevée en raison des ruades lancées par le cheval vigoureux; mais elle est suffisante : jamais il n'arrive d'accidents par ce motif; et la stalle étant plus élevée, les chevaux sont noyés, écrasés sans y être plus sûrement. Il en est

beaucoup qui font monter vers la tête les séparations jusqu'en haut du râtelier, de manière que les chevaux ne se voient pas; mais cette précaution est encore plus nuisible que salutaire. Les chevaux ne se connaissant pas sont plus susceptibles, plus méchants entre eux, tandis que, lorsqu'ils se voient continuellement, ils se connaissent et cherchent moins à se faire du mal.

La largeur de la mangeoire à sa partie supérieure, qui est de 35 à 40 centimètres, va en diminuant vers le fond; elle doit différer de 10 à 12 centimètres, afin de donner au cheval plus de facilité à y prendre toute la quantité d'avoine qu'on y met.

La profondeur de la crèche ou mangeoire doit être de 30 centimètres.

Les mangeoires doivent toujours être en bois dur, garnies en tôle sur la partie antérieure; c'est le moyen de les conserver longtemps, et quelquefois même d'empêcher les chevaux de tiquer.

Il faut que le râtelier soit plutôt monté droit qu'incliné; s'il est penché, le cheval peut se frapper la tête en la relevant brusquement de la mangeoire, et la poussière du foin devient un empêchement à la propreté de l'animal.

La hauteur d'un râtelier, bien entendu compris la traverse supérieure RS, doit être de 60 centimètres; l'intervalle du râtelier au mur, de 30 cen-

timètres; et, pour que les chevaux puissent tirer convenablement leur foin, il faut que les barreaux du râtelier soient éloignés de 8 à 9 centimètres, et, pour toucher un point d'économie sensible, je ne saurais trop recommander les barreaux en fonte, et condamner ceux de bois, que les chevaux rongent et qu'il faut constamment remplacer.

§ IV. Distributions.

Les écuries sont simples ou doubles, c'est-à-dire à une ou deux rangées de chevaux, et, dans l'une et l'autre organisation, un large trottoir de 2 mètres au moins est toujours indispensable; mais tout particulièrement lorsqu'il est au milieu de l'écurie, et les deux rangées de chevaux la tête aux murs latéraux, ce qui est infiniment plus gracieux et plus commode pour le service que lorsqu'ils sont tête à tête au milieu de l'écurie; il faut, pour l'élégance et la sécurité du service, que le trottoir ait au moins $2^{m},50$ à 3 mètres de largeur.

On fait des trottoirs en grès, en pierres et en briques debout, mais à tous ces différents systèmes il y a des inconvénients plus ou moins graves : les uns sont glissants, les autres peu solides et s'usent promptement : c'est donc à un autre qu'il faut donner la préférence, et, s'il dure le plus et coûte le moins, on y trouvera double avantage.

La glaise ou terre grasse, mêlée avec de la bourre de bœuf et pétries ensemble forment les trottoirs les plus unis et les plus solides que je connaisse; lorsque ce mortier ou enduit, mis à l'épaisseur de 5 ou 6 centimètres, a été battu avec une demoiselle à différentes reprises, jusqu'à ce qu'il soit à peu près sec, on le couvre d'une couche de sable frais, que l'on renouvelle lorsqu'il n'y en a plus, et, en arrosant de temps en temps cette espèce de macadam pour lui entretenir un peu de fraîcheur, il ne s'altère ni par les pieds des chevaux, ni par le temps.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

EXTÉRIEUR DU CHEVAL.

Je ne croirais pas avoir terminé l'œuvre que je me suis proposée, si je n'y joignais pas un abrégé de l'extérieur du cheval, déjà répété, il est vrai, par tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, mais que je crois cependant utile de redire encore.

Ce n'est pas là une science de luxe, et il serait peut-être bon de la traiter dans toute son étendue; mais comme je me suis proposé de ne pas m'éloigner du rudiment du métier, je me bornerai à donner les explications les plus courtes, les plus indispensables et les plus faciles à comprendre.

Je parlerai aussi des maladies les plus communes, et j'indiquerai quelques remèdes qui peuvent être employés sans danger, avec promptitude et efficacité.

En résumé, je ferai tous mes efforts pour que cette seconde partie, essentiellement pratique, soit

un dictionnaire de renseignements exacts et précis sur le cheval, et sans vouloir développer des théories inutiles, ou m'engager dans des longueurs de raisonnements, je mettrai tout préambule de côté pour marcher droit à la conclusion.

CHAPITRE II.

DIVISION DU CHEVAL.

Le cheval se divise en trois parties, savoir :
L'avant-main, le corps, l'arrière-main.

1° L'avant-main se divise en trois parties : la tête, l'encolure, les membres antérieurs.

2° Le corps se divise en deux parties : la partie supérieure, la partie inférieure.

3° L'arrière-main se divise en trois parties : la croupe, la queue, les extrémités postérieures.

CHAPITRE III.

L'AVANT-MAIN (PREMIÈRE PARTIE).

SUBDIVISION DE SES PARTIES.

§ I. La tête.

La tête, expression du caractère et de l'intelligence, doit être légère et plutôt courte que longue;

AVANT MAIN 1RE PARTIE

Avant main
1e Partie

1 Tête
2 Encolure
3 Extrémités antérieures

LE CORPS
2E PARTIE

Partie supérieure

Partie inférieure

ARRIÈRE MAIN 3E PARTIE

Arrière main
3e Partie

Croupe 1
Queue 2
Extrémités postérieures 3

DIVISION DU CHEVAL ET DE SES TROIS PARTIES

elle doit avoir le front large, l'œil vif et ouvert; elle se compose de quinze parties, savoir :

1° Les *oreilles* sont des cartilages qui forment les organes extérieurs de l'ouïe; ce sont de véritables acoustiques : elles doivent être minces, hardies et bien placées; attachées bas, tombantes sur les côtés, elles sont disgracieuses, les chevaux qui les portent ainsi sont dits oreillards; trop courtes, elles donnent du commun; trop longues, elles sont dites de mulet.

2° Le *toupet*, bouquet de crins qui termine la partie supérieure de la crinière, et tombe sur le front entre les deux oreilles, ne doit jamais être coupé; sa longueur et sa finesse contribuent beaucoup au cachet du cheval.

3° Le *front*, partie antérieure de la tête, s'étend de la racine du toupet à une ligne tirée des coins antérieurs d'un œil à l'autre; il doit être large et carré : le front étroit indique le manque d'intelligence et d'énergie.

4° Les *yeux* doivent être grands et brillants; c'est d'eux que dépend la physionomie; et, s'ils sont consultés, on ne peut s'y tromper : ils reflètent la valeur ou l'apathie, la douceur ou la méchanceté.

Le contour de l'œil est orné d'une peau fine, brune et veloutée : les yeux petits, couverts et surtout à paupières épaisses, sont plus sujets aux maladies.

Les yeux sont surmontés de cavités qu'on nomme salières; les tempes sont la saillie qui se remarque en dehors des salières; le chanfrein fait suite au front et s'étend jusqu'aux naseaux.

5° Les *naseaux* forment l'ouverture des conduits de la respiration, ils doivent être amples et bien ouverts, mais naturellement et non par suite de maladies qui les dilatent, telles que la pousse et autres cas de gêne dans les poumons.

Les chevaux de sang ont les narines plus dilatables; dans l'action ils montrent la muqueuse colorée, et c'est avec justesse qu'on dit d'eux : le feu leur sort par les naseaux.

6° Le *bout du nez* est l'espace compris entre les naseaux et la lèvre supérieure; il est très-mobile et d'une grande sensibilité, aussi est-il dans le cheval le siége du tact, et c'est en comprimant avec un tord-nez cet organe qu'en beaucoup de circonstances on atténue les moyens de défense et la méchanceté de ceux qui se montrent rebelles à l'obéissance.

7° Les *lèvres* sont la partie extérieure de la bouche, en avant des gencives; elles sont très-mobiles et les organes du tact du cheval. Les lèvres minces appartiennent surtout au cheval de noble origine; les chevaux communs ont généralement la bouche peu fendue et les lèvres épaisses.

8° La *bouche* est la cavité formée par les mâchoi-

PREMIÈRE PARTIE — AVANT MAIN

LA TÊTE — 1e Partie de l'Avant main

Œil 4
Front 3
Toupet 2
Oreille 1
6 Bout du nez 6
5 Naseaux 5
8 Bouche 8
7 Lèvres 7
12 Menton 12
14 Barbe 14
13 Ganache

ENCOLURE — 2e Partie de l'Avt main.

Cou 1
Poitrail 4
Crinière 2
Garrot 3

MEMBRES ANTÉRIEURS — 3e Partie de l'Avant main

1 Epaule
2 Bras
3 Coude
4 Avant Bras
5 Chataigne
6 Genou
7 Canon
8 Tendon
9 Boulet
10 Paturon
11 Couronne
12 Sabot
13 Quartiers
14 Pince
16 Sole
17 Fourchette
18 Petit pied
15 Talon

LE CORPS — 2e PARTIE

Partie supérieure

Dos 1
Côtes 3
Reins 7
Flancs 5

Partie Inférieure

2 Pass. de Sangle
4 Ventre
6 Parties ou mamelles

ARRIÈRE MAIN — TROISIÈME PARTIE

1e Partie de l'Arrière main.

Croupe 1
Hanche 2
Anus 3

2e Partie de l'Arrière main.

Queue 4

MEMBRES POSTÉRIEURS — 3e Partie de l'Arrière main.

Fesse 5
Cuisse 6
Grasset 7
Jambe 8
Jarret 9

SUBDIVISION DES TROIS PARTIES DU CHEVAL

res, c'est l'organe qui prend les aliments; sa forme et ses mouvements dans l'action donnent du cachet au cheval; la bouche bien fendue et les lèvres minces doivent toujours être recherchées :

Les chevaux communs ont généralement la bouche petite et les lèvres épaisses. — La bouche a ses parties internes et externes :

Celles de l'intérieur sont : la langue, le palais, les barres et les dents; celles de l'extérieur sont : le menton, la barbe et les lèvres.

9° La *langue* dirige les aliments dans la mastication, c'est l'organe de la déglutition; elle doit être mince et déliée : une langue épaisse déborde les barres, s'oppose aux effets du mors, et elle est presque toujours l'indice de l'indolence : dans quelques chevaux, la langue est pendante par habitude; dans d'autres, elle sort et rentre à chaque instant; dans l'un et l'autre cas c'est un défaut, mais le premier étant très-disgracieux, ne peut être toléré que dans les chevaux employés aux travaux les plus rustiques.

10° Le *palais* est la partie supérieure de la bouche, dont il forme la voûte; il est sensible, nerveux, et c'est à la finesse de son tact qu'est confiée la dégustation des aliments.

11° Les *barres* sont unies et dépourvues de dents; c'est la partie intermédiaire entre les molaires et les incisives; leur bord supérieur est tranchant; c'est sur sa saillie que s'opère le point d'appui du mors, et

de sa sensibilité dépend la résistance ou la facilité avec laquelle cède le cheval aux impressions de la main qui veut conduire et maîtriser ses mouvements.

Les chevaux qui ont les barres plates ou arrondies sont peu sensibles aux impressions du mors; ils ont toujours la bouche dure, et sont d'un service peu agréable.

12° Le *menton* est la partie saillante située entre la lèvre inférieure et la barbe; sa grosseur doit être moyenne; de son trop de volume dépend souvent le défaut dit lèvre pendante.

13° Les *dents* portent l'extrait de naissance du cheval, et sont au nombre de quarante, divisées en incisives ou pinces, en molaires ou mâchelières, et en crochets; elles sont ainsi placées:

Les douze incisives, six en haut et six en bas, garnissent le devant de la mâchoire; les quatre du milieu sont appelées pinces; les quatre suivantes, mitoyennes, et les quatre autres, coins.

Viennent ensuite les crochets ou canines; deux en haut et deux en bas; ils sont à quelque distance des coins, et prennent leur nom de leur forme un peu crochue.

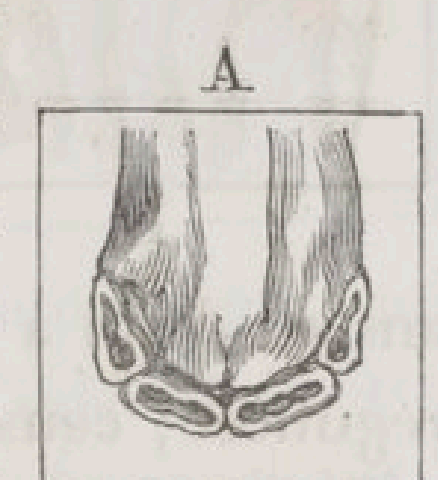
Les juments n'ont pas, pour l'ordinaire, de crochets; lorsqu'elles en portent, ils sont petits, et ces juments reçoivent alors la dénomination de bréaines.

Les molaires ou mâchelières sont rangées par

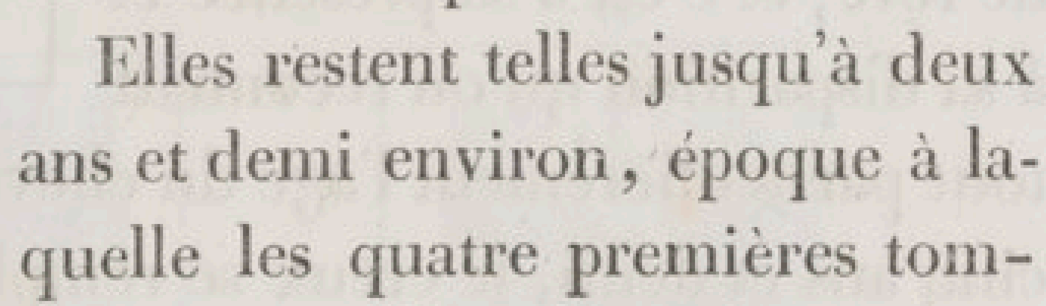
six, dans le fond de la bouche : douze en haut et douze en bas; elles ne sont pas précédées par les dents de lait comme les incisives, et ne marquent pas l'âge.

Environ quinze jours après la naissance du poulain (A), les incisives poussent; les mitoyennes, de trente à quarante jours, et les coins viennent de huit à dix mois, sous le nom de dents de lait; ces premières sont petites, courtes, creuses, sans germe de fève, et leur cavité ne se remplit qu'à huit mois pour les pinces (B), de dix à douze mois pour les mitoyennes, et à quinze ou seize mois pour les coins.

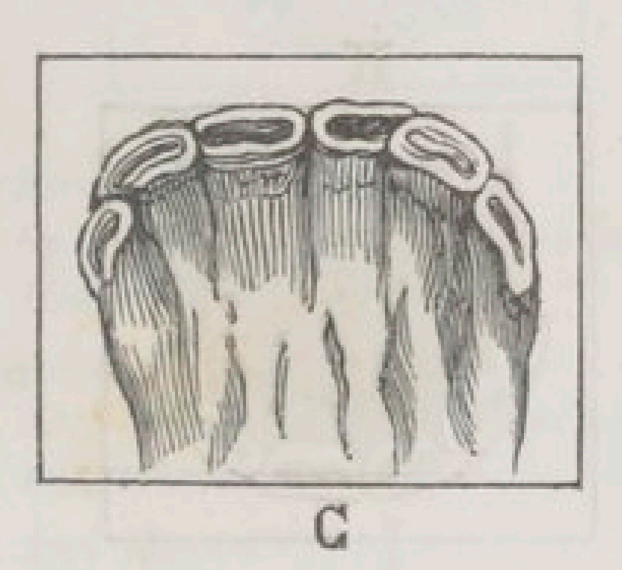
A



B



Elles restent telles jusqu'à deux ans et demi environ, époque à laquelle les quatre premières tombent, deux en haut, deux en bas, pour faire place



C



D

à quatre autres, qui prennent le nom de pinces (C).

A trois ans et demi, les quatre qui suivent font place aux mitoyennes (D), et, à quatre ans et

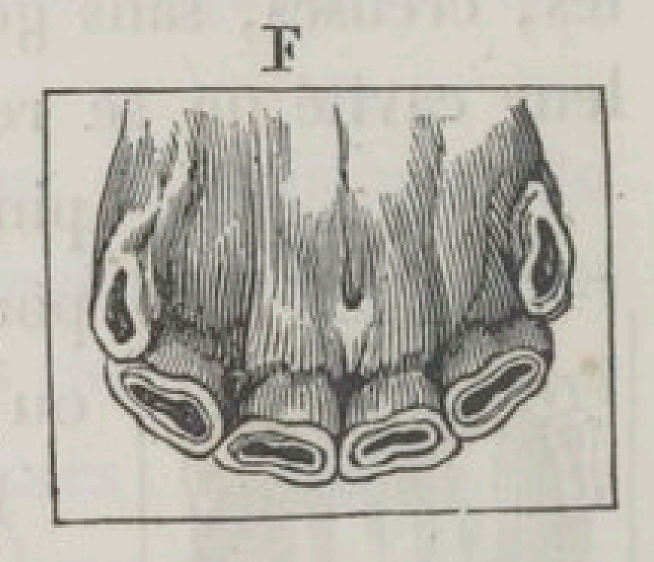
demi, aux quatre dernières succèdent les coins (E).

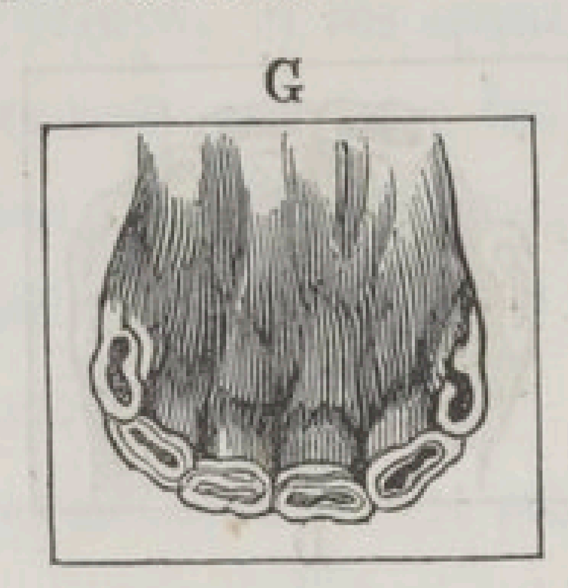
A cinq ans, et même quelquefois à quatre ans et demi, selon que le cheval a été élevé sur un terrain gras ou sec, ces dents ont acquis toute leur hauteur, ce qui fait dire que le cheval a tout mis.

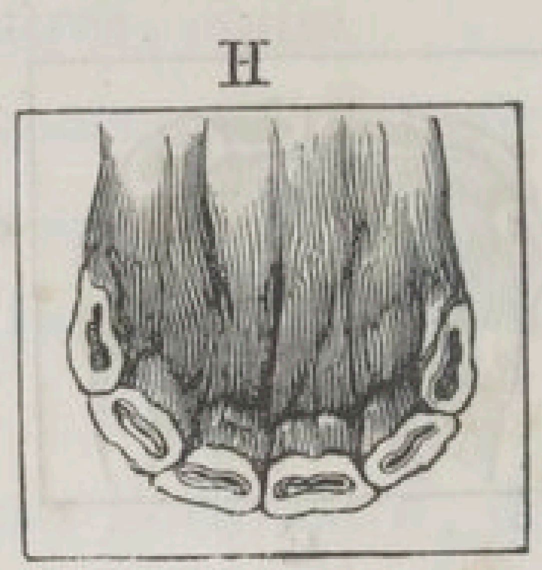

E

Les crochets sortent de trois ans et demi à cinq ans; leur apparition n'est pas régulière; ceux d'en bas poussent les premiers.

A cinq ans (F), toutes les dents de devant sont creuses et marquées dans leur centre d'un cercle noir qu'on nomme germe de fève; et c'est à sa présence et à sa disparition qu'on reconnaît tout particulièrement l'âge du cheval. De cinq ans à cinq ans et demi, le creux se remplit aux pinces, et le noir s'efface.

F


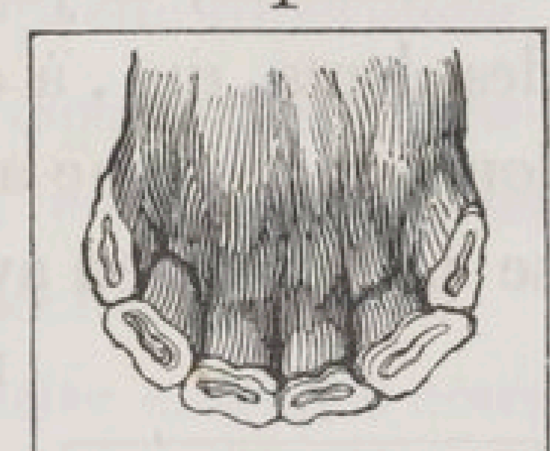
G


H


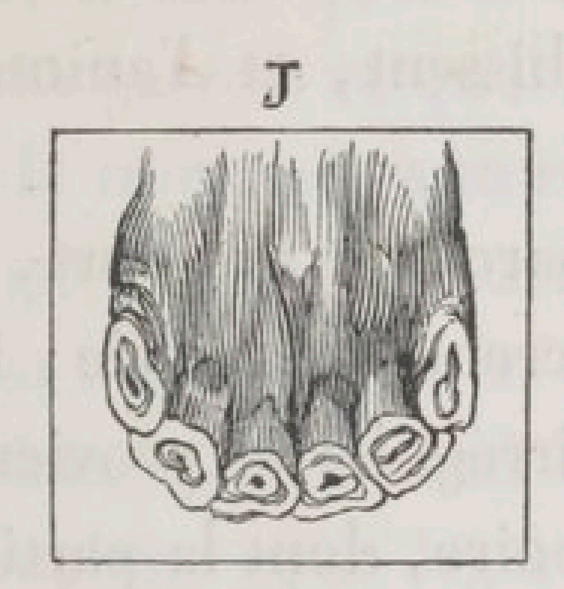
De six ans à six ans et demi, c'est le tour des mitoyennes (G).

De sept ans à sept ans et demi (H), les coins su-

bissent la même période, à cette différence cependant que le bord interne n'est pas encore de niveau avec celui du dehors.


I

A huit ans (I), le cheval a rasé; il ne marque plus pour le commerce. On peut cependant encore, après cette époque, connaître approximativement l'âge d'un cheval : 1° à l'inspection de la mâchoire supérieure, qui suit à peu près la même marche que l'inférieure; 2° à la longueur, à la direction et à la conformation des dents, qui deviennent ovales, rondes, triangulaires et biangulaires, comme il est dit au tableau suivant; mais ces données ne sont pas infaillibles.


J


K

1° Aux pinces,	qui deviennent ovales de. . .	8 à 9 ans.	
Aux mitoyennes,		9 à 10 »	(J).
Aux coins,		10 à 11 »	
2° Aux pinces,	qui s'arrondissent de.	9 à 10 »	
Aux mitoyennes,		10 à 11 »	
Aux coins,		11 à 12 »	
3° Aux pinces,	qui deviennent triangulaires de	14 à 15 »	
Aux mitoyennes,		15 à 16 »	
Aux coins,		16 à 17 »	
4° Aux pinces,	qui deviennent biangulaires de	19 à 20 »	(K).
Aux mitoyennes,		20 à 21 »	
Aux coins,		21 à 22 »	

Pour savoir l'âge après treize ou quatorze ans, il faut donc joindre aux remarques signalées d'autres indices, et juger à la hauteur et à la couleur des dents, qui, à cet âge-là, deviennent jaunes ou longues, comme aussi à la direction des pinces, qui se penchent en avant au fur et à mesure que la mâchoire prend des années (L).

L

D'autres marques de vieillesse sont aussi le rétrécissement de l'auge à sa partie inférieure, et l'os de la ganache devient saillant; les crochets d'en haut s'arrondissent et diminuent, ceux d'en bas jaunissent; les salières se décharnent et grisonnent, les crins blanchissent, et l'animal se déforme.

Il y a des chevaux qui marquent toujours, c'est-à-dire dont la dent reste creuse et tachée; ils se nomment béguts; et cette irrégularité provient de la conformation de la mâchoire, dont la partie inférieure est plus allongée que la supérieure : incident qui empêche le frottement et l'usure des dents.

14° La *barbe* est située entre le menton et la ganache; c'est le point de réunion des deux branches de la mâchoire inférieure, et l'endroit sur lequel appuie la gourmette; elle doit être maigre et assez relevée pour que le point d'appui fasse sentir la pression qu'on veut imprimer sur sa surface.

15° La *ganache*, ou partie postérieure de la mâchoire inférieure, formant les joues, doit avoir ses branches écartées, surtout à sa partie supérieure. afin de laisser au larynx assez d'espace pour remplir ses fonctions; les joues qui en occupent les deux faces latérales doivent être sèches et plates.

L'auge, qui est la cavité comprise entre les côtés de la ganache, doit être exempte de toute espèce de glandes.

§ II. L'encolure, poitrail et garrot compris.

1° Le *cou* doit être proportionné au reste du corps; il faut qu'il se détache avec grâce, en partant du garrot, et qu'il s'arrondisse légèrement jusqu'à la nuque; ses muscles doivent être fermes et allongés : un cou court, gros et pesant ôte à l'animal sa noblesse, et en surchargeant ses extrémités antérieures, il le rend lourd à la main, et le prive de souplesse et de légèreté.

2° La *crinière* est l'ornement de l'encolure; ses crins doivent être fins, longs et soyeux; et pour ne rien enlever à leur coquetterie et à la distinction du cheval, il ne faut jamais les couper.

La base du cou est formée de sept os dits vertèbres cervicales.

3° Le *garrot* fait suite à la partie supérieure de l'encolure, c'est lui qui lie l'avant-main au corps;

de sa hauteur, de sa sécheresse et de sa prolongation vers le dos dépendent le brillant, la vitesse et la force !.. Lorsque le garrot est épais, bas et court, le cheval se blesse facilement en service, et il n'est jamais d'une grande solidité dans les allures.

Cette partie essentielle de l'avant-main, et caractéristique de la noblesse de la race, se compose des sept premières vertèbres dorsales.

4° Le *poitrail* a pour base la partie antérieure du sternum ; il est borné sur les côtés par la pointe des épaules, et par le cou à sa partie supérieure ; c'est la face antérieure de la poitrine : le poitrail doit être ouvert sans être trop large ; dans ce cas, il est un empêchement à la vélocité et à la légèreté du cheval, et s'il est trop étroit, l'animal est disgracieux, manque d'aplomb et de force. En résumé, tout excès est nuisible, mais cependant un peu de largeur de poitrail n'est pas une défectuosité dans le cheval de trait, pas plus que les épaules un peu rapprochées ne sont à redouter dans le cheval aux allures vives, si toutefois la poitrine est suffisamment développée dans sa hauteur.

§ III. Extrémités antérieures, épaule et avant-bras compris.

1° L'*épaule*, omoplate ou scapulum, est un os large, mince et plat, réunissant dans toute son étendue le membre au tronc, et s'articulant à son

extrémité inférieure, à la partie supérieure du bras : plus le scapulum est long et incliné vers le sternum, mieux il fait levier, et plus il aide aux allures vives et allongées du cheval. Les épaules rondes et courtes sont au contraire un indice de peu de moyens.

2° Le *bras* ou humérus est l'os qui, joint à l'omoplate à sa partie supérieure, s'articule au radius à son extrémité inférieure; son emboîtement se fait à la jonction du cubitus au radius, et l'angle qu'il décrit est ouvert d'après l'inclinaison de l'épaule.

3° Le *coude* est formé par la tête du cubitus, il est situé à la partie supérieure et postérieure de l'avant-bras, il ne doit être ni trop serré près du corps ni trop détaché en dehors; s'il n'est pas d'aplomb, il placera les pieds en dedans, ce qui est dit cagneux, ou en dehors, ce qui est dit panard; enfin hors des lignes perpendiculaires où ils doivent se trouver.

Les jambes supportant le corps et toute la charge, il est donc important qu'elles soient fortes et parfaites dans leur aplomb; de leur conformation dépendent la solidité et la durée du cheval au travail.

Hauts sur jambes et grêles, les chevaux ne sont pas robustes; ils peuvent être vites, mais ils manquent de fond et de solidité : près de terre, ils sont habituellement plus membrés, plus forts et durent plus longtemps.

Les jambes, vues de profil, doivent paraître lar-

ges, les tendons gros et bien détachés, se prolongeant visiblement presque jusqu'au genou et descendant jusqu'aux boulets : vues de face, il faut que leurs muscles se montrent fortement prononcés.

4° L'*avant-bras* a pour base le radius et le cubitus, qui, soudés ensemble, ne forment plus qu'un seul et même os. Dans certains sujets le cubitus ne descend qu'aux deux tiers supérieurs de l'os principal, tandis que chez d'autres il l'accompagne jusqu'à son extrémité inférieure, ce qui fait que dans cette circonstance il y a réellement comme chez l'homme deux os distincts, le radius et le cubitus.

Le radius va en s'élargissant vers ses deux extrémités, il s'étend inclusivement depuis le coude jusqu'au genou. Dans sa longueur et l'étendue de ses muscles, se trouvent la vitesse et la résistance : s'il est court, les mouvements seront plus élevés, plus répétés et par conséquent moins rapides; s'il est grêle, le cheval ne supportera pas la fatigue.

5° La *châteigne* est une corne sans poils, placée au-dessus de chaque genou, à la face interne de l'avant-bras; il y en a aussi deux de même nature à la partie inférieure et postérieure du jarret.

6° Le *genou* est la partie qui assemble l'avant-bras avec le canon; il est composé de sept petits os plats qui forment l'articulation; il doit être large et uni, et sa conformation doit être telle qu'elle n'imprime à la jambe aucune courbure ni en avant,

ni en arrière, ni de côté, afin que le cheval ne soit ni brassicourt, ce qui se dit quand la courbure se fait en avant; ni arqué, lorsque cette déviation provient de l'usure; ni genoux creux, ce qui se dit lorsque la courbure se fait en arrière, ce qui est toujours grave; ni qu'il ait le genou de bœuf, ce qui s'entend des genoux rapprochés et déviés en dedans, position qui oblige les pieds à s'écarter l'un de l'autre.

Ces différents cas n'empêchent pas un cheval de servir, mais ils lui nuisent toujours un peu, si ce n'est beaucoup; il est donc bon de les éviter autant que possible.

Les sept petits os formant le genou sont placés sur deux rangs de trois, l'un au-dessous de l'autre; ils sont liés ensemble par de forts ligaments.

Le septième, nommé os crochu, est articulé au canon, et fait saillie derrière la rangée inférieure des os qui forment le pli du genou; il est plat, et se termine en cône à sa partie postérieure; s'il est trop saillant vu de profil, c'est une défectuosité qui accompagne presque toujours les genoux creux.

7° Le *canon* s'étend depuis le genou jusqu'au boulet; il doit être gros et court : s'il est long et menu, c'est un signe de faiblesse et de peu de vitesse dans les allures. L'os du canon doit être uni, les grosseurs qui s'y trouvent n'y sont survenues généralement que par accident.

8° Les *tendons* fléchisseurs sont placés derrière le canon, ils représentent une corde tendue qui doit être le plus possible distante de l'os; c'est une partie essentielle pour la durée de la jambe : s'ils sont forts et détachés du canon, même en sortant de l'arcade formée par l'os crochu, ils donnent à cette partie, vue de profil, un aspect de largeur qui est toujours une garantie de bons services.

Les tendons, au contraire, qui sont menus et vont se perdre trop tôt vers le genou, sont un signe de faiblesse, défaut qui s'appelle tendon failli.

9° Le *boulet* se forme de l'articulation du canon avec le paturon; il doit être osseux, gros, et placé perpendiculairement avec le canon et le genou : les boulets qui sont petits et ronds sont promptement usés, et alors ils s'engorgent, se tuméfient, se dévient en avant, et perdent leur aplomb au point d'enlever au cheval sa solidité; et, dans ce dernier cas, il est dit bouleté.

Le boulet porte à sa partie postérieure une petite châteigne recouverte d'un paquet de poils d'autant plus courts et rares que le cheval a plus de sang, et d'autant plus longs et plus abondants que le cheval se rapproche des races communes.

10° Le *paturon* est entre le boulet et la couronne; il vaut mieux qu'il soit fort et court que long et flexible; ce dernier cas est un défaut qui atténue toujours les qualités que peut avoir un cheval.

Celui qui est court-jointé a les réactions dures, ses mouvements sont moins doux que ceux du long-jointé; mais, en compensation, il fait un bon service, tandis que l'autre marche mal, forge souvent, et s'use promptement.

11° La *couronne* est un bourrelet circulaire qui réunit le paturon au sabot; dans les chevaux de race commune, cette partie est souvent garnie de grands poils qui recouvrent presque entièrement le sabot.

12° Le *sabot* est l'ongle du cheval; c'est la corne qui règne autour du pied : trop gros ou trop petit, il est également défectueux.

La corne ou muraille doit être dure et d'une bonne épaisseur; noire et unie, elle est la meilleure: sa surface doit être luisante et dégagée d'inégalités ou de fentes; cassante et écailleuse, elle est mauvaise : ces défectuosités dénotent toujours quelque disposition à des maladies inflammatoires dans les parties internes du pied.

13° Les *quartiers* sont les deux côtés du sabot; on dit les quartiers du dedans et ceux du dehors.

14° La *pince* est l'extrémité de la face antérieure du pied.

15° Les *talons* forment la partie postérieure du pied; les chevaux qui ont les talons resserrés sont dits encastelés, et sujets à marcher péniblement.

Les talons plats ont aussi de grands inconvénients;

ils se meurtrissent facilement, et mettent souvent le cheval hors de service.

16° La *sole* est placée sous le pied; c'est cette corne flexible qui le tapisse entre la fourchette et les quartiers : elle doit être forte pour garantir le petit pied des meurtrissures, mais cependant il faut qu'elle soit concave, formant une espèce de voûte; autrement, ce serait une défectuosité qu'on appelle pied comble.

17° La *fourchette* est une corne molle et flexible placée dans le creux du pied, le partageant vers le talon en deux branches en forme de V; elle doit être développée sans être trop grasse, et, si elle était resserrée, le défaut serait pis encore.

Dans le premier cas, elle est sensible et se blesse facilement; dans le second, n'ayant pas la nourriture nécessaire à l'élasticité dont elle a besoin, elle n'est plus en force pour lutter contre les quartiers, qui l'envahissent et se resserrent au point de paralyser les moyens du cheval et de rendre sa marche incertaine.

18° Le *petit pied* est un os spongieux entouré d'un tissu feuilleté, parcouru par un grand nombre de vaisseaux et de nerfs, renfermé au centre du sabot; c'est une partie très-sensible, à laquelle on ne peut toucher sans qu'il y ait danger pour l'animal.

CHAPITRE IV.

LE CORPS (DEUXIÈME PARTIE).

SUBDIVISION DE SES PARTIES.

§ I. Partie supérieure.

1° Le *dos* doit être droit et fortement constitué : c'est la partie de l'épine entre le garrot et les reins ; il est formé de onze vertèbres dorsales.

§ II. Partie inférieure.

2° Le *passage de sangles*. Sa beauté tient essentiellement à celle de la poitrine ; il doit descendre au-dessous du coude, et être sous forme convexe pour remplir convenablement l'emploi qu'indique son nom.

3° Les *côtes*, au nombre de dix-huit en général et de dix-sept par exception de chaque côté, partent de l'épine dorsale et se terminent au ventre ; les huit premières s'articulent avec le sternum, elles s'appellent sternales : les dix autres sont réunies par leurs extrémités cartilagineuses, elles sont dites asternales : elles doivent être fortes, longues et arrondies, de manière à former un large cerceau ; de la cavité qu'elles forment dépend toujours le développement des poumons. La dernière ne doit

pas être éloignée de la hanche, afin que le flanc ne soit pas trop spacieux.

Il y a beaucoup de chevaux à côtes courtes, mais ils ne se nourrissent pas et ne sont pas d'un bon service.

Il y a aussi, après les asternales et au-dessus du flanc, les apophyses des vertèbres lombaires; elles sont au nombre de cinq et un rudiment de chaque côté; elles sont plates, plus larges que les côtes; et de leur longueur, qui diffère de 10 à 15 centimètres, dépend la largeur des reins.

4° Le *ventre* vient après les côtes; il est sous les flancs, et fait suite à la poitrine; il contient l'estomac, les intestins, le foie et la rate; il doit descendre au niveau des côtes, et sa proportion doit être en rapport avec la conformation de l'animal; trop et pas assez sont deux défauts qu'il faut éviter.

5° Les *flancs* sont l'intermédiaire entre les côtes et la hanche; ils sont situés de chaque côté des reins; cette partie ne saurait être trop resserrée, trop courte; les chevaux qui ont les flancs creux et larges n'ont jamais autant de santé ni ne rendent d'aussi bons services que ceux qui les ont peu profonds et au niveau des hanches.

6° Les *parties génitales* dans le cheval, ou les mamelles dans la jument, occupent la partie inférieure et postérieure du ventre.

7° Les *reins* sont placés après le dos, et tiennent à

PREMIÈRE PARTIE

AVANT MAIN

LA TÊTE
1e Partie de l'Avant main

1. Occipital
2. Os frontal
3. Salières
4. Orbitre
6. Mâchoire sup.
5 Fosses nazales
8. Mitoyennes
7. Pinces
9. Coins
10. Crochets
12. Machelières
11. Machoire inf
13 Ganache

ENCOLURE
2e Partie de l'Avt main

Cou 1
VII Vertèbres cervicales
Sternum poitrail 4
Garrot 3
VII Vertèbres

MEMBRES ANTÉRIEURS
3 Partie de l'Avant main

1. Scapulum, épaule
2. Humerus, bras
3. Olecrane, coude
4. Radius et Cubitus, Avt bras
6 Genou
7 Canon
9. Boulet
10. Paturon
11 Couronne
12 Sabot

LE CORPS
2e PARTIE

Partie supérieure

Dos 1
XI Vertèbres dorsales
Reins
VII Vertèbres lombaires

Partie Inférieure

8 Côtes sternales
10 Côtes asternales
3

ARRIÈRE MAIN TROISIÈME PARTIE

1e Partie de l'Arrière main

Ilium hanche 2
Sacrum, croupe
VI Vertèbres 1

2e Partie de l'Arrière main

Queue
Coccigiens 4

MEMBRES POSTERIEURS
3e Partie de l'Arrière main

5. Ischium, pointe de la fesse 5
6. Fémur, cuisse 6
7. Péroné 7
Tibia, jambe 8
9. Calcaneum, pointe du jarret 9
10. Canon 10
11. Boulet 11
Paturon 12
Couronne 13
Sabot 14

ANATOMIE GÉNÉRALE DU CHEVAL.

la croupe; ils se composent des six vertèbres lombaires : ils forment ensemble une ligne presque horizontale à partir du dos jusqu'à la croupe, et de cette partie dépendent la force et la vitesse.

Les chevaux qui ont les reins courts et larges sont les plus forts; ceux qui les ont doubles sont généralement de race commune.

Les reins relevés et bombés sans exagération sont dits dos de carpe, et sont les plus solides; au contraire, les dos bas et enfoncés sont ensellés, et les chevaux ainsi conformés ont les allures plus douces, ils sont plus agréables à monter et plus brillants, mais ils ont moins de force, moins de vitesse, et se fatiguent plus vite.

CHAPITRE V.

L'ARRIÈRE-MAIN (TROISIÈME PARTIE).

SUBDIVISION DE SES PARTIES.

§ I. La croupe.

1° La *croupe* a pour base l'os sacrum; elle est bornée de chaque côté par les hanches, en avant par les reins, en arrière par les fesses.

Généralement arrondie et courte dans les che-

vaux communs, elle est anguleuse, musclée et horizontale dans les chevaux de sang.

Les croupes courtes et basses, à partir des reins au sommet de la queue, sont dites avalées.

2° Les *hanches* sont formées par les os ilions; elles encadrent la croupe : elles doivent être éloignées l'une de l'autre pour faire place aux muscles qui les séparent, et leur longueur de la pointe des ilions à celle des ischions est toujours une preuve de force et de vitesse.

Lorsque les pointes des hanches sont trop apparentes, le cheval est dit cornu; trop rapprochées, croupe en melon; et si l'une est plus basse que l'autre, il est dit épointé.

3° L'*anus* est l'orifice extérieur et postérieur du conduit alimentaire; il doit être dur et serré; s'il est ouvert ou enfoncé, c'est un signe certain de la faiblesse du canal intestinal, et presque toujours du cheval.

Les parties naturelles dans la jument sont les organes de la génération; les remarques précédentes au sujet de l'anus leur sont applicables; et là, elles sont encore plus positives.

Lorsque la vulve est large et dilatée, lorsque ses lèvres sont épaisses, c'est l'indication sûre de l'indolence ou de la faiblesse : cette partie est-elle au contraire petite, mince et resserrée, c'est un signe de force et d'énergie.

4° La *queue*. Les os coccygiens forment cette partie du cheval : c'est la terminaison de l'épine du dos; et de la manière dont elle est placée résulte en grande partie l'élégance de la croupe.

Réciproquement : de la conformation de la croupe dépend le port de queue; ainsi, lorsque cette dernière est horizontale, la queue est haute et bien portée; au contraire, si la croupe est avalée, la queue est basse et mal placée.

Si le tronçon de la queue est gros et ferme, c'est un signe de force; souple et menu, il indique la faiblesse.

On appelle queue de rat les chevaux qui n'ont pas de crins à la queue.

5° Les *fesses* s'étendent de la croupe à la cuisse; elles sont formées des muscles qui recouvrent la partie postérieure des coxaux ou du bassin; elles se terminent à la partie postérieure de l'ischion; elles sont généralement larges et rondes dans le cheval commun; fermes, accentuées, et les muscles descendus vers les jarrets chez le cheval de sang.

§ II. Les cuisses.

6° La *cuisse* est formée par le fémur, articulé avec les os des hanches à sa partie supérieure, et formant la rotule à sa jonction avec le tibia.

La beauté de la cuisse dépend de sa largeur, de

sa longueur et de l'élévation des muscles qui l'entourent; fortement musclée, elle est dite bien gigotée, ce qui indique la force; au contraire si elle est étroite et plate, c'est un signe infaillible de faiblesse.

7° Le *grasset* est la région qui forme la partie supérieure et externe de la rotule fixée à l'articulation de la cuisse avec la jambe.

Le grasset doit être ferme et saillant, et dans ce cas, il est le plus bel ornement de la cuisse, et un signe de force incontestable.

§ III. Les jambes.

8° La *jambe* est formée du tibia et du péroné; elle est articulée à l'os de la cuisse, à la rotule et au canon, par les os du jarret; elle doit être longue, ses muscles très-descendus, et le tendon qu'on remarque à sa partie inférieure et postérieure qui forme la pointe du jarret, gros et bien détaché.

§ IV. Les extrémités postérieures.

9° Le *jarret* est la partie la plus essentielle à l'action du cheval, c'est sur lui que se repose tout le poids du corps dans ses mouvements de projection, comme dans ceux de retraite : aussi, étant constamment éprouvée, cette partie demande-t-elle à

être large et nerveuse. C'est du jarret que dépendent la force, la vivacité et la régularité des allures; aussi, quelque légers que soient les défauts de construction et les tares, ils sont toujours nuisibles aux mouvements et à la durée du service.

Le jarret se compose de deux os plats, de deux irréguliers et de deux autres principaux.

1° Au centre, la poulie sur laquelle jouent le fémur et le canon.

2° A sa partie postérieure, le calcanéum, os cylindrique, articulé antérieurement avec la poulie, et inférieurement avec le premier os plat et le grand os irrégulier : sur sa tête s'insèrent deux tendons qui représentent une espèce de corde, et forment ensemble la pointe du jarret.

Cet ensemble, vu de face, doit paraître plat et évidé; tandis que de profil il doit offrir une surface longue, large et parfaitement nette. Les jarrets ne doivent être ni droits ni coudés : dans le premier cas ils manquent de force, et sont sujets aux épanchements lymphatiques, tels que vessigons simples et chevillés; le second cas est moins grave : le cheval crochu est seulement difforme à l'œil, il est rarement un grand coureur, mais cette défectuosité n'est pas nuisible à la force.

Il est encore des chevaux qui ont les jarrets clos, et ce défaut se dit de ceux dont les pointes des jarrets, perdant leur aplomb, sont trop rapprochées

et se touchent quelquefois. Non-seulement cette défectuosité est disgracieuse, mais elle devient grave lorsque les jarrets ne sont pas forts.

En général des jarrets hauts de terre indiquent une jambe courte et un canon long, signes certains de faiblesse; tandis que la jambe longue et le canon court sont toujours des garanties de force et de vitesse.

Les douze autres parties qui terminent les extrémités postérieures sont les mêmes que j'ai décrites dans les extrémités antérieures; à cette différence que le canon est plus fort et plus long qu'aux membres antérieurs.

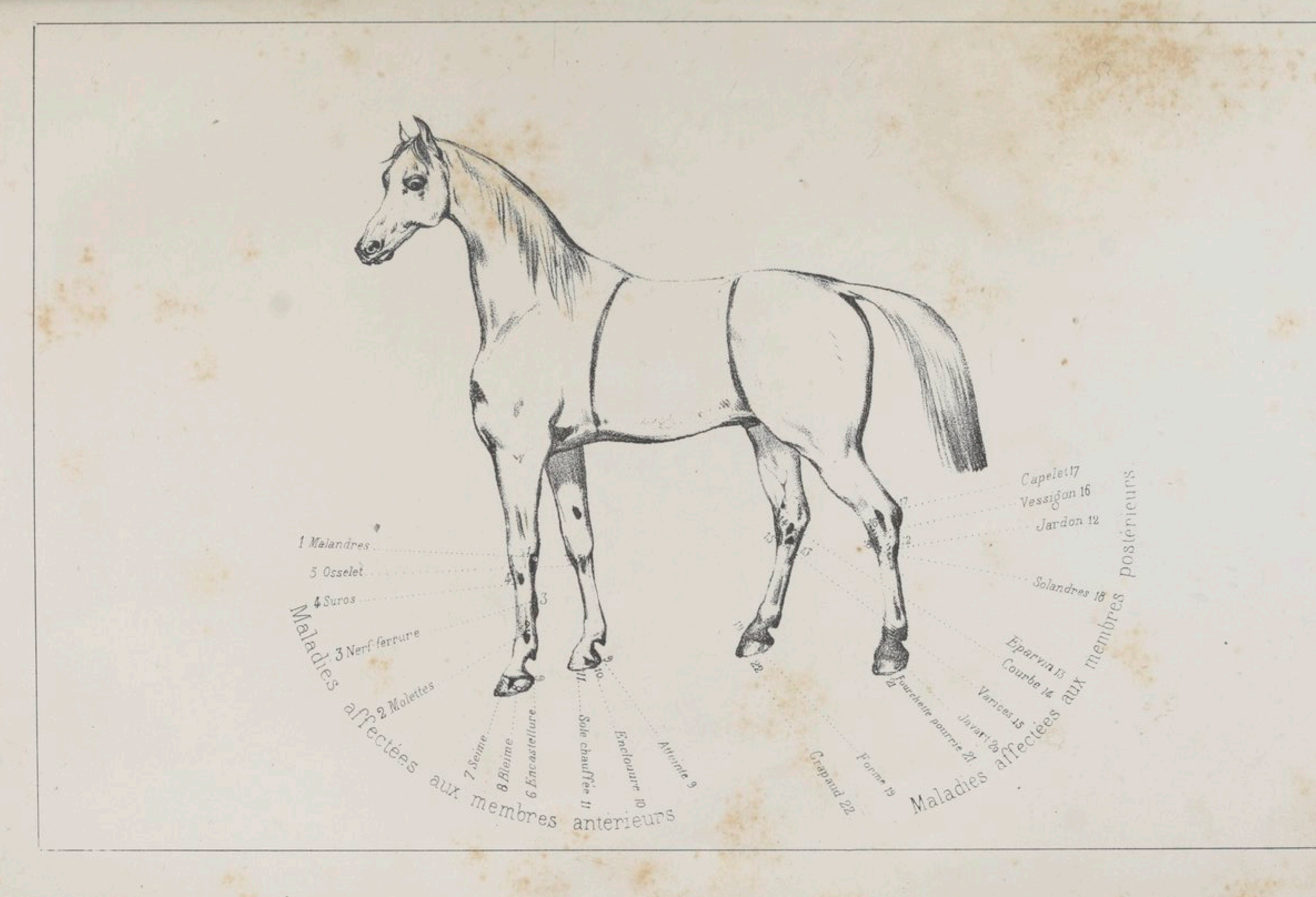
Leurs défectuosités diffèrent, et leurs maladies ont d'autres noms.

Je finis en disant qu'on doit toujours rechercher dans les membres, les articulations fortes, les canons courts et les tendons gros et bien détachés.

CHAPITRE VI.

DES MALADIES AFFECTÉES A LA PREMIÈRE PARTIE.

L'énumération des tares et des maladies que je vais signaler ne manquerait pas d'éloigner de la production du cheval, si cet intéressant animal n'indemnisait pas au centuple par les services qu'il



DES MALADIES EXTERIEURES

rend, et par ses brillantes qualités, de toutes les déceptions, des pertes et des contrariétés auxquelles l'éleveur est exposé.

Toutes les parties du corps sont sujettes à quelques maladies, qui sont trop nombreuses pour que je veuille les énumérer.

Je me bornerai à citer les principales, et j'indiquerai quelques remèdes que la pratique a démontrés efficaces, et que tout éleveur ou amateur doit connaître, car malheureusement le vétérinaire n'est pas toujours appelé, soit qu'on ne puisse pas en avoir à volonté, soit qu'une fortune médiocre recule devant une dépense souvent assez forte pour un cheval de peu de valeur, ou pour un cas dont on ne connaît pas toute la gravité.

§ I. Fluxion périodique.

La fluxion périodique à son début se distingue difficilement de l'ophthalmie simple.

Les symptômes qui la caractérisent ne se manifestent habituellement qu'après trois ou quatre attaques.

C'est une inflammation de l'œil qui se renouvelle de temps en temps, et qui est presque toujours suivie de la perte totale de la vue du côté malade.

La tuméfaction des paupières, l'abaissement de la supérieure, la rougeur de la conjonctive, le lar-

moiement, la chaleur, la sensibilité de l'œil, sont les symptômes de la fluxion quelle qu'elle soit; mais le symptôme caractéristique de cette affection, c'est le dépôt d'un flocon blanchâtre dans le fond de la chambre antérieure de l'œil : les traces de la fluxion périodique se manifestent après l'accès passé, par le renflement de la pupille et le trouble de l'humeur aqueuse. A mesure que le mal fait des progrès, la peau de dessous de la partie inférieure de l'œil se dégarnit de poils; le dessus de la paupière supérieure se ride, et on aperçoit un ou plusieurs points jaunâtres, de teinte feuille morte, au fond du cristallin.

Chaque accès détériore l'œil, ternit la cornée lucide, dilate la pupille, la rend moins mobile, ce qui donne à l'animal un air craintif et indécis; et au fur et à mesure que la maladie fait des progrès, l'œil se rapetisse et s'altère.

J'ai déjà parlé des causes accidentelles qui peuvent donner cette maladie; elles se trouvent plus particulièrement dans quelques localités, et là on peut y porter remède; mais dans beaucoup d'autres il n'y a rien à faire, le mal est inhérent au sol, il faut le supporter.

Les yeux sont aussi sujets aux ophthalmies, dont les résultats sont moins dangereux; mais il faut encore les soigner pour en arrêter les progrès.

Les ophthalmies se traitent généralement, au dé-

but, par la saignée à la jugulaire et par des lotions répétées avec de l'eau de guimauve et de fleurs de sureau.

Si le mal persiste, on emploie différents collyres, tels que :

1° Dissolution de 4 grammes pierre divine dans un litre d'eau ;

2° Laudanum liquide, 5 grammes, dans une décoction de guimauve (500 grammes) ; et si le mal devient chronique, les deux collyres qui suivent peuvent être employés.

1°	Nitrate d'argent fondu. . . .	1 gramme.
	Eau distillée.	500 —
2°	Sulfate de zinc.	5 grammes.
	Teinture de belladone	10 gouttes.
	Eau	500 grammes.

§ II. Dragon ou cataracte.

La cataracte est l'épaississement et l'opacité du cristallin, elle lui donne une couleur blanchâtre, et intercepte complétement les rayons lumineux.

On ne peut la guérir que par une opération très-difficile chez l'homme, mais sans succès chez le cheval.

§ III. Goutte sereine.

La goutte sereine, en laissant à l'œil tout son éclat, le prive néanmoins de la vue. C'est une ma-

ladie sur laquelle il est très-facile d'être trompé, l'œil n'étant en rien détérioré.

On peut néanmoins se convaincre de son existence en faisant passer le cheval de l'obscurité au grand jour, et réciproquement.

Si la pupille, ce petit point noir qui forme le centre de l'œil, ne se rétrécit pas en recevant la lumière, et ne s'élargit pas lorsqu'elle en est privée, la maladie est incontestable et sans remède.

La goutte sereine porte généralement sur les deux yeux en même temps; il est cependant des exceptions rares où cette maladie s'en tient à un œil.

§ IV. Glaucome.

Le glaucome est le résultat de l'épaississement du corps vitré; c'est une tache qui se forme sur la prunelle : elle croît sous différentes formes, jusqu'à ce qu'elle l'ait couvert à peu près ou en entier; dans ce dernier cas, le mal est incurable et l'œil est perdu.

§ V. Angine.

L'angine est une maladie souvent mal traitée en l'absence du vétérinaire; elle porte plutôt sur les jeunes chevaux, et les sujets irritables y sont plus particulièrement exposés.

Cette maladie se reconnaît à la difficulté de res-

pirer ou d'avaler; les animaux qui en sont atteints ont une propension à porter le nez au vent; leur respiration est bruyante, leurs naseaux sont dilatés, ils boivent avec dégoût, et ont même horreur de l'eau : une bave visqueuse, exhalant une odeur fétide, découle de leur bouche.

Cette affection très-dangereuse est le plus souvent causée par une sueur rentrée, par le refroidissement de la peau, par des boissons froides à la suite d'une course, ou par ces inflammations qui surviennent sans qu'on en connaisse la cause.

L'angine se traite par la saignée, les tisanes d'orge chaudes, de guimauve et de miel, par les lavements adoucissants, les cataplasmes émollients et la peau de mouton sous la gorge.

§ VI. Barbes.

Les barbes sont de petites excroissances de chair qui surviennent quelquefois à deux doigts en arrière des crochets, dans la partie interne de la mâchoire inférieure, et qui empêchent le cheval de boire et surtout de manger.

On enlève ces excroissances avec le bistouri ou avec des ciseaux.

§ VII. Avives.

Les avives, telle est la dénomination d'un mal

dont les causes ne sont pas encore connues, et duquel on a, heureusement pour les pauvres chevaux, beaucoup plus parlé autrefois qu'aujourd'hui.

Qu'est-ce que les avives? Sont-elles les causes déterminantes de la maladie ou les effets de la maladie? Telle est la question que je me suis souvent posée, sans l'avoir jamais résolue.

Une seule chose m'a toujours frappé, c'est l'opération dite des avives, et l'atroce barbarie avec laquelle des empiriques ignorants et des maréchaux dits experts meurtrissaient en les battant, ou extirpaient, soit en partie, soit en totalité, avec un instrument plus ou moins tranchant et affilé, les parotides, glandes placées au cou, en dessous de l'oreille et à la partie supérieure de la ganache, qu'ils appelaient avives, le jour où l'animal était atteint d'une fourbure, d'une indigestion ou de coliques; et ils distinguaient les rouges des blanches, d'après la quantité de sang ou le volume de glandes qu'ils obtenaient dans leur indigne opération. L'extirpation des avives consiste à pincer la glande parotide avec des tenailles, afin de la faire ressortir et de la fixer pour la frapper avec un marteau ou un bâton, jusqu'à ce qu'elle soit macérée et perforée, de manière qu'on puisse extraire facilement une partie de la glande ou sa totalité.

Elle a été longtemps employée comme remède aux maladies dont le siége n'était pas bien connu

et surtout lorsqu'il y avait des symptômes de colique ou de maux de gorge.

Ce cruel traitement paraît être abandonné, même par les personnes les moins éclairées; l'expérience a démontré que non-seulement il ne guérissait jamais, mais encore que le plus souvent il mettait les jours des animaux en danger.

§ VIII. Lampas.

Le lampas a le même inconvénient que les barbes, mais il est beaucoup plus commun, il gêne et empêche de manger. C'est un gonflement du palais qui vient derrière les pinces de la mâchoire supérieure, et dépasse le tranchant des incisives.

Cette maladie, lorsqu'elle dure trop longtemps, et qu'elle a résisté aux rafraîchissements donnés au cheval, se traite par une saignée sur le troisième sillon du palais et quelques lotions d'eau fraîche et de vinaigre.

§ IX. Vertige essentiel.

Le vertige ou vertigo a son siége dans le cerveau; on le reconnaît aux symptômes suivants :

Le cheval devient taciturne, inattentif et indolent; il cesse de manger, son œil est terne, sa pupille dilatée, son regard est fixe, et tout le corps perd de sa sensibilité; il baisse la tête, prend un

point d'appui sur le nez, sur le front, et il ne la relève de temps en temps que pour tirer sur sa longe ou arracher du râtelier quelques bouchées de fourrage qu'il ne mange pas. Dans les accès, la sueur lui découle de partout, et particulièrement de la tête, de l'encolure et de la face interne des cuisses.

Cette maladie est presque toujours incurable ; on ne réussit quelquefois qu'en ayant recours à des saignées fréquentes et abondantes. La glace ou l'eau la plus froide est indispensable sur la partie supérieure de la tête ; c'est en refroidissant autant que possible cette partie qu'on peut arriver à donner le calme au malade : mais dans les rares cas de guérison, l'animal demeure presque toujours stupide ou immobile.

Lorsque le mal augmente et que le cheval devient furieux au point de se frapper la tête contre les murs ; lorsqu'il se jette par terre et que ses yeux se chavirent, il est rare qu'il s'en sauve.

Cette affection dure habituellement deux jours ; quelquefois le malade tombe au bout de huit ou dix heures pour ne plus se relever.

§ X. Vertige abdominal.

Le vertige abdominal ou lymphatique est toujours la suite d'une indigestion ; il se reconnaît aux

symptômes caractéristiques de cette indisposition qui accompagnent toujours l'affection du cerveau.

Il se guérit par les purgatifs, tels que : sulfate de soude à haute dose, comme 500 grammes dans 2 litres d'eau, pris en une seule fois, et que l'on peut répéter selon le cas.

La saignée dans ce vertige est souvent nuisible.

§ XI. Tétanos.

Le tétanos est une maladie nerveuse qui paralyse tous les mouvements, mais particulièrement ceux du cou et des mâchoires; le cheval mange difficilement ou pas du tout, et la tension convulsive de ses muscles le réduit à l'état d'immobilité: ses yeux se chavirent d'avant en arrière par contraction dans leur orbite, le corps clignotant recouvre en partie ou en totalité le globe de l'œil, sa queue est fortement relevée et tendue, et il éprouve par intervalle des battements de cœur et de flancs qui mettraient promptement fin à ses maux, si on ne lui portait secours.

Des saignées peu copieuses et répétées trois ou quatre par jour, et des lavements émollients sont les moyens que l'on doit employer dès le commencement de la maladie.

Les frictions d'eau-de-vie et d'huile de laurier, par égale portion, sur les muscles et sur toute la

longueur du rachis sont toujours salutaires; mais si le roide et la tension des muscles ne cèdent pas au remède, on emploie le liniment suivant :

Huile camphrée.	125	grammes.
Essence de térébenthine. . . .	20	—
Ammoniaque liquide	4	—

Et dans les cas de paralysie on y ajoute 10 grammes de cantharides.

Ces frictions et les lavements opiacés sont aussi d'un bon effet pendant cette maladie. Quelques vétérinaires ont employé avec succès le chloroforme : les promenades courtes et au pas ne sauraient être trop recommandées.

§ XII. Immobilité.

Cette maladie tient du vertige, et malgré que ses effets soient plus longs et moins effrayants, les suites en sont presque aussi fâcheuses et sans remède.

Il est rare que le cheval immobile vive longtemps, et si on peut en tirer quelques services dans le commencement de la maladie, il finit bientôt par devenir inserviable.

1° Dans l'immobilité, l'intelligence est paralysée, le malade devient imbécile, et dans son état de som-

nolence, qui est presque continuel, ce qui lui reste de pensées n'est dirigé que vers la contradiction; il n'a plus d'obéissance, et si on veut le faire avancer ou reculer, ses mouvements sont difficiles, saccadés et incertains.

2° Lorsque la maladie est plus avancée, le cheval atteint d'immobilité reste parfois des heures entières la tête basse, pendante, ou appuyée sur la mangeoire : il a souvent deux jambes croisées, quelquefois toutes les quatre à peu près en ligne, les unes devant les autres; il mange lentement, il y a des temps d'arrêt pendant la mastication; il reste cinq ou six minutes et davantage avec son foin dans la bouche tel qu'il s'y trouve, et si on le dérange ou on le pousse au moment de sa stupeur, il cherche à frapper brutalement tout ce qui l'entoure.

L'immobilité se transmet dans la production.

§ XIII. Épilepsie.

L'épilepsie est une maladie grave pour le cheval, et toujours dangereuse pour quiconque use des services de celui qui en est atteint.

C'est souvent au moment le moins attendu que l'animal tombe tout à coup foudroyé :

Il a des convulsions horribles, ses yeux s'agitent et pirouettent dans leur orbite; il se débat, se roule, agite ses membres, et il écume comme un enragé.

Après la secousse, le calme se rétablit, mais le malade reste encore longtemps sous l'influence de l'attaque qui vient de l'accabler. Tout son être est dans un hébétement complet, il regarde sans voir, et ses mouvements se font sans qu'il puisse les diriger.

Au début de cette maladie nerveuse, dont le siége n'est pas bien connu, les accès sont éloignés, mais ils vont toujours en se rapprochant, et conduisent promptement leur victime à ses derniers moments.

Un régime adoucissant peut prolonger l'existence d'un épileptique, mais, jusqu'à nos jours, on n'a pas trouvé de moyens de guérison.

L'épilepsie est héréditaire dans la production.

§ XIV. Cornage.

Le cornage ne se reconnaît pas au repos; le sifflement ou le ronflement, qui sont les caractères de cette maladie, ne se font entendre que dans les exercices violents, soit en courant, soit en s'agitant fortement.

Les corneurs sont courts d'haleine, ils s'essoufflent dans les côtes lorsqu'ils sont pressés, et principalement aux traits, lorsque le tirage est difficile.

Les têtes bombées, les fronts étroits sont plus particulièrement sujets au cornage; ce qui donne à présumer que cette maladie n'est causée que par une difficulté de la respiration.

Cette maladie est sans remède.

§ XV. Morve.

La morve entraîne presque toujours la mort.

Quelques personnes prétendent qu'elle n'est pas contagieuse; pour mon compte, j'ai vu trop d'exemples pour n'être pas fixé sur la contagion de cette horrible maladie!... J'en citerai seulement deux, dont je connais plus particulièrement les tristes résultats.

En 1831, une jument réformée du 10e chasseurs, ayant un écoulement nasal de nature douteuse, fut mise dans une écurie avec six autres chevaux en parfaite santé, venus de différents pays pour séjourner ensemble pendant un mois : il s'agissait d'une partie de chasse. Trois semaines après leur réunion, les voisins les plus proches de la bête infectée furent glandés; peu de jours après ils étaient déclarés morveux, et sur les six, cinq furent abattus.

Le dernier fut couvert de farcin et mutilé par le feu, dont il fallut ceindre les boutons qui n'avaient cédé à aucun autre remède.

En 1855, quatre chevaux de service appartenant à la même écurie sont successivement abattus pour cause de morve; un mois environ après la mort du dernier, la morve se déclare dans une écurie séparée de celle-ci par un mur, mais ayant communication par des trous dans lesquels passaient des

solives : on commence par un, puis deux, et dans l'espace de trois mois, le neuvième et dernier cheval de l'établissement avait succombé dans cette malheureuse catastrophe...

Ces exemples, qui ne se sont renouvelés que trop souvent, engageront, j'espère, les propriétaires à ne pas courir de semblables chances; en pareil cas, comme en toutes choses, la prudence est la mère de la sûreté!...

Cette maladie se communique même du cheval à l'homme, comme plusieurs cas bien constatés l'ont démontré de la manière la plus évidente.

La morve se reconnaît aux symptômes suivants :

1° Si les glandes de la ganache sont engorgées et dures, sans inflammation ni douleur, et si elles sont adhérentes à l'os de la mâchoire;

2° Si au bout de huit jours elles ne sont pas en suppuration ou dissipées par l'écoulement des naseaux;

3° Si les tumeurs ne se forment que d'un côté de la ganache, si l'écoulement n'a lieu que par un seul naseau, et si l'œil du même côté pleure plus que l'autre;

4° Si la matière qui découle des naseaux s'y attache et forme croûte intérieurement; s'il arrive qu'elle sorte en flocons, qu'elle ait quelque trace de sang, que la membrane pituitaire soit tachée de rouge, ce qui est appelé chancré, la morve est dé-

clarée dans tous ses symptômes, et le cheval est perdu sans ressource.

Le remède contre la morve n'étant pas connu, l'abattage immédiat des chevaux qui en sont atteints est une mesure extrême sans doute, mais c'est le plus sûr moyen d'éviter des accidents plus graves encore.

En conservant un cheval morveux dans l'espoir de le guérir, on perd son temps, son argent, et on expose les autres animaux et soi-même à devenir victimes de ce redoutable fléau.

§ XVI. Farcin.

Le farcin est une des maladies les plus dangereuses, quoique souvent curable.

Il se reconnaît à une quantité plus ou moins grande de boutons qui viennent sur tout le corps et sur les membres; mais dont le siége au début est plutôt à l'encolure, en dedans des cuisses, à la tête, aux lèvres et dans les articulations.

Ces boutons sont adhérents et dans la catégorie des pustules contagieuses; ils se présentent isolés, d'autres fois en masse, en corde, en chapelet.

Le farcin est souvent le précurseur de la morve.

Cette maladie demande un traitement long et difficile qu'il ne faut pas entreprendre sans le secours du médecin.

On peut cependant en arrêter quelquefois les progrès et hâter la guérison par le breuvage suivant :

Racine de jalap en poudre. . .	30 grammes.
Aloès en poudre.	30 —
Vin blanc	1 litre.

Faites tremper les poudres pendant vingt-quatre heures et administrez à jeun, pendant huit, dix ou quinze jours, selon le besoin, en recommençant le remède lorsqu'il est fini.

Les boutons de farcin se traitent par l'application de pointes de feu à leur centre, pénétrant jusqu'à leur base, et ensuite par l'introduction du sublimé dans les ouvertures faites par le cautère.

§ XVII. Fourbure.

La fourbure prend sa cause de plusieurs circonstances :

La fatigue, la transition du chaud au froid, l'excès de nourriture.

Si la maladie n'est pas soignée dans son principe, il y a décomposition du sang, et il en résulte pour longtemps l'affaiblissement des membres, souvent l'enflure aux boulets et la détérioration du pied, ce qui se reconnaît assez habituellement à la cannelure du sabot.

Le cheval atteint de cette maladie a ordinairement les oreilles froides, les jambes enflées; il tire sur sa longe, et si on parvient à lui faire faire un pas, il reprend aussitôt sa même position.

La saignée, les bains froids jusqu'à moitié jambes et les cataplasmes astringents sont les premiers remèdes à appliquer à cette maladie, et lorsqu'elle a pris un caractère grave, les exutoires, comme par exemple un long séton sous le ventre, sont devenus indispensables.

En pareil cas, il faut la diète et un régime rafraîchissant.

§ XVIII. Gourme.

La gourme est une maladie catarrhale et contagieuse qui demande à être traitée dès son principe.

Les jeunes chevaux y sont plus naturellement sujets, mais cependant elle atteint ceux de tout âge par la cohabitation avec des sujets malades.

On la reconnaît aux symptômes suivants :

L'animal devient triste, il baisse la tête et frissonne, ses yeux se ternissent et deviennent larmoyants; son poil se hérisse, il tousse, mange peu et difficilement; peu de jours après que la maladie s'est déclarée, il se manifeste par les naseaux un écoulement d'une matière gluante et blanchâtre, assez liquide dans le commencement, mais qui devient ensuite plus épaisse et prend une teinte jaune.

Il se forme sous la ganache une ou plusieurs grosseurs dures et douloureuses d'abord, qui s'amollissent ensuite et finissent par percer, en laissant couler une matière blanche inodore et épaisse. Lorsque la maladie suit ainsi son cours, l'animal reprend bientôt sa vivacité et son appétit; l'écoulement des naseaux se tarit, les plaies de la ganache se cicatrisent, et la santé se rétablit.

Pour traiter la gourme, il faut tenir chaudement le malade, le mettre à un régime doux, lui supprimer l'avoine et la plus grande partie du foin, qui seront remplacés par de la paille, des carottes, des mâches et de la farine d'orge en barbotage, clair au commencement, plus épais à mesure que l'appétit revient.

On tiendra chaudement au moyen de cataplasmes émollients et d'une peau de mouton la tumeur survenue sous la ganache. On en facilitera la suppuration en la graissant avec du saindoux mêlé d'huile de térébenthine, et les naseaux seront souvent lavés avec de l'eau tiède. Pour faciliter leur écoulement et adoucir la membrane pituitaire, on donnera deux ou trois fumigations par jour, en plaçant la tête du cheval sur un seau ou autre vaisseau placé dans un sac et dans lequel il y aura une infusion chaude de fleurs de sureau, de mauve, ou de graine de lin.

Les fumigations sont applicables à toutes sortes

de maladies qui font jeter le cheval par les naseaux.

Si les tumeurs ne s'ouvrent pas d'elles-mêmes, on les percera avec précaution, en ayant le soin d'attendre que la fluctuation annonce la maturité; mais il est préférable de laisser agir la nature.

Le malade boira toujours tiède; on ajoutera à sa boisson du miel, des poudres de guimauve, de réglisse, et du marc de graine de lin.

Si la maladie ne cède pas, on peut avoir recours au remède suivant, toutefois lorsque les symptômes inflammatoires ont disparu.

Graine d'anis et de fenouil. . .	30	grammes.
Racine de gentiane.	30	—
Roseau aromatique.	30	—
Poudre d'antimoine	30	—
Fleur de soufre.	30	—

On réduit le tout en poudre pour en composer une pâte avec de la farine, de l'eau et du miel. On en fait avaler avec une spatule, ou on en forme des boules du poids de 30 grammes environ, que l'on administre trois fois par jour à quatre heures d'intervalle; cette dose convient à un poulain d'un an: on l'augmente et on la double si le cheval est plus âgé.

Ce remède, joint aux exutoires qu'on doit toujours appliquer en pareil cas, réussit infailliblement.

§ XIX. Malandres.

Il survient à beaucoup de chevaux des crevasses ou gerçures dans les articulations : elles sont l'indice d'une humeur âcre.

Celles qui viennent au pli du genou se nomment malandres (A); elles sont faciles à guérir : 1° par la préparation suivante :

Savon noir	60	grammes.
Beurre frais.	60	—
Onguent populéum.	60	—

Mêler le tout sans cuisson, et frotter tous les jours la plaie jusqu'à parfaite guérison.

2° L'eau végéto-minérale en lotion, et mieux par compresse.

3° Par la cautérisation au moyen de la poudre de chasse enflammée.

§ XX. Peignes ou grappes.

Cette maladie tient un peu du javart, mais elle est beaucoup moins dangereuse : elle consiste dans des rognes farineuses ou humides, qui font hérisser le poil au boulet, au paturon ou à la couronne.

On peut guérir les peignes, si elles sont légères, par des lotions de vin chaud et des frictions de savon noir, d'huile de noix, ou de soufre : mais si

elles sont fortes et opiniâtres, on les attaque plus sûrement avec le remède suivant :

Noix de galle pulvérisée. . . .	25	grammes.
Couperose blanche.	15	—

Faites fondre avec un peu d'eau, et frottez tiède.

§ XXI. Molettes.

La partie inférieure du canon est sujette aux molettes (A); c'est une tumeur molle qui paraît généralement, après de longues fatigues, à la partie supérieure du boulet; c'est la dilatation de la capsule synoviale.

Elle est remplie d'une eau rousse qui disparaît quelquefois sous les frictions répétées du bouchon, de l'eau-de-vie camphrée, et sous l'influence des bandes de flanelle; mais si elle est adhérente ou chevillée, il est difficile de l'enlever, et le plus souvent elle fait boiter le cheval.

Un remède assez bon, et qui réussit souvent si le mal n'est pas invétéré, c'est l'eau vésicante, dont la composition se fait ainsi qu'il suit :

Euphorbe en poudre.	60	grammes.
Cantharides en poudre	60	—
Hellébore en poudre.	60	—
Alcool.	60	—

Mettre ces ingrédients pendant vingt-quatre heu-

res dans une bouteille; après ce temps, remplir la bouteille d'eau-de-vie, et laisser le tout fermenter pendant trois jours dans le fumier chaud : la bouteille sera fermée par un bouchon traversé d'un tuyau de plume, afin que l'évaporation s'opère, et le goulot sera un peu au-dessus de la surface du fumier.

Si ce remède ne réussit pas après cinq ou six frictions, à quatre ou cinq jours d'intervalle, c'est qu'elles sont chevillées ou adhérentes.

Le liniment ammoniacal Boyer et l'onguent fondant de Libos réussissent assez souvent; mais s'ils sont impuissants, alors la seule manière de les attaquer sera l'application du feu, et encore est-il parfois insuffisant.

§ XXII. Nerf-ferrure.



Le nerf-ferrure (A) est un engorgement du tendon fléchisseur du pied de devant; il provient de coups, d'efforts violents ou de fatigue.

Il se traite comme les molettes lorsqu'il est peu grave; mais s'il se répète souvent, il est dangereux et malaisé de l'enlever; un feu léger mis à différentes reprises est alors le seul remède qu'on puisse lui appliquer, et lorsque l'inflammation est dissipée, les frictions d'onguent mercuriel double produisent de bons effets.

§ XXIII. Suros.

Le suros (A) est une tumeur calleuse, dure et insensible, qui croît généralement sur la face interne du canon, mais plus particulièrement sous le genou; s'il existe des deux côtés, on le nomme chevillé; si plusieurs se tiennent, ils sont désignés sous le nom de fusée. Lorsque le suros ne gêne pas le tendon, il est sans conséquence et ne demande aucun remède; il passe presque toujours seul, et principalement lorsque les chevaux arrivent à un âge avancé.

Le suros provient le plus souvent d'un coup; quelquefois de maladie interne, alors il est plus dangereux, en ce qu'il survient plus particulièrement aux parties voisines des tendons. Dans ce cas, il faut user des frictions irritantes, de l'onguent mercuriel double, du liniment Boyer, que je ne saurais trop recommander pour toutes les tumeurs molles et osseuses; et si ces moyens ne réussissent pas, il faut user du feu, mis avec ménagement et souvent répété.

§ XXIV. Osselet.

Parmi les exostoses ou épanchements du suc os-

seux, se trouvent les osselets; ce sont des tumeurs dures qui viennent à la partie antérieure du genou (A); elles sont dans la catégorie des suros, et se traitent de la même façon.

Les osselets sont disgracieux à l'œil; ils gênent un peu le mouvement, mais ils font rarement boiter, à moins qu'ils ne soient d'un volume exagéré, et alors il y a souvent ankylose.

§ XXV. Encastelure.

On appelle ainsi (A) la grande élévation des talons antérieurs, et leur resserrement contre la fourchette.

Cet inconvénient, qui paraît de peu d'importance par lui-même, finit toujours par rendre le cheval boiteux, si l'on n'y porte remède.

Les pieds encastelés ressemblent à ceux du mulet; ils sont serrés et rétrécis dans leur partie postérieure; la corne est sèche et cassante, ce qui exige de grands soins dans la ferrure.

Pour que le sabot ne se fende ni ne s'écaille, il faut le graisser le plus souvent possible, mais toujours au moins deux ou trois fois par semaine, avec

un corps gras, et mieux encore avec de l'onguent de pied ainsi composé :

Axonge ou graisse molle. . . .	250	grammes.
Cire jaune.	125	—
Térébenthine	125	—

Pour réduire ces ingrédients à l'état de pommade, il suffit de faire chauffer le tout ensemble, jusqu'à ce que ce soit fondu.

Autre remède.

Miel.
Térébenthine.
Huile d'olives.
Cire jaune.
Suif de mouton ou graisse de cheval.

Parties égales, les fondre à petit feu pour les réduire en onguent.

Pour corriger le pied de sa prédisposition à l'encastelure, ou tout au moins mettre le cheval à même de rendre service, il faut en le ferrant beaucoup abattre le talon et ménager la fourchette, afin que, ne laissant pas de vide, elle offre plus de résistance à l'arc-boutant, qui a une propension à se resserrer dans cette partie-là.

Pour empêcher cet inconvénient, on est quelquefois obligé d'affaiblir les quartiers par quelques coups de râpe donnés avec ménagement et discernement.

La ferrure d'un pied encastelé doit être courte,

les éponges éloignées, afin de laisser la plus grande liberté à la fourchette. Les clous doivent être minces et le moins près possible des talons.

§ XXVI. Seime.

La seime (A) est une fente ou fissure à la muraille du sabot; elle est souvent le résultat d'un effort et provient de l'irritation de la peau de la couronne et de l'aridité de la corne; elle occasionne de la douleur par le pincement des parties vives resserrées par les rebords de la fente, dans les mouvements du pied.

A

A la suite des pincements qui se multiplient par la marche, il survient assez habituellement des cerises, ou espèce d'excroissances de chair qui mettent momentanément le cheval hors de service.

Dans les pieds atteints de seimes, comme l'altération de la corne est causée par un vice dans la sécrétion qui se fait à la couronne, le plus souvent en se bornant à amincir la corne sur le trajet de la fente, et en appliquant plusieurs pointes de feu à la naissance de la seime, on modifie la sécrétion et on obtient ainsi la guérison.

Il faut joindre à cette opération un pansement avec des étoupes sèches et une ferrure à planche,

si c'est une seime en talon ou en quartier; et un fer à deux pinçons, si c'est une seime en pince : dans les deux cas, il faut toujours se servir de fer à échancrure correspondante à la partie malade, qui ne peut dans aucun cas servir de point d'appui; et si la guérison n'est pas obtenue par ce moyen, il n'y a plus qu'à enlever une bande de corne qui emporte les parties malades; et pendant tout le temps du traitement, on panse avec des étoupes ou charpie imbibées de térébenthine, ou d'eau de pierre divine.

§ XXVII. Bleime.

La bleime (A) provient généralement de meurtrissure, et se trouve plus communément dans les pieds plats ou combles.

Le seul remède à y porter, est de mettre un fer à planche, après avoir dégarni le mal et paré la corne de façon que l'appui du fer ne se fasse pas sur la partie malade.

Lorsque la bleime est ouverte, il est bon d'y mettre de la térébenthine ou de la teinture d'aloès, que l'on emploie avec un peu d'étoupes.

Malgré toutes ces précautions, les chevaux sujets aux bleimes sont souvent boiteux; et lorsque la suppuration est forte et que le mal est récalcitrant, il faut dessoler le cheval.

§ XXVIII. Atteinte.

L'atteinte (A) est une meurtrissure que les chevaux se font eux-mêmes en avant, ou qu'ils reçoivent aux talons postérieurs, ce qui arrive souvent lorsqu'ils marchent les uns derrière les autres.

Lorsque l'atteinte est légère, elle se guérit avec de l'eau verte ou de l'extrait de Saturne; mais si elle est profonde ou encornée, ce qui se dit lorsqu'elle dégénère en ulcère et que la matière s'épanche dans le sabot, elle peut donner lieu aux accidents les plus graves : souvent l'atteinte n'est suivie que d'une contusion sans plaie, mais elle en est quelquefois plus dangereuse, en ce qu'elle peut produire un javart.

§ XXIX. Enclouure.

L'enclouure (A) est l'indice de la maladresse du maréchal; son clou a fait fausse route, il a pénétré dans les parties vives du pied, ou tout au moins il les a visitées de trop près.

Dès qu'on s'aperçoit de la souffrance du cheval par la claudication ou par la difficulté qu'il éprouve à porter le

pied sur le sol, on s'assure par la sensibilité et par la chaleur de la partie offensée, du siége du mal.

Le fer enlevé et la plaie dégarnie, on applique deux ou trois fois par jour des cataplasmes émollients de guimauve ou de graine de lin, jusqu'à ce que l'inflammation ait disparu.

Mais si le cheval boite depuis quelques jours sans qu'il ait été déferré, il est rare que la plaie soit sans suppuration; alors il faut dégarnir en entaillant la corne, jusqu'à ce qu'on ait donné le jour à l'abcès. Si cette opération était retardée, la suppuration s'étendant à l'intérieur pourrait baigner l'os ou les tendons, et les carier. Dans ce cas, il est nécessaire de faire une opération qui devient difficile, même entre les mains de l'art et de l'expérience.

§ XXX. Sole chauffée.

La sole chauffée (A) fait généralement boiter; elle se reconnaît lorsque après avoir déferré et paré le pied, on trouve une teinte jaunâtre à la corne; il sort aussi par les pores une espèce de rosée qui décèle une affluence de liquide dans cette partie.

A

Avant que la suppuration soit établie, on peut enlever la sensibilité par des cataplasmes émollients renouvelés souvent; mais si l'inflammation est pro-

fonde et étendue, elle peut produire des désordres graves qui nécessitent la dessolure, opération qui ne peut être faite que par un vétérinaire très-instruit.

La sole chauffée ne cause pas toujours des souffrances longues, mais il est rare qu'elle ne fasse pas boiter le cheval pendant plusieurs jours.

CHAPITRE VII.

DES MALADIES AFFECTÉES A LA DEUXIÈME PARTIE.

§ 1. Morfondure.

La morfondure est une maladie qui tient de la morve par ses dangers, mais dont les symptômes sont différents.

On reconnaît qu'un cheval en est atteint à une quantité de loupes ou vessies qui lui viennent aux lèvres, au cou, et sur presque toutes les parties du corps.

La grosseur de ces vessies varie du volume d'un pois à celui d'une noix.

Elles deviennent peu à peu autant d'ulcères dont les bords sont gonflés, et produisent une matière puante, visqueuse et adhérente qui colle les poils.

La morfondure est contagieuse et presque aussi incurable que la morve.

§ II. Fluxion de poitrine.

La fluxion de poitrine est déterminée par différentes causes qui produisent les mêmes effets. Elle peut être le résultat d'une gourme mal soignée, d'exercices trop violents, de transpirations arrêtées subitement; les suites d'une courbature sont le plus souvent les causes du développement de cette affection.

Les animaux qui en sont atteints sont sans appétit, ils ont des frissons; leur poil est piqué, les conjonctives sont injectées.

Ils ont une toux faible et sèche, ils jettent par les naseaux une matière claire au début, qui devient épaisse et verdâtre lorsque l'inflammation se termine par la suppuration.

Les malades tendent l'encolure, écartent les membres antérieurs pour tenir plus facilement leur équilibre; leur respiration est accélérée et souvent pénible : ils se couchent peu, et s'il leur arrive de se mettre sur la litière, ce n'est que pour quelques instants, à cause de la peine qu'ils éprouvent à respirer dans cette position.

Les premiers soins à apporter à un animal atteint d'une maladie de poitrine, consistent à le laisser dans un repos complet, à le couvrir, à le tenir dans un lieu chaud, à le mettre à une diète sévère, en ne lui donnant pour toute nourriture que des barbotages

clairs, tièdes, miellés, contenant de la poudre de réglisse et de la guimauve en dissolution, ou des tisanes adoucissantes dont la composition suit :

Orge ou graine de lin.	une poignée.
Miel	une cuillerée.
Sel de nitre.	une cuillerée.
Eau.	un litre.

Faites bouillir longtemps l'orge ou la graine de lin dans l'eau, puis délayez le miel; faites fondre le sel de nitre et faites boire tiède.

Pour triompher plus promptement de cette maladie, il faut pratiquer des saignées de trois kilogrammes environ, qu'on répète pendant deux ou trois jours s'il n'y a pas de mieux, et d'après l'organisation du malade.

Si les trois saignées n'ont pas opéré un soulagement sensible, il devient nécessaire d'appliquer sous la poitrine des sétons ou des sinapismes, en ayant soin d'animer fortement l'un et l'autre avec de l'onguent vésicatoire.

§ III. Coliques.

Lorsque le cheval est inquiet, qu'il se roule, se relève et s'agite, se regarde les flancs, se crampe pour uriner, qu'il se couvre de sueur, qu'il a la respiration laborieuse ou gémit, il a la colique.

Les frictions sur l'abdomen au bouchon de paille

ou avec des briques chaudes enveloppées dans un linge, ne peuvent être trop recommandées.

La promenade au pas est aussi un exercice salutaire.

Si le mal continue, il faut user des lavements émollients à l'eau de son, aux feuilles ou racines de mauve, légèrement éthérées, et si on est certain que le mal ne provient pas d'indigestion, la saignée ne peut que soulager le malade; dans le cas contraire, elle serait dangereuse et causerait probablement la mort.

Les principales causes qui donnent des coliques sont :

1° La transition subite du froid au chaud;

2° L'usage d'aliments de mauvaise qualité;

3° L'eau froide bue lorsque l'animal a chaud;

4° Un travail disproportionné aux forces du cheval;

5° Des trèfles ou luzernes en vert données en trop grande abondance, ou coupés et mangés pendant qu'ils sont mouillés par la pluie ou la rosée.

§ IV. Pousse.

La pousse n'est pas contagieuse, mais elle est héréditaire. Elle est produite par le relâchement des vésicules ou des vaisseaux capillaires du poumon, ou par des affections du cœur.

Cette maladie est sans remède, mais on peut encore quelquefois tirer un assez long service du cheval qui en est atteint, en lui supprimant à peu près le foin, et mieux encore entièrement.

Elle se reconnaît par l'altération du flanc, par son soubresaut et par sa toux sèche, peu sonore et répétée sans rappel, principalement lorsque le cheval vient de boire ou qu'il fait des efforts.

L'avoine, la paille hachée, les carottes et les mâches de toutes sortes sont la meilleure nourriture des chevaux poussifs.

§ V. Vers.

Les vers de plusieurs espèces sont communs à tous les chevaux, mais il en est qui font souffrir plus que d'autres, principalement dans l'âge peu avancé.

Si un poulain a le poil mort, et s'il reste maigre, sans avoir de maladie connue, on peut attribuer ce dépérissement aux vers, surtout si son haleine sent l'aigre, si l'intérieur de la bouche, la membrane pituitaire et l'intérieur de la vulve dans la jument sont d'un rose pâle.

Ces symptômes sont ordinairement accompagnés de légères coliques, et parfois les animaux qui en sont atteints rendent des vers parmi leurs excré-

ments ; alors, plus de doute, et il faut les en débarrasser par les remèdes suivants :

Racine de fougère	30	grammes.
Absinthe.	30	—
Baies de genièvre.	30	—
Tabac noir.	30	—

Réduire le tout en poudre, le pétrir avec de la farine et de l'eau, et faire prendre trois fois par jour une forte cuillerée de cette pâte, un quart d'heure avant le repas.

La poudre de gentiane est un excellent vermifuge ; on peut en faire avaler, mélangée avec du miel, jusqu'à un demi-kilogramme par jour sans inconvénient.

L'huile empyreumatique, l'essence de térébenthine, la racine de grenadier en poudre, 100 grammes ; l'huile de cade, 250 grammes, sont également employées avec succès.

Il est des vers intestinaux qu'on appelle ascarides, qui paraissent quelquefois attachés à l'anus.

Lorsqu'il n'y en a pas une trop grande quantité, on parvient à les détruire en faisant manger du seigle en grains, deux ou trois litres environ par jour, et même davantage si on le veut ; mais s'ils sont en grand nombre, il faut un régime et des remèdes qui ne peuvent être désignés que par l'homme de science.

§ VI. Parties génitales.

Les testicules sont sujets à beaucoup de maladies : aux engorgements, aux hernies, aux tumeurs sarcomateuses, au sarcocèle, et à l'hydropisie appelée hydrocèle.

Ces maladies sont toujours graves, à l'exception de l'engorgement simple, dont on obtient la cure par les résolutifs et les bains froids, ou par les émollients s'il y a inflammation.

CHAPITRE VIII.

MALADIES AFFECTÉES A LA TROISIÈME PARTIE.

§ I. Jardon.

Le jardon (A) est dans la catégorie de l'éparvin et de la courbe; c'est une tumeur osseuse qui cause toujours de la douleur au moindre effort ou à la plus petite fatigue.



Le jardon se remarque à la partie postérieure et externe du jarret; il est formé par le développement maladif de la tête du péroné: petit et grêle, en forme d'épingle à grosse tête, collé au canon, et se prolongeant en s'amincissant

jusqu'aux deux tiers de l'os, et même quelquefois plus bas, il écarte les tendons fléchisseurs du pied, les dévie en arrière, gêne leurs mouvements, et les irrite au point de causer souvent la claudication.

Les chevaux qui ont des jardons sont tout particulièrement bouletés, et cette défectuosité, souvent traitée directement par des frictions et le feu, ne vient que de la souffrance occasionnée par le frottement et la déviation du tendon fléchisseur en passant sur le jardon.

Lorsque, par suite de plusieurs tumeurs osseuses portées à un degré extrême, les différentes parties du jarret se trouvent soudées et privées de mouvement, il est dit ankylosé.

L'application du feu est le seul remède contre le jardon; il en arrête la croissance, et empêche souvent de boiter.



§ II. Éparvin calleux.

L'éparvin calleux (A) est une tumeur dure et osseuse qui se manifeste à la partie interne du jarret, sur son emboîtement avec l'os du canon.

Il fait souvent boiter, et occasionne parfois l'ankylose de l'articulation, ce qui met presque toujours le cheval hors de service.

Cette maladie des os, qui peut être considérée comme scrofuleuse, est transmissible dans la production.

§ III. Courbe.

La courbe (A), dont la parenté la rapproche beaucoup de l'éparvin calleux, a son siége au condyle interne du tibia, un peu en avant du jarret.

C'est une tumeur oblongue, dont le nom indique la forme; elle fait presque toujours boiter. Le feu mis à différentes reprises est le seul remède à y appliquer; il en arrête la croissance et empêche quelquefois le boitement.

§ IV. Varices.

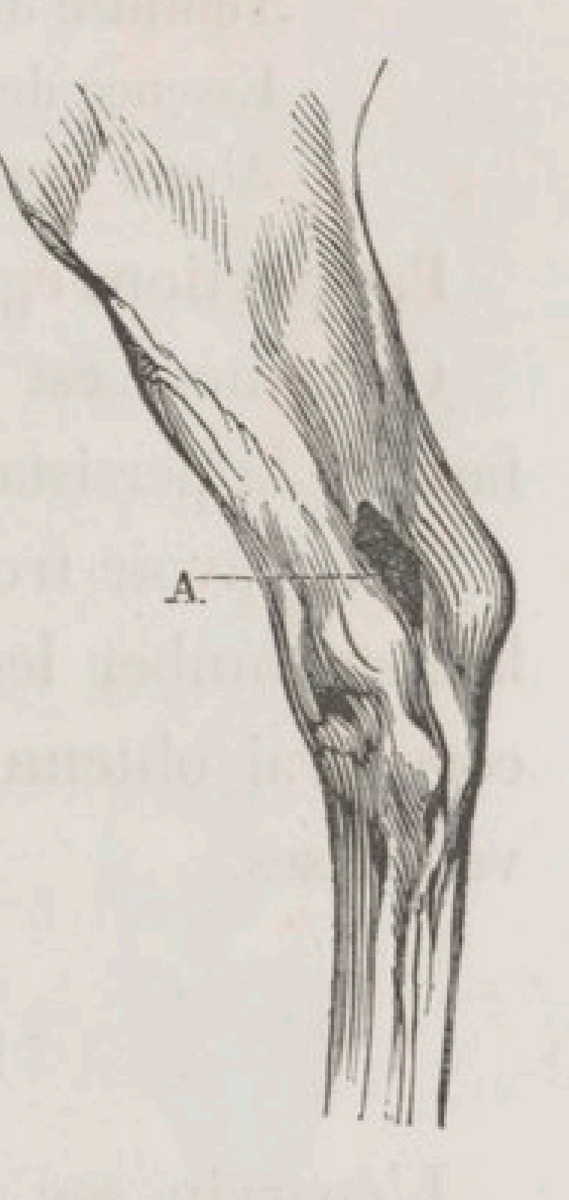


La varice (A) est une tumeur longue et molle qui a pour cause la dilatation de la veine saphène, qui passe à la face interne du jarret.

Son volume peut s'augmenter au point de mettre le cheval hors de service; les chevaux ont quelquefois d'autres varices, mais elles sont moins communes.

§ V. Vessigons.

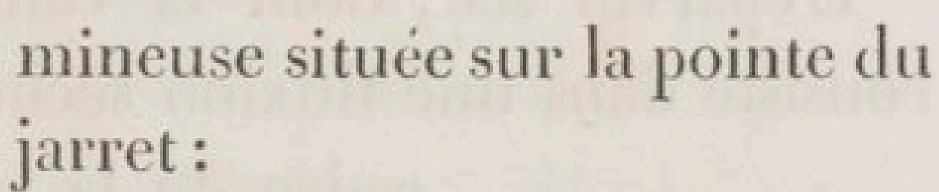
Le vessigon (A) est une tumeur molle assez grosse et mobile qui apparaît sur un, ou sur les deux côtés de la corde tendineuse du jarret; il est de même nature que la molette, et provient aussi, lui, d'efforts ou de fatigue.

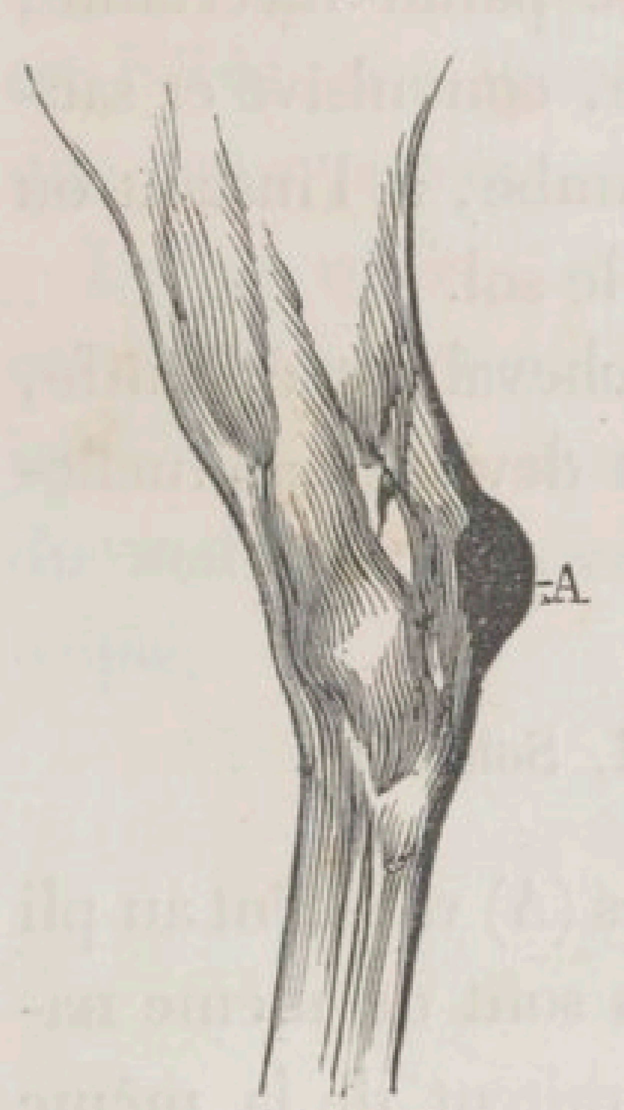


Les moyens curatifs sont les mêmes que ceux indiqués pour les molettes.

§ VI. Capelet.

Le capelet (A) est une tumeur mouvante plus ou moins volumineuse située sur la pointe du jarret :





Si le cheval n'est pas lymphatique, il provient toujours des coups qu'il se donne en ruant au mur ou contre un corps dur quelconque.

Pour le guérir, indépendamment de l'eau vésicante déjà citée, on emploie en frictions un mélange de térébenthine et de deuto-chlorure de mercure.

Lorsque son origine date de loin, il est difficile de l'enlever; cependant il est rare qu'il résiste à des frictions répétées avec le liniment suivant:

Teinture de myrrhe,
Essence de térébenthine,
Alcool camphré,

Par portions égales.

Ce remède est quelquefois long à opérer, mais il faut de la persistance.

Après avoir frotté plusieurs jours de suite, il faut laisser tomber les croûtes, puis recommencer encore. J'ai obtenu par ce liniment des cures merveilleuses.

§ VII. Éparvin sec.

L'éparvin sec, dont la cause paraît incertaine, consiste dans une fluxion sèche, convulsive et saccadée de la jambe, à l'instant où le pied quitte le sol.

Lorsque le cheval est échauffé, ce mouvement devient habituellement invisible.

A

§ VIII. Solandres.

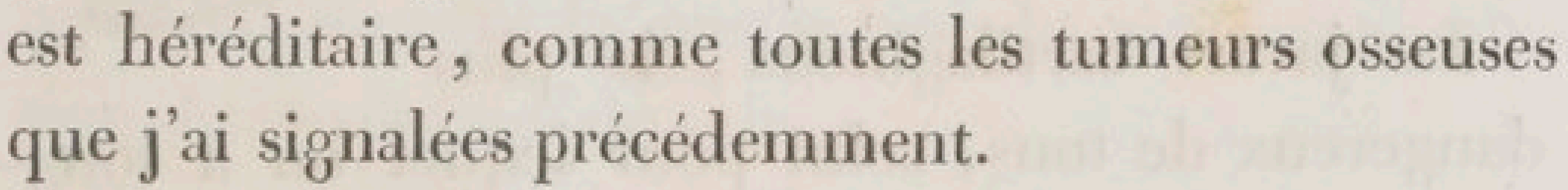
Les solandres (A) viennent au pli du jarret; elles sont de même nature que les malandres, et se traitent de la même

façon; mais elles sont quelquefois un peu plus difficiles à guérir.

§ IX. Forme.

La forme (A) est une tumeur calleuse qui survient à la couronne ou au paturon, en dedans ou en dehors, quelquefois aux deux côtés en même temps.

Cette maladie, qui affecte surtout les pieds de devant, survient aussi à ceux de derrière; elle doit être considérée comme très-dangereuse; elle estropie souvent : la claudication en est inséparable dès qu'elle est un peu forte. La forme est héréditaire, comme toutes les tumeurs osseuses que j'ai signalées précédemment.



Le feu répété, s'il le faut, est le seul remède à ces différentes maladies; on n'en obtient pas toujours un plein succès, mais il arrête les progrès du mal, et peut rendre au service un cheval estropié.

§ X. Javart.

Le javart (A), en général, est un bourbillon ou une portion de peau qui tombe en gangrène, et qui se détache en produisant une sérosité. Il est souvent causé par des dépôts de gourme ou par l'âcreté du sang.

On lui donne différents noms, selon la position qu'il occupe.

Le javart tendineux est placé sur le tendon et envahit le boulet.

Le javart encorné vient à la couronne, partie supérieure du sabot; son siége est le plus communément aux extrémités postérieures.

Le javart cartilagineux, le plus dangereux de tous, celui pour lequel on a longtemps pratiqué l'enlèvement du quartier, se guérit aujourd'hui par des injections de la liqueur de Villatte.

A

§ XI. Fourchette pourrie.

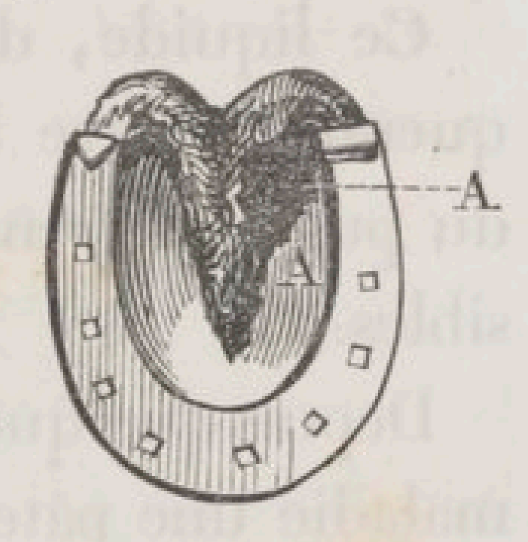
Le maréchal inexpert attaque sans précaution la fourchette, il la pare et la tranche jusqu'aux parties vives; souvent il ne s'arrête qu'à la vue du sang.

De là, malaise, souffrance, et parfois apparition de cerises, qui mettraient le cheval hors de service si on ne s'empressait de cautériser avec l'alun calciné en poudre.

Si les cerises sont trop fortes et trop enracinées, il est indispensable de les extraire avec l'instrument, et alors il faut user d'un pansement compressif appliqué pendant deux ou trois jours sur la plaie; après quoi, le traitement par l'alun calciné finit la guérison.

Quelquefois la fourchette, comprimée par des talons trop hauts, trop forts, et resserrée par la ferrure, manque de mouvement, se rétrécit, et sécrète alors une matière âcre et puante, qui nuirait infailliblement au service et à la solidité du cheval, si on n'avisait à une meilleure ferrure, et si on ne nettoyait souvent la partie malade avec une solution de vinaigre et de suie.

Si ce traitement ne suffit pas, et que la fourchette devienne molle et putride (A), on emploie avec succès les lotions d'eau verte (*Pierre divine*, chap. Blessures), et l'onguent égyptiac, que l'on applique deux fois par jour, jusqu'à parfaite guérison.



A la suite de la fourchette pourrie mal traitée, et même quelquefois malgré tous les soins, il survient une maladie très-grave qu'on appelle crapaud.

§ XII. Crapaud.

Cette maladie (A), plus fréquente aux pieds de derrière qu'à ceux de devant, consiste dans des végétations charnues surmontées de filaments cornés qui ressemblent beaucoup à des fics.

C'est un ulcère de nature sordide, qui ronge et détruit la fourchette, change le tissu des parties qu'il attaque, et laisse échapper une humeur âcre, noire et infecte.

Cette affection dégoûtante met le cheval hors de service; et la guérison, fort rare, ne s'obtient que par une opération qui enlève le mal.

Après l'extirpation du crapaud, on déterge la fourchette avec une solution de sulfate de cuivre, composée de 60 grammes de ce sel dans un litre d'eau chaude.

Ce liquide, dont les lotions doivent être fréquentes, enlève l'odeur et la sécrétion abondante du pus, qui rend les tissus de la fourchette sensibles.

Depuis quelques années, on préconise contre cette maladie une pâte inventée par M. Plasse, médecin-vétérinaire très-distingué, à Niort, qui réussit bien, et dont la composition et l'usage sont faciles.

C'est un mélange d'alun calciné et d'acide sulfu-

rique en quantité suffisante pour former une pommade de la consistance du miel.

Après avoir nettoyé et enlevé sans les faire saigner les parties cornées de cette tumeur, on applique cette pâte sur le mal, et on renouvelle tous les jours le pansement après avoir enlevé l'eschare formée par l'application précédente du remède.

§ XIII. Effort et luxation.

L'effort et la luxation sont deux accidents auxquels la cuisse est plus particulièrement sujette.

Les frictions fortement astringentes et le feu sont les seuls remèdes applicables en pareil cas.

CHAPITRE IX.

MALADIES DE LA PEAU.

§ I. Gale.

Parmi les maladies qui affectent les jeunes chevaux, la gale est une des plus communes et des plus pernicieuses : elle se manifeste par une démangeaison continuelle, et elle est contagieuse!...

La gale se déclare dans la crinière, au toupet, à la partie interne des paturons de devant, aux épaules et aux flancs : c'est une éruption de petits boutons, qui, réunis et agglomérés, forment des plaques où bientôt le poil se hérisse et tombe; la peau devient rude, calleuse, et se couvre de petites vessies contenant une eau roussâtre qui humecte sans cesse la partie affectée.

Pour guérir cette maladie, on frotte d'abord avec du savon noir les parties galeuses, ensuite on les lave avec de l'eau tiède, puis on les sèche avec un bouchon de paille.

Cette opération se renouvelle pendant trois ou quatre jours, et on recommence pendant autant de temps à laver et à frotter avec de la lessive de sar-

ments de vigne, dans laquelle on fait infuser du tabac ordinaire en feuilles.

Lorsque la peau est sèche, on frictionne avec l'onguent indiqué ci-après :

Huile de térébenthine	15	grammes.
Huile de pétrole	15	—
Huile d'asphalte	500	—

Mêler le tout avec une spatule, et réduire en onguent sur un feu doux.

Frotter pendant huit jours; d'abord deux jours de suite, puis en laissant un jour d'intervalle.

Autre remède.

Étendre sur les parties malades un mélange de pommade mercurielle avec du sulfate de potasse; un quart ou un tiers au plus de cette dernière substance.

Autre liniment.

Huile de lin	500	grammes.
Soufre sublimé.	100	—
Poudre d'euphorbe.	50	—
Poudre de cantharides.	20	—

Mêlez les poudres et le soufre dans l'huile à froid, et frictionnez les parties malades. Ou mieux en-

core, et ce qui est plus facile et d'un effet plus prompt, on emploiera le remède suivant, auquel la gale ne résiste pas après trois ou quatre frictions.

Huile de noix ou de graine de lin	1	litre.
Fleur de soufre en poudre	500	grammes.
Alun calciné.	30	—
Noix de galle.	30	—
Gros sel pulvérisé	100	—
Poudre de chasse.	20	—

Pulvériser le tout et le mélanger avec l'huile; mettre sur un feu doux et faire chauffer jusqu'à ce que le tout paraisse lié, mais sans faire bouillir, parce qu'alors le soufre liquéfié deviendrait dur en refroidissant; au moment de la liquéfaction et au sortir de dessus le feu, jeter 30 grammes d'acide sulfurique dans le remède pour en obtenir la fusion complète.

Frotter trois jours de suite, et au bout de six jours laver avec du savon noir, ou avec une dissolution légèrement chargée de sulfure de potasse.

Ce dernier remède est excellent pour tous les animaux, et principalement pour les chiens.

La gale se transmet par le contact d'un cheval à un autre, et particulièrement lorsqu'ils ont chaud. Les harnais qui ont servi à un cheval atteint de cette maladie doivent être scrupuleusement passés à la lessive chaude.

§ II. Ébullition.

Cette affection, ordinairement bénigne, qu'elle soit partielle ou générale, est une congestion cutanée qui s'annonce par des boutons plus ou moins nombreux, rapprochés et toujours placés sous l'épiderme.

Ils apparaissent habituellement au printemps, et plus particulièrement sur les chevaux qui ont le tempérament sanguin.

L'usage des graines et des foins nouveaux, les courses et les travaux trop rudes, déterminent aussi cette maladie.

Elle n'est pas de longue durée, son terme est d'une quinzaine de jours.

On la guérit par la saignée, les boissons tièdes blanchies avec de la farine d'orge, le séjour à l'écurie dans une température douce, et quelques frictions fortes avec un bouchon de paille.

Le malade doit être continuellement couvert d'une ou de deux couvertures de laine.

§ III. Dartre.

La dartre apparaît sous la forme d'une plaque dépourvue de poils, causant de fortes démangeaisons, et fournissant une poussière farineuse.

Cette affection n'enlève pas l'appétit aux chevaux; ils mangent et travaillent comme d'habitude.

La dartre peut être occasionnée par une suppression brusque de transpiration, par excès de malpropreté, par une nourriture de mauvaise qualité, par des eaux croupissantes contenant des matières en putréfaction; enfin par des travaux trop rudes qui ne sont pas en rapport avec les forces de l'animal.

Pour guérir les animaux atteints de ce mal, on commence par détruire les causes qui l'ont donné; on coupe les poils à l'entour des plaques dartreuses, on les décrasse avec une brosse par des lavages de lessive ou de savon noir; ensuite on lave ces plaques avec une décoction de mauve pour les assouplir; et après avoir administré quelques breuvages purgatifs ou diurétiques pendant une semaine, tels que :

Follicules de séné.	30 grammes
Aloès en poudre	30 —
Sulfate de magnésie	80 —
Eau.	2 litres

faites infuser le séné dans l'eau bouillante; ajoutez l'aloès, le sel, et donnez tiède.

Autre remede.

Huile de ricin	350 grammes
Tisane d'orge.	1 litre

ou sel de nitre dans le barbotage, à la dose de 30 grammes par jour; on frotte la dartre avec les remèdes suivants, qui sont tous employés avec efficacité.

Pommade soufrée; — sulfure de soude ou de potasse; — huile empyreumatique; — onguent mercuriel double ou onguent vésicatoire.

§ IV. Poux.

Les poux s'emparent souvent des poulains, et nuisent à leur croissance.

Pour les détruire, il y a plusieurs moyens que je vais indiquer :

1° Laver le cheval en entier à plusieurs reprises avec de la lessive dans laquelle on fera infuser du tabac en feuilles.

Lorsque le poil sera sec, on frottera avec de l'huile de lin ou de noix les places les plus envahies par cette vermine.

2° On emploie aussi avec succès les infusions suivantes :

Feuilles de noyer; — feuilles d'artichaut; — tiges d'absinthe; — graines de staphisaigre ou de coq du Levant.

3° Les frictions d'onguent gris détruisent parfaitement les poux, mais ce remède doit être employé avec beaucoup de ménagement.

CHAPITRE X.

DES BLESSURES.

Il n'est personne possédant un cheval qui ne voulût connaître un remède prompt et certain pour une multitude d'écorchures et de plaies qui surviennent à chaque instant durant la vie de cet animal. — Eh bien! l'eau verte, dissolution de pierre divine, opère toute espèce de guérison.

Avec ce collyre, on traite les plaies provenant de blessures par la selle ou par les harnais, soit sur le garrot, les reins, le poitrail, ou par suite de coups de pied et autres accidents sur les membres et autres parties.

Dans les plaies nouvelles, l'eau verte arrête l'hémorrhagie, empêche l'inflammation, et cicatrise promptement.

Dans les vieux maux dolents et dans les plaies baveuses, elle dissout les tumeurs et ravive les bonnes chairs au détriment des parasites.

L'eau verte est encore parfaite contre l'engorgement des tendons, des jarrets et des boulets; par des lotions fréquentes on dessèche les membres qui ont une tendance aux molettes ou aux vessigons;

et pour complément de toutes ses vertus, la dissolution de quatre grammes de pierre divine dans un litre d'eau, donne un collyre des plus spécifiques contre les ophthalmies simples et chroniques.

C'est véritablement l'eau merveilleuse, et on peut le dire avec d'autant plus de vérité, qu'elle est aussi parfaite pour l'homme que pour le cheval.

La pierre divine se compose dans les proportions suivantes :

Vitriol bleu	60	grammes.
Alun calciné	60	—
Sel de nitre	60	—
Camphre	20	—

Broyer le tout et mettre sur le feu jusqu'à ce que ce soit entièrement fondu. Après quoi laisser refroidir dans un vase de la forme dont on veut la pierre.

Pour faire l'eau verte, cassez la pierre, réduisez-la en poudre, et chargez l'eau selon le cas.

Les quantités ci-dessus indiquées sont pour quatre litres; mais s'il s'agit d'une vieille plaie sur le garrot ou sur les reins, alors doublez la dose, et ne faites dissoudre que dans deux litres.

En pansant six fois par jour, soit avec de la charpie imbibée de cette eau, soit avec un linge que vous humecterez souvent, il est rare que les plus

vilaines plaies ne présentent pas avant huit jours, l'apparence d'une prochaine guérison.

Autre remède de grande efficacité.

Sulfate de fer	. . . .	500	grammes.
Sulfate d'alumine	. . . .	500	—
Oxyde de cuivre	. . . .	96	—
Sulfate de zinc	. . . .	96	—
Muriate d'ammoniaque	. . . . .	96	—

Piler les sels séparément, les mettre dans un creuset, faire fondre à une chaleur douce jusqu'à fusion complète; retirer du feu, laisser cristalliser, piler ensuite, et mettre dans un pot vernissé jusqu'au besoin.

Dose, une once par litre d'eau froide.

Autre remède de facile composition :

Une cuillerée à soupe de poudre d'alun battue dans un blanc d'œuf.

Lorsque le remède est en mousse, couvrez-en la plaie et répétez souvent.

Les lotions astringentes à l'eau froide blanchie par quelques gouttes d'extrait de Saturne sont d'un bon effet pour laver et rafraîchir les plaies.

CHAPITRE XI.

DU TIC.

Le tic est un mouvement involontaire dans le principe, qui devient un besoin, une sorte de maladie convulsive qui attaque le cheval sous différentes formes.

Le tic est héréditaire dans la reproduction, et il se gagne aussi par l'exemple. On ne saurait donc trop éviter de placer de jeunes chevaux auprès de tiqueurs de profession.

Il y a beaucoup d'espèces de tics, mais les plus communs sont le tic sur la mangeoire ou sur l'auge, le tic de l'ours et le tic rongeur :

1° Dans le premier cas, le cheval saisit la mangeoire ou l'auge avec ses dents, s'appuie dessus, et provoque une contraction du gosier, à laquelle concourent tous les muscles et principalement ceux de l'encolure et du ventre.

C'est alors que se fait entendre le rot, qui n'est probablement autre chose qu'un bruit occasionné par certains gaz qui s'échappent au moyen de cette action.

Le tic d'appui se reconnaît aisément à l'usure des dents.

2° Le tic en l'air est l'action du rot qu'obtient le cheval en levant la tête en l'air, et en faisant comme s'il s'appuyait sur quelque chose.

3° Le tic de l'ours se dit d'un cheval qui se balance comme l'animal dont la maladie porte le nom.

4° Le tic rongeur se dit du cheval qui ronge tout ce qui l'entoure. Il est difficile de guérir les chevaux qui ont ces différents tics; quelquefois cependant, en s'y prenant au début, on arrive à les corriger.

Pour le tic de la mangeoire, il est bon d'avoir des auges en pierre, et que tout ce qui entoure le cheval soit garni de fer assez solide pour que la pression des dents ne puisse pas le plier et donner ainsi un point d'appui.

Le collier large ou étroit, assez serré pour gêner le cheval dans l'action du rot, est aussi un moyen qui réussit quelquefois.

On guérit encore de ce tic quelques chevaux, en leur mettant une sous-gorge à laquelle on adapte un cœur en fer recouvert de cuir; la pointe de ce cœur est tournée du côté de l'auge, de sorte que le cheval en se contractant force sur cette pointe, qui lui fait mal, et se trouvant gêné par l'autre face du cœur, qui comprime l'œsophage et la trachée-artère, il renonce à cet exercice.

Lorsqu'on s'aperçoit que le cheval commence à lécher la mangeoire, signe précurseur du tic d'appui, on peut reculer et parfois empêcher le progrès du mal, en graissant cette mangeoire avec de la graisse ou du suif rancis, et mieux encore avec de l'assa-fœtida.

Pour les autres tics, il n'est pas de remède; l'exercice et la distraction sont les seuls moyens qui puissent modifier ces mauvaises habitudes, qui toujours sont nuisibles à la santé du cheval et aux services qu'il pourrait rendre.

CHAPITRE XII.

DE LA SAIGNÉE.

La saignée étant un des moyens de guérison le plus souvent employés par tous ceux qui ont des chevaux, je crois utile d'en dire quelques mots.

La saignée se pratique sur plusieurs parties du corps; mais celle du cou, à la jugulaire, étant la plus facile, je l'indiquerai de préférence aux autres.

Non-seulement il est facile de saigner, mais les résultats de cette opération sont d'autant plus prompts et plus efficaces, qu'on peut tirer en un instant beaucoup de sang, et porter ainsi un secours immédiat

aux chevaux menacés d'inflammation, atteints de fourbure ou de fortes coliques.

Le sang doit toujours être reçu dans un vase, afin d'en connaître exactement la quantité et de pouvoir en apprécier la qualité.

Après la saignée, on ne saurait prendre trop de précautions pour placer l'épingle. Il faut porter la plus grande attention à ne pas tirer la peau lorsqu'on rapproche les lèvres de l'ouverture; il pourrait en résulter un trombus qui déshonorerait le cheval, et pourrait même causer la gangrène ou autres accidents qui sont souvent suivis de la mort.

Après avoir lavé la saignée, il est toujours bon d'attacher le cheval au râtelier, en sorte qu'il ait la tête plutôt élevée que basse, et pour qu'il ne puisse pas se frotter contre la mangeoire ou autres corps durs.

Après deux heures de repos, on peut donner à manger.

On reconnaît qu'un cheval a besoin d'être saigné aux symptômes suivants :

1° Lorsqu'il passe promptement de l'état de maigreur à celui d'embonpoint.

2° A la rougeur des membranes muqueuses qui tapissent l'intérieur des paupières et des naseaux.

3° A la chaleur et à l'inflammation de la bouche.

4° A la diminution sensible de l'appétit et de la gaieté, lorsque le cheval tourne à l'obésité.

5° Au poil piqué;

6° Aux excréments durs et coiffés.

La saignée est aussi favorable aux juments qui ne refroidissent pas, ou qui n'emplissent pas; et dans ce dernier cas, une saignée donnée aussitôt après la saillie de l'étalon, produit souvent un bon effet.

En expliquer la cause serait peut-être difficile, mais telle est la remarque d'une vieille pratique.

CHAPITRE XIII.

DES ROBES OU POILS.

La définition des robes ne laisse pas que d'être intéressante, et offre encore assez de difficultés pour être l'écueil où viennent échouer beaucoup de nos amateurs en science hippique; je crois utile d'en dire quelques mots.

§ I. Noir.

Les robes noires ont plusieurs nuances, savoir :

1° Noir jais, réfléchissant la couleur brillante de ce bitume.

2° Noir franc, noir proprement dit.

3° Noir mal teint, moins foncé, tirant un peu sur le roux; flancs lavés.

4° Noir lavé, plus pâle que le précédent, ayant un léger rapport avec le fauve.

§ II. Bai.

C'est le plus commun de tous les poils, quoique le plus distingué et le plus recherché; il est rouge, et a pour caractère distinctif les extrémités des jambes, la crinière et la queue noires :

1° Bai clair, rouge lavé.

2° Bai cerise, couleur du fruit qui porte ce nom; c'est aussi la couleur de l'acajou.

3° Bai doré, réfléchissant la couleur de l'or.

4° Bai châtain, couleur de la châtaigne.

5° Bai marron, plus foncé que le précédent, couleur du marron d'Inde : c'est le mélange du bai brun et du bai cerise; la nuance brune occupant les parties supérieures du corps et la nuance de feu se faisant remarquer au bout du nez, à la partie inférieure des côtes, aux flancs et aux fesses.

6° Baï fauve, tirant sur le roux ou jaunâtre.

7° Bai brun, marron foncé, tirant sur le noir.

Les chevaux de cette couleur ont toujours le nez, l'intérieur des cuisses et les flancs marqués de feu (couleur rousse brillante).

8° Bai miroité, ce nom s'applique à différents

poils bais, chaque fois que sur le corps, et principalement sur la croupe, il existe des taches d'une nuance plus obscure que la robe.

Ces taches sont en facettes concaves, arrondies, plus ou moins étendues.

§ III. Alezan.

Le poil alezan se rapproche assez du bai, si ce n'est que les nuances foncées tirent davantage sur le roux, et que les extrémités et les crins sont de la même couleur que la robe.

1° Alezan brûlé, rouge sombre et brun.

2° Alezan doré, fond clair, réfléchissant la couleur dorée.

3° Alezan clair, espèce de bai roux, peu foncé.

4° Alezan poil de vache, même nuance que le précédent avec les crins, les flancs, le ventre et l'intérieur des cuisses lavés de blanc; il en est qui ont les crins tout blonds ou blancs.

5° Alezan cerise, couleur du fruit ou du bois d'acajou, tirant un peu sur le roux.

6° Alezan châtain, se rapprochant de la couleur de la châtaigne.

7° Alezan vineux, rouge-violacé.

8° Alezan fauve, se rapprochant de la couleur des bêtes fauves.

9° Alezan tisonné, rouge terne et semé de points plus sombres que l'ensemble de la robe.

§ IV. Gris.

Le poil qui est le plus varié de tous, c'est un mélange de blanc et de noir.

1° Gris proprement dit, mélange égal de poils noirs et blancs.

2° Gris pommelé, lorsqu'il y a sur le corps et sur la croupe des taches en facettes concaves plus ou moins étendues, et plus foncées que le fond de la robe.

3° Gris truité, lorsque la robe est parsemée de petites taches de la même couleur que celles de la truite.

4° Gris moucheté; cette robe ne diffère de la précédente que par la couleur noire de ses taches.

5° Gris clair, prédominance de poils blancs sur les noirs.

6° Gris foncé, prédominance de poils noirs sur les blancs.

7° Gris ardoisé, bleu tirant sur l'ardoise.

Dans ces robes, les crins et les extrémités sont presque toujours noirs.

8° Gris étourneau, gris sale foncé, parsemé de taches lavées de blanc.

9° Gris tisonné, taches de charbon sur un fond gris sale.

10° Gris tigré, taches noires presque régulières et rondes sur un fond clair.

11° Gris tourdille, gris sale semé de taches blanches jaunâtres ressemblant un peu au plumage de la grive.

12° Gris zébré, foncé de bandes noires sur un fond plus clair; cette nuance se rencontre le plus souvent aux extrémités.

13° Gris vineux: lorsque les robes blanche et grise offrent quelques poils rouges disséminés ou concentrés sur quelque partie du corps, on les dit vineuses; exemple : gris clair vineux aux fesses, aux cuisses, aux jambes.

14° Gris argenté, nuance éclatante, réfléchissant le brillant métallique de l'argent.

Cette robe ne se rencontre presque que dans les vieux chevaux, qui blanchissent avec les années.

Très-peu de chevaux naissent tout à fait blancs, et, dans ce cas, ils sont toujours albinos.

§ V. Pie.

Cette robe singulière est peu agréable à l'œil et peu recherchée. C'est un mélange de blanc et de couleur baie, noire ou alezan, formant de grandes

plaques imitant assez bien la couleur de l'oiseau qui porte ce nom.

Il y a le pie noir, pie bai, pie isabelle, pie fleur de pêcher.

Les crins subissent les mêmes variations que les couleurs de la robe.

§ VI. Isabelle.

Cette robe est peu commune et toute de fantaisie; elle est assez variée et toujours accompagnée de la raie de mulet, des crins noirs et des extrémités noires ou zébrées.

1° Isabelle proprement dit est jaune clair et mat.

2° Isabelle clair, prédominance du reflet blanc sur le jaune mat.

3° Isabelle doré, jaune plus éclatant avec le reflet doré.

4° Isabelle café au lait, mélange de jaune obscur avec du blanc sale.

§ VII. Rouan.

Cette robe est un mélange de trois poils dont les nuances se distinguent ainsi :

1° Rouan proprement dit, mélange égal de rouge, de blanc et de noir.

2° Rouan clair, prédominance du blanc sur les deux autres couleurs.

3° Rouan vineux, prédominance du rouge.

4° Rouan foncé, prédominance du noir.

Les chevaux rouans ont généralement les extrémités et les crins noirs.

§ VIII. Aubère.

Cette robe, dite aussi mille fleurs, est à peu près de la couleur de la fleur du pêcher; c'est un mélange en proportions diverses de rouge et de blanc; elle est au rouan ce que l'alezan est au bai.

§ IX. Soupe de lait.

Fond blanc, légèrement sali de jaune.

§ X. Louvet.

On dit qu'un cheval est louvet lorsque son poil ressemble à celui du loup.

Cette robe est habituellement accompagnée de marques zébrées aux membres de l'animal qui la porte; elle est un mélange de poils tirant sur le jaune et le roux, dont les extrémités sont légèrement marquées de noir.

§ XI. Souris.

La couleur de ce petit rongeur a donné son nom au cheval de ce poil; beaucoup, avec cette robe, ont la raie de mulet.

§ XII. Marques distinctives.

Le cheval marqué en tête porte une marque blanche de différentes formes.

1° Ronde ou à peu près, elle est dite pelote.

2° Allongée sur le nez, elle est dite lisse.

3° Si la lisse s'étend jusqu'aux yeux et vers le bas de la tête, le cheval est belle face ou face blanche.

4° Si le blanc envahit les lèvres, le cheval est dit buvant dans son blanc.

5° Les taches blanches aux lèvres, aux paupières, en un mot à toutes les parties dénuées de poils, sont dites taches de ladre.

On appelle rubican des poils blancs qui se trouvent sur différentes parties du corps dans les robes franches. Ainsi, dans ce cas, on dit d'un cheval, marques de rubican aux épaules, aux flancs et à la naissance de la queue, etc., etc.

Les marques blanches aux extrémités s'appellent balzanes : très-hautes, elles sont dites haut chaussées; à moitié canon, balzanes ordinaires; jusqu'au bou-

let, petites balzanes; principes de balzanes, lorsqu'elles n'occupent que la couronne; et trace de balzanes, lorsqu'elles n'en font pas entièrement le tour; avec des marques comme celles de l'hermine, les balzanes sont dites herminées; avec les taches petites, elles sont mouchetées et truitées lorsque les taches sont rousses.

On appelle zain la robe uniforme, sans marques blanches.

L'épi est une partie de poils à contre-sens.

A l'encolure, il prend le nom d'épée romaine, s'il est prolongé.

Le coup de lance est une cavité naturelle qui se trouve au cou, à l'épaule et à la fesse.

CHAPITRE XIV.

VICES RÉDHIBITOIRES.

Je termine par l'énumération des vices rédhibitoires compris dans la loi du 20 mai 1838. Ils sont au nombre de onze :

1°	La fluxion périodique des yeux.	30 jours.
2°	L'épilepsie ou mal caduc. . . .	30 —
3°	La morve.	9 —
4°	Le farcin.	9 —
5°	La vieille courbature.	9 —
6°	L'immobilité.	9 —
7°	La pousse.	9 —
8°	Le cornage.	9 —
9°	Le tic sans usure des dents. . .	9 —
10°	Les hernies inguinales intermittentes.	9 —
11°	Les boiteries intermittentes pour cause de vieux mal.	9 —

Un cheval supposé dans les vices rédhibitoires, son acquéreur sollicite du juge de paix de l'endroit de vouloir nommer pour expert un vétérinaire qui constate par un procès-verbal les vices dont il peut être affecté.

Cette mesure prise dans le délai de la garantie, on assigne le vendeur à comparaître devant le tribunal compétent, pour s'y voir condamner à reprendre l'animal qu'il a vendu, attendu le vice rédhibitoire dont il est atteint.

A dater de la demande en garantie, l'acheteur doit mettre le cheval en fourrière.



CHEVAL NORMAND

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

LA NORMANDIE.

La Normandie, cette province digne d'être citée en première ligne pour la richesse de ses succulents pâturages et le goût de ses habitants pour l'élève du cheval, préfère à l'arabe l'étalon anglais. Celui-ci s'allie mieux aux espèces de juments grandes et fortes qui peuplent ses différents départements. L'arabe en diminuerait la taille, et par conséquent la valeur; faire des chevaux propres aux attelages de luxe et aux corps de cavalerie d'élite, c'est le sûr moyen d'en retirer un prix élevé.

Le Cotentin est une de ses contrées qui donne le jour à un plus grand nombre de poulains, produits en partie du pur sang, et aptes pour la plupart à faire des carrossiers.

Les mâles sont généralement vendus à six ou sept mois, à un prix qui s'élève de 600 à 1,000 fr.,

et exportés pour la plaine de Caen, où, grâce à une nourriture copieuse et saine, ils deviennent grands et robustes, et sont vendus comme chevaux d'attelage ou de grosse cavalerie.

Les pouliches élevées dans le pays ne sont livrées au commerce que lorsqu'elles ont donné un ou deux produits pour les remplacer; excellente méthode qui devrait être suivie partout où l'on s'occupe de l'amélioration de l'espèce chevaline.

Dans l'arrondissement de Bayeux, dans la vallée d'Auge, naissent aussi de grands carrossiers; les mâles y sont également achetés à six ou sept mois pour la plaine de Caen.

Le Merlereau, cette contrée si connue par ses jolis et bons chevaux de guerre et de chasse, en fait naître un grand nombre; mais ils restent sur le sol où ils ont pris le jour, jusqu'à l'âge où ils ont acquis toute leur valeur.

La plaine de Caen produit aussi des poulains dont les plus gros et les plus communs sont exportés en Picardie et dans le pays de Caux.

Du côté de Cherbourg, de la Hague et du Val-de-Sers, dans cette magnifique vallée, sur les bords de la mer, on élève une excellente espèce qui arrive tout au plus à la taille du cheval de dragon; là encore, la majeure partie des mâles est vendue dès qu'ils sont sevrés; et aussi dans les environs de Coutances, où sont également transportés les produits les

plus communs, nés dans l'arrondissement d'Avranches, qui garde et élève les meilleurs.

Réflexions.

Tout ce mouvement de commerce occasionné par une seule industrie, n'est-il pas la preuve du bénéfice qu'elle procure à ceux qui s'en occupent? Certes, s'il en était autrement, elle ferait place à tant d'autres qui s'exercent simultanément sur ce sol, fertile et gras, si remarquable par son agriculture florissante, et par l'intelligente activité des propriétaires et des fermiers.

C'est donc des différentes contrées de la Normandie que sortent les plus beaux chevaux français; c'est un fait avéré; mais je reste convaincu que quelques autres parties de la France, et de ce nombre je citerai la Vendée et la Saintonge, auraient suivi de près leur aînée, si on avait fait pour elles les mêmes sacrifices que pour la Normandie. Ici rien n'a été négligé; c'est dans le département du Calvados et de la Manche qu'ont toujours été placés les producteurs de choix, tant indigènes qu'étrangers; l'administration des haras leur a toujours acheté un grand nombre d'étalons, et les encouragements de toute sorte y ont été multipliés.

Si la Normandie est riche en chevaux, elle l'est sous bien d'autres rapports. Ses fabriques sont nom-

breuses, l'espèce bovine y est très-belle et s'engraisse facilement; les vaches fournissent du lait en grande abondance, quelques-unes en donnent jusqu'à trente et trente-six litres par jour. Le lait de Cotentin a une qualité supérieure, et contient beaucoup plus de parties butyreuses que de parties caséeuses; c'est une propriété donnée par les pâturages, qui joignent à la quantité ce goût exquis si apprécié dans l'excellent beurre d'Isigny.

CHEVAL D'AUVERGNE

CHAPITRE II.

L'AUVERGNE.

Cette province est riche par ses nombreuses prairies et ses vastes pâturages; des irrigations bien entendues divisent continuellement des eaux bienfaisantes, et fécondent le sol au point de lui faire rapporter trois ou quatre récoltes par an. Des hautes montagnes qui traversent dans tous les sens l'Auvergne, coulent des ruisseaux et de petites rivières qui se précipitant des points les plus culminants, fertilisent tout ce qu'ils baignent sur leur passage.

Les fourrages y sont généralement de bonne qualité, et seraient bien meilleurs encore, sans la mauvaise habitude qu'ont presque tous les cultivateurs, de livrer au mois de mars et d'avril leurs fertiles prairies en pacages, à leurs nombreux troupeaux de vaches affamées et amaigries par les mois d'hiver qu'elles viennent de passer à l'étable, où elles ne sont pas toujours suffisamment nourries.

Je dois le dire, quoique chacun ait plus de prés qu'il n'en faut pour alimenter son bétail, il n'est

peut-être pas deux fermiers par commune qui ne manquent de foin plus d'un mois avant l'époque fixée pour le déprimage.

Si en Auvergne, comme partout où la culture est en progrès, on perdait cette vieille coutume de manger son bien en herbe, non-seulement on pourrait serrer en sec une quantité suffisante de fourrages pour toute l'année, mais encore cet excédant permettrait d'augmenter le nombre des animaux, qu'on a peine à entretenir avec le système adopté et généralement suivi.

Les prairies artificielles sont clair-semées dans le Cantal; le paysan, là plus qu'ailleurs, tient à ses habitudes routinières, et ne profite qu'après de longues épreuves des exemples qui lui sont donnés. Un des hommes les plus considérés et des plus compétents que je connaisse, le baron Higonnet, depuis longtemps s'occupe sérieusement d'agriculture.

Le premier, il a cultivé en Auvergne la pomme de terre en grand, la vesce et le maïs-fourrage, les betteraves et les carottes; il a prouvé que les prairies artificielles pouvaient réussir dans les montagnes : en dirigeant sagement sa culture, il a pu mettre dans une propriété, et y maintenir dans les plus heureuses conditions, plus de cent vaches d'un choix très-remarquable, dix magnifiques bœufs et autant de chevaux, tandis qu'avant qu'il s'en fût

occupé, le domaine pouvait nourrir à peine une quarantaine de têtes de gros bétail.

En présence de semblables résultats, et malgré les conseils incessants de l'honorable général, ce n'est qu'avec le temps que quelques cultivateurs ont essayé d'un système aussi avantageux.

Dans les pays montagneux, la culture étant très-difficile, l'usage des chevaux est impossible; aussi l'espèce chevaline indigène n'y est-elle jamais employée que pour la reproduction, ou le service particulier des propriétaires.

La culture dans l'Auvergne se fait donc par les bœufs, et surtout par les vaches, qui sont en bien plus grand nombre: non-seulement elles produisent une quantité prodigieuse de fromages, principale richesse des montagnards, mais encore elles servent aux travaux de la campagne. Les bœufs, exportés dans un âge peu avancé, deviennent presque un objet de luxe, et ne se trouvent que chez les propriétaires riches et les fermiers aisés : les produits de six à huit mois, et d'un an et deux, mais c'est le petit nombre, descendent en nombreux troupeaux de la montagne pour être exportés dans différentes parties de la France. Le Poitou, la Saintonge et le Berry en achètent une grande quantité. Les foires les plus renommées pour ce commerce sont celles de Mauriac, Murat, Salers et Fontange.

Dans ces deux dernières localités est la plus belle

race, celle qui a le plus de sang; elle fait la base de l'industrie de ce pays, dont toute la fortune consiste à peu près dans la vente des bestiaux et des fromages.

La structure de la race bovine est en Auvergne d'une conformation régulière et élégante, son poil est fin et d'un rouge sanguin, sa réputation pour le travail est méritée: ce bœuf est fort, agile, et marche avec une telle aisance que souvent il est mené au trot par ceux qui le conduisent à la charrette.

Les vaches sont bonnes laitières, mais les pacages donnent beaucoup plus de parties caséeuses que d'autres, le lait convient mieux à faire des fromages que du beurre.

Du cheval d'Auvergne.

L'Auvergne fournit une assez grande quantité de chevaux, qui jouissent d'une réputation méritée, mais elle pourrait en produire bien davantage.

Les chevaux y sont généralement mal soignés et mal nourris pendant les trois ou quatre mois d'hiver qu'ils passent à l'écurie; ils mangent, et en petite quantité, les fourrages les moins bons de la ferme, et souvent ils n'ont pour toute nourriture que le rebut des vaches et un peu de paille de seigle. Sont-ils mis au pacage, ils ne passent encore qu'a-

près les vaches, et lorsque celles-ci ne peuvent plus y pâturer.

La vieille race d'Auvergne livrée par la tradition provenait d'étalons barbes, et s'était spécialement retrempée par de bons arabes, sous MM. de Sartige et de Peyroninque, attachés aux haras de France en 1806.

Depuis cette époque, il n'est venu en Auvergne que trois étalons orientaux qui aient laissé les meilleurs souvenirs. On en rencontre encore çà et là quelques traces faciles à reconnaître, et leurs descendants ont toujours un cachet et une valeur bien supérieurs à tout ce qui n'est pas de leur sang.

Ces étalons étaient Obiou, Caligula et Craps; ils ont engendré une masse de reproducteurs, des coureurs assez distingués, et une foule de chevaux corrects.

Caligula avait, dit-on, fourni, dans un laps de temps très-court, une trentaine de lieues, sous l'empereur Napoléon Ier, un jour de bataille.

A la distance où nous sommes de cet étalon, c'est un ancêtre qu'on revendique encore comme ayant donné beaucoup de lustre à une descendance lointaine.

De lui et d'une fille de Nankin, cheval né en Normandie, provint Louise, qui remporta le premier prix royal gagné par un cheval d'Auvergne.

Obiou et Craps étaient aussi de ces animaux pré-

cieux, bien rares à rencontrer, et comme il serait heureux pour le Cantal et pour tout le Midi d'en retrouver de semblables.

Obiou surtout était remarquable; il avait le front large, l'œil gros et intelligent, la poitrine vaste et profonde, la croupe distinguée, la queue horizontale, les membres forts et bien placés; il avait environ $1^{m}54$, marchait avec souplesse et avec une admirable liberté d'épaules.

Comment, avec de semblables pères, ne pas régénérer une race? Aussi les chevaux d'Auvergne se firent-ils à cette époque une réputation que malheureusement ils ne soutiennent plus autant aujourd'hui. Il en paraît cependant encore quelques-uns qui ne font pas défaut à cette vieille gloire, et je citerai, pour en donner la preuve, Clovis et Mameluk II, chevaux de demi-sang, couverts de lauriers, se battant contre de bons pur sang dans des courses de vitesse et de fonds.

La race indigène n'est pas de haute taille, elle est à peu près de $1^{m},48$ à $1^{m},53$, et il faut l'accepter telle qu'elle est : ces conditions changées, elle perdrait au lieu d'y gagner.

Le système de grandir les races par le cheval anglais n'est pas applicable partout, et l'Auvergne, pour ce qui regarde le cultivateur, doit s'en tenir encore à l'étalon oriental et au cheval de cavalerie légère.

Qui veut la fin, veut les moyens, et comme pour élever le cheval grand et fort, il faut plus de nourriture que pour celui d'une taille moyenne, il serait indispensable, avant de changer généralement l'espèce actuelle, que les cultivateurs voulussent donner à leurs chevaux les mêmes soins qu'à leurs vaches chéries.

Le cheval arabe, ou les dérivés de cette race, étant plus sobres et moins exigeants, se contentent de peu, et malgré la misère qui entoure leur jeunesse, ils viennent encore assez bien pour que les régiments qui les ont en partage soient fiers de les posséder.

N'est-ce pas en effet le cheval de guerre le plus parfait? C'est celui qui a le plus de souplesse et de douceur; il endure le froid et le chaud, il supporte la faim et la soif, il ne craint pas les intempéries, et il résiste à la fatigue et aux courses de longue haleine.

Autant le croisement du cheval anglais avec les fortes juments réussit bien dans le Nord et dans quelques contrées du Centre, où les fourrages sont substantiels et les pacages abondants, autant il convient peu à un pays qui ne nourrit pas.

Tel produit de ce croisement qui serait devenu bon avec des soins convenables, n'ayant pas reçu les aliments nécessaires à son appétit et à sa croissance, reste dégingandé, sans muscles et sans force:

aussi de tels résultats causent-ils de grands désappointements, et dégoûtent même d'élever le cheval.

Il est beaucoup de cultivateurs qui, n'ayant pas vendu à un prix assez haut leurs produits mal venus, s'en prennent plutôt à la difficulté de bien élever, qu'à leur négligence et à leur barbarie.

Réflexions.

Pour faire naître et élever des poulains qui procurent un bénéfice réel, il ne suffit cependant pas de mener sa jument à l'étalon et de laisser le reste à la grâce de Dieu!

Si la mère est en mauvais état, il y a des probabilités que la mise bas ne réussira pas, et à peu près la certitude que le fruit sera petit et rachitique : la mère, manquant de lait, ne pourra pas dédommager son poulain de ce qu'il a souffert pendant la gestation, et au lieu d'avoir un bon cheval, on élève une bête qui ne peut que causer de la perte à celui qui en est chargé.

Si, au contraire, par des soins journaliers et une nourriture saine et copieuse, la poulinière est maintenue en des conditions convenables, la mise bas se fait avec beaucoup plus de facilité, et le poulain qui est venu au monde avec des forces et de la santé ac-

quiert un développement beaucoup plus prompt que celui qui est né misérable.

Des encouragements judicieusement distribués, soit en primes aux poulinières, aux pouliches de deux et trois ans, et en prix de trot, ne peuvent manquer d'apporter un remède à cet état de choses. Qu'on soigne les mères, elles produiront des chevaux d'une vente très-facile, qui offriront un bénéfice au moins équivalent à celui que les cultivateurs retirent de leurs vaches.

Il existe cependant en Auvergne, et particulièrement dans les arrondissements d'Aurillac, Mauriac, Saint-Flour et Riom, un fléau contre lequel les encouragements resteront impuissants, si on ne cherche à détruire le mal dans sa base; je veux parler de la fluxion périodique, et je crois pouvoir attribuer justement les cas qui se multiplient :

1° A la conservation des poulinières atteintes de cette maladie;

2° A l'agglomération des animaux dans des écuries basses et malsaines, qui ne sont jamais aérées;

3° A la coutume de laisser pour litière une grande quantité de fumier qui, ainsi réchauffé, exhale des miasmes épais et fétides;

4° Et enfin à la transition subite qu'éprouvent les chevaux en passant tous les matins de leur écurie, où règne une température brûlante, dans des pacages

mouillés, dans des bas-fonds où il y a toujours un brouillard froid, fétide et condensé.

La fluxion ne frappant habituellement ses victimes qu'à trois ou quatre ans, il serait donc d'un haut intérêt pour la plupart des éleveurs du Cantal, d'exporter leurs produits en bas âge.

CHAPITRE III.

LE POITOU.

Haut Poitou.

Le haut Poitou, légèrement accidenté, est généralement un pays sec qui conviendrait à l'élevage des chevaux de sang.

Pendant longtemps, cette province, peu riche en fourrages, a dû sacrifier l'élève du cheval à celle du mulet qui, d'une nature sobre, moins délicat sur le choix de la nourriture, et pouvant vivre dans des landes ou des plaines arides, acquiert encore une certaine valeur, tandis que le cheval serait resté, dans ces mêmes conditions, un chétif avorton presque impropre au service.

Mais depuis que, grâce aux exemples donnés par MM. de Dombasle et Jacques Bujault, la culture des fourragères a changé la face de ce beau et bon pays, il est peu de propriétaires ou de fermiers qui ne possèdent une ou deux juments poulinières.

Partout, il est vrai, on élève des chevaux et des mulets, mais chaque localité possède une espèce

plus ou moins apte à une prompte amélioration. Voyons ce qui a été fait, et disons ce qu'on pourrait faire dans le haut Poitou.

Si le cheval végétait lorsque le mulet prospérait dans le haut Poitou, avant l'introduction des cultures fourragères, il n'en est plus ainsi aujourd'hui, la grande quantité de prairies artificielles, luzernes, trèfles et sainfoins, qui se multiplient dans ce pays, le mettent à même d'élever le cheval et de rivaliser avec d'autres qui ont réussi sans être dans de meilleures conditions.

Lorsque M. le duc Descarts acquit la Roche-de-Branc, il s'empressa de transformer cette aride propriété : là où croissaient sans rivales les bruyères et les fougères, sous sa direction intelligente, on vit bientôt croître de magnifiques prairies naturelles et artificielles, où l'on a fait de jolis et vigoureux chevaux, très-recherchés des amateurs, et souvent couronnés sur nos hippodromes. Ces résultats sont la preuve de la supériorité, du reste aujourd'hui incontestée, du nouveau système de culture.

L'exemple fut profitable, les plantes fourragères, sagement alternées, ont transformé le haut Poitou, et elles y sont aujourd'hui l'une des branches principales de la fortune agricole.

Quelques poulains de l'Auvergne et du Limousin ont été importés à différentes reprises dans le haut Poitou; une entière réussite a toujours couronné

cette heureuse initiative : cette tentative ne doit-elle pas convaincre les propriétaires de cette province qu'il est pour eux du plus haut intérêt de se livrer à l'élevage du cheval, à cette industrie si noble, si utile, si pleine de charmes, et en même temps si fructueuse pour eux, si elle est bien entendue.

Une vente facile et prompte de leurs poulains donnerait aux propriétaires, non-seulement un légitime et beau profit, mais encore un agrément; une ardeur nouvelle les animerait bientôt, et par suite, l'espèce chevaline s'augmenterait et s'améliorerait avec promptitude. — Il n'est pas douteux que si le haut Poitou possédait des poulinières telles que celles du Limousin et de l'Auvergne, il produirait des chevaux de qualités équivalentes et d'un sang aussi riche.

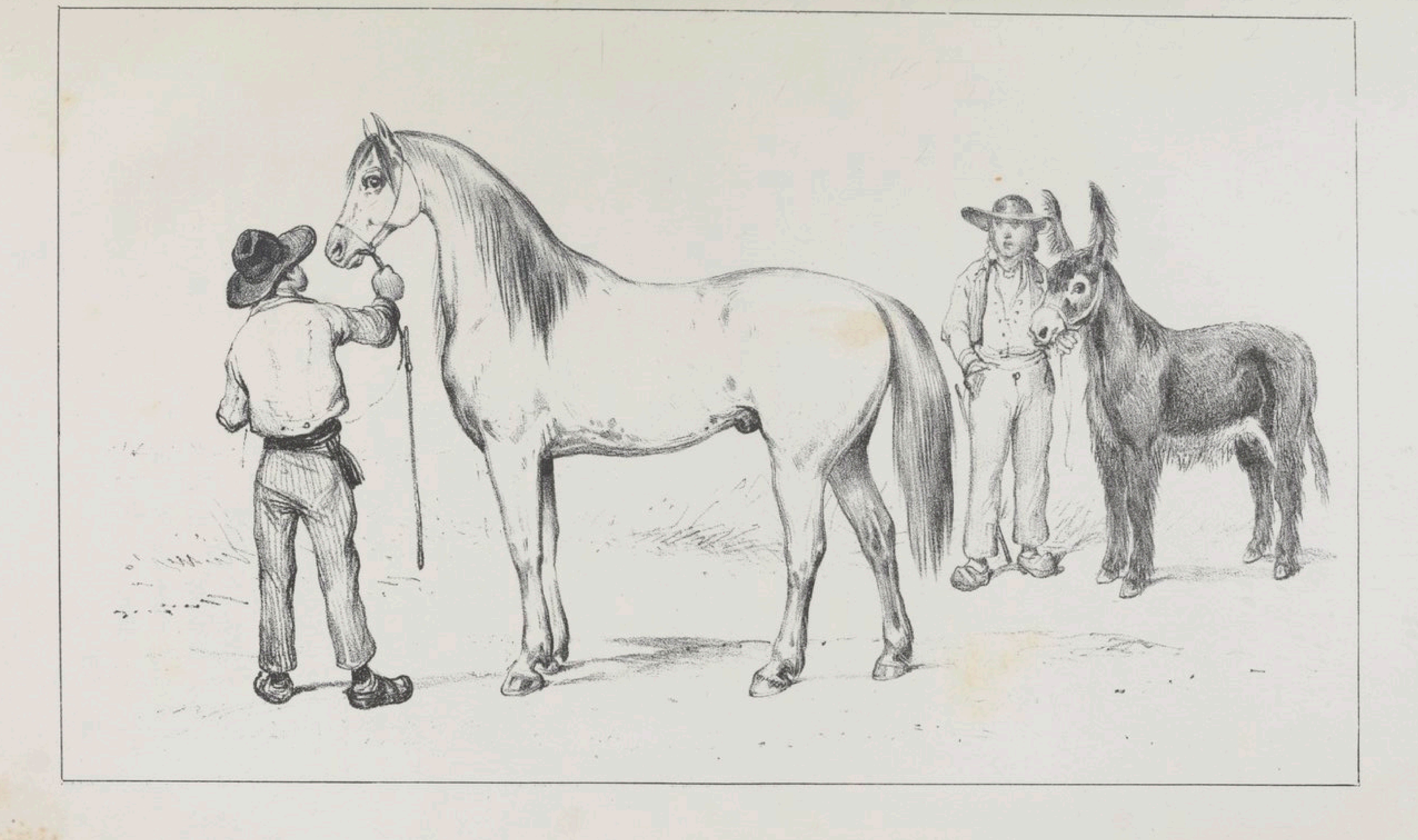
Il ne faut pas croire que seul le sol fasse le cheval de telle ou telle figure! Il est vrai qu'il lui donne ou lui ôte de son cachet, le fait gros ou léger, grand ou petit, selon la nature des pacages qu'il lui offre, mais sa conformation rappelle toujours les premiers types qui en ont fait la souche. L'espèce naturalisée prend du sang ou perd celui de ses aïeux, selon que la race a été augmentée ou modifiée par les différents croisements auxquels elle a été soumise; mais ce qui me semble impossible, quoique quelques-uns l'attestent, c'est qu'un couple de gros et lourds flamands transportés dans les déserts de l'Arabie

pour s'y régénérer par eux-mêmes, puisse, même après des siècles, produire des descendants dignes d'être comparés aux Godolphin et aux Barley, étalons arabes qui ont le plus contribué à l'amélioration de la race anglaise. Mais il est vrai que le cheval gagne ou perd du volume, selon la quantité et la qualité des herbes dont il se nourrit : la quantité donne toujours le volume et la graisse; la qualité, les muscles et la vigueur.

Ainsi, transportez dans les marais humides du bas Poitou et de la Saintonge des poulins limousins, laissez-les manger l'herbe grasse et abondante qui y croît, ils perdront assez rapidement les formes gracieuses et distinguées qui en font toute la noblesse.

La tête, le cou et les épaules deviendraient plus charnus; la chair, les os et les tendons seraient moins fermes; tandis qu'élevés dans le Poitou, ou tout autre pays sec, où ils trouveraient la même qualité d'herbe que dans les contrées où ils sont nés, mais en plus grande abondance, ils gagnent en force, en beauté, et en toutes sortes de perfections.

Nous faisons des vœux pour que le temps, les primes et les courses, données et dirigées avec discernement, amènent l'amélioration de la race chevaline dans le haut Poitou, et que les amateurs éclairés et les chasseurs poitevins, dont le savoir et



MULASSIER DU MARAIS, SUD DE LA VENDÉE

l'intrépidité sont bien connus, trouveront enfin à se monter chez eux, sans être obligés d'aller chercher ailleurs, à grand prix, des chevaux qu'ils pourraient faire eux-mêmes, aussi bons, et surtout à bien meilleur compte.

Bas Poitou.

Le bas Poitou est un pays d'élevage, ses immenses pâturages et ses fourrages abondants font sa richesse. Il fait d'excellents chevaux, les plus belles mules du monde, et il joint à ces industries celle des bœufs, dont il fait un grand commerce, tant en bas âge que lorsqu'ils sont engraissés.

Le département de la Vendée, situé dans la partie occidentale de la France, est particulièrement grand producteur, et parmi ses industries agricoles, l'élève du cheval est une des plus importantes. Peu de départements se trouvent dans d'aussi favorables conditions pour faire naître et élever.

La Vendée est la terre classique des pâturages, l'herbe y pousse avec force sans préparation préalable; un champ privé de culture devient presque aussitôt un bon pacage, et l'année d'après, on peut y couper à pleine faux.

Le foin des prairies hautes est d'excellente qualité, mais celui des marais est préférable. Ces marais, dont la plus grande partie est desséchée, sont

composés d'une couche d'alluvion argileuse végétale déposée par la mer, sur laquelle se déploie une succulente végétation de graminées et de légumineuses qui ont au suprême degré la propriété de développer et d'engraisser les chevaux.

La qualité de leurs fourrages est inexplicable, ils ont un privilége exceptionnel ; les animaux y poussent avec une promptitude extrême : un cheval dans l'état le plus misérable y prend en vingt jours une condition parfaite, et les poulains jusqu'à trois ans, tant ils sont grands et forts, paraissent toujours avoir un an de plus qu'ils n'ont réellement; à deux ans, les chevaux ont presque toujours atteint leur taille, et à quatre ans, ils sont à l'apogée de leur volume.

La Vendée, si intéressante par son site et si riche de ses productions, se divise en trois zones distinctes : les marais, le bocage, et la plaine, et chacune d'elles fournit ses productions :

1° C'est dans les marais de l'Ouest, Saint-Gervais, Bouin et autres, que naissent plus généralement les chevaux de belle et bonne construction : ils se distinguent par leurs allures vives et brillantes; leurs membres sont forts, ils ont la poitrine profonde, l'épaule longue et inclinée, et si on compare ce qu'était cette race à ce qu'elle est, depuis que le joli et gracieux Amadis et ses cogénérateurs ont succédé à l'étalon l'Éléphant et toute sa lignée



ÉTALON DU BOCAGE DE LA VENDÉE

monstrueuse, on trouvera que là, comme ailleurs, où il y a de l'amélioration, l'étalon de pur sang en a été le plus puissant moteur : n'est-ce pas, en effet, l'acier mis sur le fer pour lui donner le poli, la résistance et la durée qu'il ne peut avoir de lui-même? Dans les marais dont je parle, il a rectifié et augmenté, rendu courtes et carrées des têtes longues et busquées; il a raccourci des reins d'une longueur démesurée, il a redressé des dos plonges et des genoux creux, et enfin il a donné des muscles et de l'énergie à une race lourde et dolente qui paraissait plutôt faite pour le halage que pour un service actif.

Les plus beaux produits mâles sont achetés à l'âge de quinze mois à deux ans par des éleveurs normands, et les plus communs sont vendus à des marchands du Berry, de la Beauce et des environs de Saint-Maixent.

Les meilleures foires de la Vendée sont celles de Saint-Gervais, les 11 et 12 juin; la Garnache, le 11 novembre, et celles de Bouin et Salertaine, qui sont toujours du 15 mai au 20 juillet.

2° Le Bocage, pays de culture et accidenté, donne naissance à des chevaux distingués; on y élève plus particulièrement le cheval de selle et de cavalerie légère.

Les chevaux de cette zone rappellent l'ancienne race limousine, à cela près qu'ils sont plus fortement

établis : leur origine est antérieure au Consulat, elle date de l'époque où le général Belliard ramena d'Égypte un étalon et quatre juments qui furent la souche de la race du Bocage.

Plus tard Adjy, étalon arabe remarquable, qui donnait beaucoup de cachet, de force et de distinction à ses produits, vint retremper cette race établie; il donna des têtes hardies et bien attachées, des reins soutenus et de vastes poitrines.

Les chevaux du Bocage ont les allures franches et rapides, ils font d'excellents services.

La nourriture dans le Bocage donne aux chevaux des muscles et de la vigueur, qualités précieuses pour faire le cheval fort et léger.

3° La plaine est la patrie des céréales, et celle des magnifiques mules dont j'ai déjà parlé; on n'y élève le cheval que très-secondairement; c'est le mulet qui est l'objet de tous les soins, et c'est à peu près le seul animal qui soit employé pour l'agriculture.

Réflexions.

La Vendée, par les différentes espèces de sa population chevaline et sa grande richesse en pâturages, a cet avantage qu'elle peut produire les divers sujets que je viens de citer, et leur donner, par

les différentes natures de son sol, les qualités qui sont le propre de chacune d'elles.

Dans les trois zones qui forment ce département, les poulinières sont nombreuses; il y en a par année douze à treize mille de saillies, parmi lesquelles le tiers environ est consacré à la reproduction du mulet.

Une amélioration réelle s'est manifestée dans la Vendée, et si elle continue son système de croisement par l'étalon de sang, et par la conservation des meilleures pouliches, pour remplacer des mères qui, le plus souvent elles-mêmes, n'ont dû qu'au hasard ou à leurs tares d'être livrées à la reproduction, nul doute que bientôt elle n'aura plus rien à envier aux pays les plus avancés dans l'élevage du cheval.

La Vendée possède les prairies les plus fertiles et les plus riches pâturages; ses chevaux sont recherchés par la Normandie, le Berry, la Beauce, et ils le seront davantage à mesure que les éleveurs suivront la voie dans laquelle la plupart sont entrés franchement.

La multiplication des races est un avantage auquel tous les pays ne peuvent pas prétendre; pour y arriver, il est indispensable que les moyens d'alimentation soient en rapport avec la population; mais il dépend de chacun d'améliorer au degré voulu par les besoins du commerce et de l'armée :

c'est une coutume à changer, un préjugé à vaincre! Pourquoi ne pas se soumettre à la nécessité? Pourquoi résister à l'exemple quand il est là, sous les yeux, palpable? Pourquoi ne pas se rendre à l'évidence? L'établissement des chemins de fer, le perfectionnement des grandes routes, la confection des chemins vicinaux même, exigent la transformation des races lourdes et lymphatiques; la vitesse requise pour les besoins des particuliers et des services publics n'est plus en rapport avec la conformation du cheval de trait au pas.

Le beau et bon cheval propre au luxe et au service de l'armée ne peut pas se faire partout en France avec bénéfice, et vouloir le tenter dans des pays ingrats, serait jeter les agriculteurs dans une mauvaise voie : mais, dans des contrées telles que le bas Poitou, on est certain qu'en semant on récoltera, et le pays ne doit reculer devant aucun sacrifice.

Dans les marais sud de la Vendée, Luçon, Morick, Vouillé, berceau de ces belles juments mulassières qui étaient autrefois les poules aux œufs d'or de ces contrées, le choix des reproducteurs n'a pas toujours suffisamment excité la sollicitude des éleveurs. Ils proclament eux-mêmes leur infériorité, et reconnaissent que là où l'administration s'en est exclusivement remise à l'industrie du soin de conserver la race indigène, le but n'a pas été rempli; il

est constaté que les beaux types deviennent de plus en plus rares, et qu'il est très-difficile aujourd'hui de trouver des producteurs de mérite.

Si, dans un pays où la production était le mieux en rapport avec le goût des éleveurs, l'industrie privée est restée au-dessous de la tâche qui lui avait été dévolue, c'est la preuve incontestable qu'elle est insuffisante, et qu'en France il appartient au gouvernement seul de soutenir toutes les industries chevalines, en donnant des reproducteurs de mérite, que lui seul peut acheter et entretenir à des chiffres très-élevés.

Dans un pays où les chevaux de taille croissent sans soins et sans qu'on y pense, pourquoi ne pas pousser même à l'amélioration des gros chevaux? Le commerce en est facile, et il est d'un haut intérêt d'obtenir de ces grandes et fortes juments de race commune, qui, retrempées par des étalons de pur sang et de demi-sang, assureraient des produits d'une valeur considérable, parce qu'étant robustes et grands, ils peuvent être employés à tous les services de luxe, et monter les cuirassiers et les gendarmes. Ce sont donc les chevaux dits mulassiers de ces marais que, par exception, je prétends par deux raisons devoir être conservés avec soin dans leurs larges proportions.

La première, parce que sans les fortes poulinières au coffre vaste et aux larges membres, les

carrossiers et les chevaux de grosse cavalerie deviendraient de plus en plus rares; la seconde, parce que ces juments, livrées au baudet, assurent des mules comme on n'en trouve nulle part d'aussi remarquables, sous le rapport de la force et de la taille, et qui rapportent beaucoup d'argent au pays : une race source de tant de richesses doit donc être protégée, mais dans des limites assez restreintes pour que la production reste en harmonie avec les débouchés.

Dans les environs de Fontenay et de Luçon, on retrouve encore quelques belles juments de cette race, dont l'origine date de 1816 environ. Ce fut par le croisement d'un cheval picard avec une jument de demi-sang, carrossière distinguée de Normandie, que fut obtenu un mâle, duquel sont sortis plus de trois cents étalons, et toute la lignée dont on admire encore à juste titre quelques rejetons.

Ce fait prouve que si un peu de sang n'est pas étranger à l'amélioration de la race poitevine, un peu de sang l'améliorerait encore, mais toutefois en ne la retrempant qu'à un degré limité, toutes les fois que le besoin s'en ferait sentir, pour lui donner l'énergie et la distinction que la nature du terrain affaiblit à chaque génération.

Avant le croisement en question, presque tous les chevaux n'étaient propres qu'au halage, ceux qui pouvaient faire des chevaux de diligence étaient l'exception; depuis 1816, cette partie de la Vendée

a fourni bon nombre de chevaux de poste et quelques carrossiers distingués.

Il y a dans la Vendée d'excellents chevaux; dans chaque zone se trouve le cachet du sol; partout leurs allures sont brillantes, et, quoique la vente en soit facile, ils auraient encore plus de valeur, si les éleveurs nourrissaient et soignaient mieux leurs poulains.

Malheureusement, on sacrifie aux coutumes, et on oublie que presque toujours la beauté du produit dépend des soins donnés à la mère, et de la manière dont son fruit a été traité pendant les premières années de son existence.

Dans la Vendée, pendant l'hiver, on laisse en général les chevaux coucher dehors, et que ce soit par économie ou par système, ces deux motifs ne peuvent qu'être blâmés; en voici les raisons, et elles peuvent être d'autant mieux appréciées qu'elles touchent deux intérêts :

1° Le pacage d'un hectare de bons marais s'afferme généralement 90 francs par an; il en faut trois hectares pour nourrir deux chevaux; total, par an, 270 francs, ou par tête 135 francs. Un hectare fauché rapporte en sec de huit à neuf mille de foin. En faisant donc manger à un cheval quatre à cinq mille de ce fourrage, et c'est plus qu'il ne peut en consommer pendant six mois, le surplus pourra être vendu de 80 à 100 francs, qui, conver-

tis en avoine, fourniraient la facilité de mieux nourrir, et par conséquent de mieux réussir.

2° Il y a plus, le sol des prés, cessant d'être foulé et détérioré par le piétinement, rapporterait plus d'herbe au printemps; les jeunes animaux, de leur côté, passant à l'écurie les mois rigoureux de l'hiver, ne souffriraient pas de l'intempérie de la saison, et prendraient une nourriture plus abondante et plus saine.

CHAPITRE IV.

LES ARDENNES.

La tendance générale au progrès a dû contribuer dans les Ardennes, comme ailleurs, à changer la face de l'agriculture.

L'application des idées nouvelles y a produit les plus heureux effets, et l'aspect des vastes prairies artificielles qui couvrent ses terres donne la mesure de toutes les richesses qui peuvent en être retirées.

Les mines de cendres sulfureuses brûlantes, exploitées et employées comme le plâtre, font un excellent amendement pour les prairies artificielles de ce département; les habitants en tirent un très-bon parti.

Les chevaux sont à peu près les seules bêtes en usage pour la culture; il y en a beaucoup, mais en général ils laissent à désirer, et cette branche de l'industrie agricole réclame de profondes modifications.

A l'exception d'un petit nombre de chevaux provenant des étalons des haras, tout le reste est le fruit des mauvais étalons rouleurs de la Belgique, qui, depuis longtemps, ne cessent de porter dans toutes

les campagnes les germes les plus nuisibles à l'amélioration de la race chevaline.

Après les guerres de l'Empire, qui avaient détruit les chevaux des Ardennes, la production ne fournissait plus aux besoins, les anciens et bons éléments de régénération avaient disparu, il fallait y suppléer! Alors surgit dans la Belgique une industrie particulière qui, depuis cette époque, s'est emparée de ce service important, et, sans s'occuper de l'intérêt général, elle a fait succéder à la race primitive une autre race bien éloignée de posséder les qualités qui distinguaient la première.

Cet état de choses établi, rien n'annonçait que les Ardennes voulussent adopter la marche progressive qui enrichissait d'autres contrées, lorsque des hommes dévoués à leur pays pensèrent à mettre fin à une erreur aussi préjudiciable.

Il s'agissait de l'intérêt général : beaucoup voulurent y concourir; mais, pour y arriver, chacun proposa une route différente : les idées furent combattues par des opinions divergentes; plusieurs systèmes furent successivement essayés, et, vers 1845, et encore en 1846, les uns voulaient la régénération par la race elle-même, en choisissant chaque année les meilleurs sujets pour les livrer à la reproduction; les autres préféraient l'étalon percheron ou les masses informes de la Belgique; et il y en avait enfin qui soutenaient l'amélioration par les

croisements avec l'anglo-normand, de manière à arriver progressivement au pur sang.

Ce n'est qu'après une lutte de plusieurs années entre ces différents systèmes que la pratique a éclairé, et que l'on s'est définitivement attaché aux reproducteurs de races distinguées de la Normandie et autres, et particulièrement aux étalons de race pure.

Les chevaux achetés pour les remontes de cavalerie sont généralement bons, et ont de belles allures; ils ont de forts membres, et leur poitrine est profonde.

Le péché originel n'est peut-être pas encore entièrement effacé chez le cheval amélioré ardennais; mais, en corrigeant les défauts du type par des accouplements bien entendus, le temps rectifiera les imperfections qui restent; les encolures s'allongeront, les têtes diminueront de volume, et les croupes avalées se redresseront.

CHAPITRE V.

LA PICARDIE.

Dans cette province et quelques départements environnants, il n'y a pas de race indigène; les chevaux boulonnais, percherons, picards, belges, sont à peu près les seuls qui, par des importations ou par des croisements entre eux, forment une population nombreuse, dont quelques juments, et c'est le petit nombre, sont saillies par des étalons de pur sang anglais, des anglo-normands appartenant à l'administration des haras, quelques étalons approuvés de toute espèce, et la masse par des étalons rouleurs qui sont en général trop lourds et trop communs pour que l'amélioration n'en souffre pas.

Le département de l'Aisne tout particulièrement a dépensé de fortes sommes pour des achats successifs d'étalons percherons, de demi-sang anglo-normands et de poulinières boulonnaises, sans qu'il soit resté des traces bien marquées d'amélioration. Cependant, les juments achetées à grands frais donnèrent quelques belles pouliches, parmi lesquelles celles qui furent bien accouplées laissèrent quelques bons souvenirs; mais, en général, elles furent



ÉTALON BOULONNAIS RACE PURE

vendues sans avoir participé à l'amélioration, lorsqu'il importait cependant qu'elles restassent dans le pays, sous peine de perdre le fruit de tous les sacrifices qui avaient été faits.

Le climat et le sol fertile de la Picardie sont éminemment propices à l'élève du cheval; ils en assurent le succès dès qu'on voudra suivre une marche invariable et raisonnée, et dès qu'on cessera d'y abandonner au caprice et au hasard les accouplements et les croisements; mais, avant tout, pour construire, il faut des matériaux, et, s'ils ne sont de bonne qualité, l'édifice en souffre toujours, et ne peut qu'être tôt ou tard une perte pour celui qui en a fait la dépense.

A l'appui de cette assertion, je vais citer pour exemple quelques faits passés sous mes yeux, et qui ne sont pas sans intérêt:

1° Dans le département de Seine-et-Marne, bon nombre de propriétaires, riches et intelligents, ont si bien compris toute l'importance de l'amélioration par le sang, que, depuis longtemps, ils ont fait saillir leurs meilleures poulinières de grosse race par des pur sang et des demi-sang des haras, quoiqu'ils aient des étalons de gros trait dans leurs propres écuries.

2° Dans les Ardennes, j'ai vu des poulains issus de Pick-Pocket, Vigilant et Wisker, étalons de pur sang, généralement d'une qualité supérieure, et

pouvant être utilisés aux travaux de la campagne au même âge que les produits de race grossière.

3° Dans le département de l'Oise, j'ai connu un éleveur distingué, M. Latache de Fay, qui a su joindre l'économie au bon élevage, et s'il est sorti de ses magnifiques prairies bon nombre de chevaux dont les noms figurent souvent en première ligne au *Bulletin officiel des courses*, la propriété de Fay a aussi donné naissance à une multitude de carrossiers et de chevaux aptes à tous services de luxe.

M. Latache, après avoir fait différents essais sur quinze ou seize boulonnaises de bon choix, en les accouplant avec des étalons percherons ou boulonnais, qu'il allait lui-même choisir dans le pays qui les fait naître, en était arrivé, après quelques épreuves, à ne plus donner ses poulinières qu'à des étalons de pur sang, et le calcul en était tout simple :

Il a toujours vendu à dix-huit mois, les poulains de Vestris et de Nuncio P. S. de 6 à 800 francs, lorsque les produits des premiers passaient rarement le prix de 400 francs.

M. Latache a trop bien compris l'amélioration pour ne pas conserver ses pouliches; il n'a vendu qu'à cinq ou six ans celles qu'il ne voulait pas livrer définitivement à la reproduction, et encore ce n'était qu'après en avoir tiré un ou deux produits.

Ce fut en 1835 et 1836 que M. Latache alla lui-même choisir dans le Boulonnais, à Marquise,

douze pouliches de dix-huit mois, qui, plus tard, firent son agriculture, et formèrent la souche de son élevage en chevaux de demi-sang.

Quatre-vingts hectares de bonnes prairies arrosées dans tous les sens par de petits ruisseaux, furent divisés par compartiments, et là, pendant toute la belle saison, paissaient jour et nuit les poulinières et leurs produits.

A cinq ou six mois, les poulains étaient sevrés, et alors on les séparait de leur mère, pour les mettre dans un herbage abondant, où ils recevaient tous les jours, et plus particulièrement le soir, deux litres d'avoine chacun.

Pendant les nuits les plus froides de l'année, on les rentrait à l'écurie, et alors on leur donnait un peu de foin, et on ajoutait à leur avoine de la paille hachée.

En élevant de cette manière ses chevaux, M. Latache évaluait à 320 francs le prix de revient de chaque poulain arrivé à dix-huit mois, et il comptait dans cette dépense celle qu'entraînait un tiers de juments, qu'il se croyait obligé d'avoir en sus du nombre nécessaire pour sa culture.

En 1844, le propriétaire de Fay ne se contenta plus d'élever des demi-sang; il voulut essayer du pur sang, et, pour commencer, il acheta plusieurs poulinières réformées du haras du Pin.

A cette même époque, il adjoignit vingt hectares

de prairies à celles qu'il avait déjà, et, lorsque ses produits furent d'âge à entrer en lice, il s'intéressa aux courses, dans lesquelles ses succès lui ont souvent donné de grandes satisfactions.

Ses poulains de pur sang furent élevés comme les autres dans les pâturages, à cette différence qu'ils consommaient en plus, depuis leur naissance jusqu'au sevrage, environ trois cents litres d'avoine, et qu'ensuite leur ration d'avoine augmentait tous les six mois de deux litres par jour, jusqu'au moment où ils étaient soumis à l'entraînement, qui les préparait aux courses.

Si M. Latache a fait à Fay le hunter aux brillantes allures, aux larges membres et à la poitrine profonde, il a aussi obtenu des chevaux de course qui ont joint à la force, la vitesse et le fond; aussi, dans les nombreuses victoires qu'ils ont remportées, ont-ils entassé honneurs, prix et argent. A ces éducations diverses et intéressantes il joignait une autre industrie, qui avait aussi, elle, son mérite; je veux parler d'une soixantaine de magnifiques vaches de la race du Cotentin qui paissaient dans ses pâturages, et dont le revenu annuel ne pouvait être évalué à moins de 150 francs par tête.

4° A Soissons, la Commission hippique, un jour de concours, fut, en ma présence, témoin d'un fait remarquable : une jument boulonnaise concédée par le département avait à ses côtés quatre de

ses produits de différents âges; l'un d'eux sortait d'un étalon pur sang anglais, un second d'un anglo-normand, les deux autres des deux meilleurs percherons du pays. Eh bien, il n'y avait pas de comparaison à établir : le produit du pur sang était sans contredit le plus grand, le plus beau et le mieux membré; celui de l'anglo-normand venait ensuite, et enfin ceux des percherons, d'une valeur infiniment moindre, ne pouvaient pas supporter la comparaison.

5° Au dépôt des remontes de Villers, où j'ai vu beaucoup de jolis et bons chevaux, tous nés et élevés dans les départements de la circonscription de cet établissement, les plus distingués et les meilleurs provenaient tous des étalons qui avaient le plus de sang.

Cette vérité doit être aujourd'hui tellement claire, qu'il semble superflu de la démontrer plus longuement : il est palpable en effet que l'étalon transmet les qualités qu'il a reçues lui-même de l'hérédité; à ceux-là seuls possédant les formes pures, la distinction, l'énergie et les grandes allures, attributs qui constituent tout le prix d'un cheval, a été réservé par la nature le pouvoir de les communiquer à leur descendance.

CHAPITRE VI.

LE MIDI.

Les départements du Midi où on élève des chevaux diffèrent quelquefois par leur sol et par leur site, mais en général ils sont pour la plupart accidentés et curieux, fertiles et populeux; ils offrent à l'œil du touriste le paysage le plus attrayant et le plus varié; les points les plus culminants, comme les coteaux à pic et les ravins les plus profonds, sont habités; tout y est cultivé, sans réserve et sans repos : c'est partout la terre promise!

Les succulents herbages de ses terrains calcaires et sablonneux, que le séjour des eaux n'altère jamais, fournissent une alimentation savoureuse et la végétation la plus active : de telles richesses permettraient sans doute toute extension à la multiplication et à l'amélioration de l'espèce chevaline, mais, en général, il y a identité dans le système d'élevage, partout les mêmes erreurs; nulle part on ne recherche assez les producteurs de mérite; nulle part, à l'exception des environs de Tarbes et de quelques riches propriétés des autres contrées, les chevaux ne sont suffisamment soignés; on élève à

ÉTALON DE TARBES

l'écurie, sans nourriture et sans exercices suffisants, et presque partout on abandonne l'élevage d'une espèce si précieuse, si recherchée jadis et encore de nos jours, pour se livrer à l'industrie mulassière.

Autrefois, pendant la révolution de 93, lorsqu'on enlevait les étalons du Midi, et que les meilleures poulinières étaient mises en réquisition, les chevaux défectueux, incapables de tout service, étant devenus les seuls reproducteurs de l'espèce, les sujets devinrent si mauvais, si difficiles à vendre, que la préférence fut accordée à l'élève du mulet, et la propagation du bon cheval fut oubliée jusqu'en 1806, époque de la création des dépôts d'étalons de Tarbes et de Pau.

Au début de ces établissements, on les peupla d'étalons andaloux et de quelques bons arabes, mais les premiers, promptement jugés par les grandes têtes, les longues jambes et le décousu de leurs produits, s'éclipsèrent devant les autres, et ce fut avec Seidiman, Djezzar, Ptolémée, et le secours d'un petit nombre de bonnes poulinières échappées au désastre par la sollicitude de quelques éleveurs, qu'on obtint ces jolis chevaux gracieux, solides et légers, qui constituent aujourd'hui la race de Tarbes.

Depuis la restauration des haras par Napoléon I[er], on a toujours fait quelques chevaux dans les différentes parties du Midi; mais, comme dans la plu-

part des départements qui le composent, on a presque partout sacrifié le cheval au mulet, je ne parlerai que de ceux qui n'ont pas suivi la même ligne, et je citerai celui des Hautes-Pyrénées, dont je ne saurais trop préconiser la belle plaine de Tarbes et sa fertile vallée : depuis le printemps jusqu'aux frimas, le tapis vert de ses riches pâturages semble émaillé de pâquerettes au reflet argentin : ce sont vraiment des fleurs et non des chevaux qui couvrent sa surface! Qu'ils sont donc jolis ces descendants du cheval de Darius! Et ce n'est pas trop dire que d'en parler ainsi..... Les poulinières, qui sont en grand nombre, sont toutes remarquables par leur régularité de conformation, leur distinction et leur homogénéité avec le sang oriental : c'est véritablement là qu'on fait le joli et bon cheval de cavalerie légère, c'est-à-dire le cheval harmonieux, brillant et souple dans ses mouvements.

A différentes reprises, dans le Midi, on a tenté d'élever la taille par l'étalon anglais, mais, le type changé et les coutumes du pays non modifiées, de même qu'il est arrivé à l'Auvergne et au Limousin, les résultats n'ont satisfait que l'exception, c'est-à-dire ceux dont l'aisance permettait de donner une nourriture plus abondante et mieux choisie; mais le petit éleveur, ne pouvant faire des sacrifices en rapport avec les besoins de son élève, et nourrissant comme d'habitude, n'a obtenu que des produits

manqués, lorsqu'il pouvait réussir avec des chevaux plus sobres et plus rustiques.

Les chevaux anglais, par leur alliance avec les juments du Midi, ont en effet donné plus de taille, mais leurs descendants, manquant de soins et d'aliments suffisants, sont restés hauts sur jambes, décousus et d'une vente incertaine, lorsque ceux des Arabes, avec des avances de peu de valeur, ont toujours eu leur débit assuré.

En résumé, pour obtenir des sujets dont la conformation n'est pas appropriée au sol, au climat, il faudrait d'abord changer les coutumes, augmenter les moyens d'alimentation, et par conséquent causer aux éleveurs des dépenses dont les rentrées ne seraient pas toujours assurées par la vente. Il vaut donc mieux s'en tenir à la race naturelle au sol, passée par les épreuves d'une infinité de générations sans avoir trop perdu de son premier type, et qu'il serait facile d'améliorer encore en la retrempant par des sujets de la race primitive, mais plus membrés et plus corrects, s'il est possible, que ceux qui leur ont succédé.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

CHAPITRE XXXIV.

CHAPITRE XXXV.

CHAPITRE XXXVI.

CHAPITRE XXXVII.

CHAPITRE XXXVIII.

CHAPITRE XXXIX.

CHAPITRE XL.

CHAPITRE XLI.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE.

